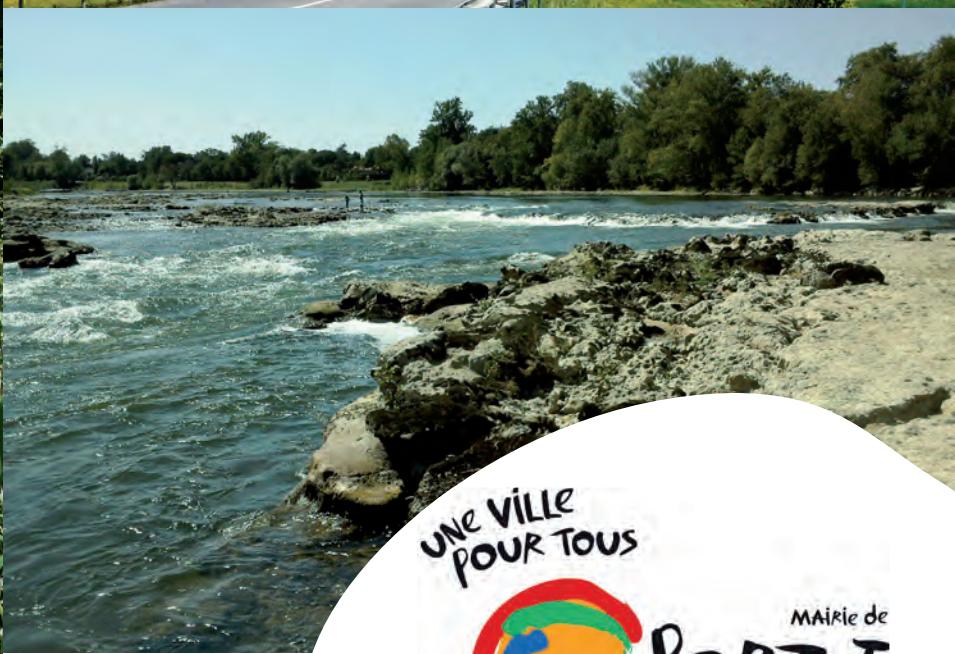




# DIAGNOSTIC PARTAGÉ DU TERRITOIRE

Agenda 21 de Portet-sur-Garonne



Renseignements :  
05 61 16 80 71  
[agenda21@portetgaronne.fr](mailto:agenda21@portetgaronne.fr)





# Édito du Maire

*Par délibération du Conseil Municipal en date du 4 mai 2012, la Mairie de Portet-sur-Garonne, a pris la décision d'élaborer un Agenda 21. Il vise à définir les objectifs et les moyens du développement durable du territoire communal.*

*Il permettra également de mettre en cohérence et d'assurer une meilleure lisibilité des différentes politiques publiques de développement durable déjà menées sur le territoire. Il inspirera autant de nouvelles actions pour la ville qu'elles seront nécessaires pour préserver le cadre et la qualité de vie à Portet-sur-Garonne, en n'obéant pas l'avenir des générations qui hériteront de notre ville.*

*Il nous incite à penser différemment notre façon d'agir sur le territoire : envisager chaque projet à l'aune de toutes ses incidences, préparer les aménagements en discutant avec les habitants concernés, reconnaître une « expertise citoyenne »...*

*Il doit être une feuille de route pour généraliser les actions municipales dans le respect des quatre dimensions du développement durable : le développement économique, l'équité sociale, la protection de l'environnement et la participation citoyenne.*

*L'heure venue, il s'enrichira des apports de l'Agenda 21 de la CAM, sur les compétences intercommunales. Il fera le lien avec les actions mises en place par la Région Midi-Pyrénées en faveur des économies d'énergie et du climat.*

*Ce premier document constitue l'état des lieux de la situation actuelle de Portet-sur-Garonne en termes de développement durable. Il servira de base à l'élaboration du plan d'actions. Il a été établi à partir de données statistiques sur la commune mais s'est aussi grandement nourri de la concertation avec les acteurs du territoire, réunis en groupes de travail citoyens.*

*Cette co-construction va se poursuivre. Elle est la clé d'un projet partagé et durable.*

**Thierry Suaud**  
Maire de Portet-sur-Garonne  
Conseiller régional

**Crédits photos :**

SMEAG / Didier Taillefer, Ville de Portet-sur-Garonne, aua/T, ORAMIP,  
SETMI, CAM, Eco-Habitat, Le Moniteur, Sivom de la Saône.

# Sommaire

<b>PREAMBULE</b>	<b>7</b>
Du développement durable à l'Agenda 21 .....	7
La démarche Agenda 21 de Portet-sur-Garonne : à nous de jouer ! .....	8
Les grandes étapes de la démarche Agenda 21 .....	9
<b>INTRODUCTION</b>	<b>10</b>
<b>Axe 1 : LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, PROTEGER L'ATMOSPHERE ET FACILITER LES DEPLACEMENTS</b>	<b>13</b>
Fiche 1 - Qualité de l'air .....	15
Fiche 2 – Énergie et climat.....	21
Fiche 3 – Mobilité et transports .....	27
<b>Axe 2 : PRESERVER LE PATRIMOINE ET PROTEGER DES RISQUES ET NUISANCES</b>	<b>37</b>
Fiche 4 - Paysage et patrimoine .....	39
Fiche 5 - Biodiversité et espaces naturels .....	47
Fiche 6 - Risques et nuisances .....	57
Fiche 7 - Activité agricole.....	65
Fiche 8 - Ressources naturelles .....	71
<b>Axe 3 : GARANTIR LA COHESION SOCIALE, L'ACCES A LA VILLE POUR TOUS, INTEGRER LES HABITANTS ET AMELIORER LA QUALITE DE VIE</b>	<b>81</b>
Fiche 9 - Logement et démographie.....	83
Fiche 10 - Culture, sports et loisirs .....	91
Fiche 11 – Sécurité et prévention des incivilités.....	95
Fiche 12 – Enseignement - Education et sensibilisation au développement durable .....	99
Fiche 13 - Santé publique et cadre de vie .....	105
Fiche 14 - Action sociale.....	109
Fiche 15 – Information et participation citoyenne .....	115
<b>Axe 4 : FAVORISER DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES. ASSURER LA COMPLEMENTARITE ENTRE TERRITOIRES</b>	<b>119</b>
Fiche 16 - Positionnement économique et emploi .....	121
Fiche 17 - Gestion responsable.....	129
Fiche 18 - Gestion des déchets.....	133
Fiche 19 - Coopération intercommunale et solidarité entre territoires...	139



# Préambule

## DU DEVELOPPEMENT DURABLE A L'AGENDA 21

Le concept de développement durable a émergé graduellement depuis le début des années 70 et a fait l'objet d'une première définition en 1987 dans le rapport « Notre avenir à tous » de la Commission des Nations Unies sur l'environnement et le développement, communément appelé Rapport Brundtland.

La définition proposée dans le Rapport Brundtland est la suivante :

« Le développement durable est le développement qui satisfait les besoins de la génération actuelle, à commencer par ceux des plus démunis, sans priver les générations futures de la possibilité de satisfaire leurs propres besoins ».

Il intègre les dimensions suivantes :

**Economique** : il doit permettre de produire des richesses, mais aussi des emplois.

**Sociale** : il doit être capable d'intégrer tous les habitants dans des conditions évidentes de justice sociale, d'écoute, de reconnaissance et de participation.

**Environnementale** : pour offrir une meilleure qualité de vie, il doit générer des économies de ressources en limitant les pollutions.

**Démocratique** : ouvert à la diversité et au débat public, il se fonde sur une participation active du citoyen.

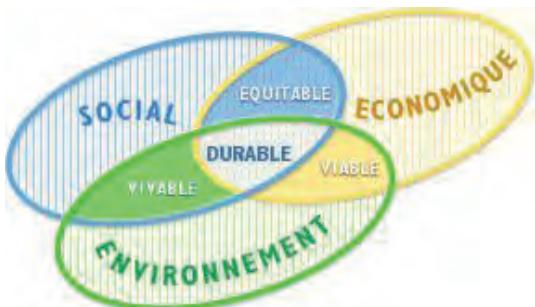
A l'occasion du Sommet de la Terre, conférence internationale des Nations Unies de Rio de Janeiro en 1992, le rôle prépondérant des collectivités locales dans la mise en œuvre concrète des concepts de développement durable a été clairement mis en exergue.

Les collectivités de tous les pays doivent mettre en place un mécanisme de consultation de la population et parvenir à un consensus sur un programme d'actions à l'échelle de leur collectivité : ce plan d'action est l'Agenda 21.

**Agenda 21 local :**  
**Agenda**, en latin « ce qu'il faut faire »  
**21**, pour le XXI<sup>e</sup> siècle

Cette démarche doit répondre à 5 éléments indispensables à sa réussite :

- 1. Une stratégie d'amélioration continue** pour guider l'ensemble de la démarche, garantie pour améliorer le projet et permettre une évolution favorable de la situation au regard des objectifs de développement durable ;
- 2. La participation de la population et des acteurs**, le plus en amont possible, afin de permettre une meilleure adaptation entre le projet réalisé et les besoins, une meilleure appropriation et une implication plus grande des habitants dans la vie de leur commune ;
- 3. L'organisation du pilotage**, pour pouvoir prendre des décisions en toute connaissance de cause tout au long du projet, en cohérence avec les différentes stratégies et politiques ;
- 4. La recherche de transversalité** à travers le croisement des points de vue et des approches dans une logique de vision globale ;
- 5. L'évaluation partagée** pour vérifier la pertinence et mesurer l'efficacité du dispositif au regard des enjeux locaux et des principes de développement durable.



La démarche d'élaboration d'un Agenda 21 est une démarche volontaire qui doit émaner d'une décision politique et nécessite la mise en place d'une organisation spécifique pour les processus de pilotage et de concertation qui lui sont associés.

**C'est pourquoi, notre Assemblée, lors de la séance du Conseil Municipal en date du 4 mai 2012, a décidé à l'unanimité de s'engager dans une démarche d'Agenda 21 local.**

En Midi-Pyrénées, de nombreuses collectivités (81 en septembre 2013, source : ARPE) se sont engagées dans une démarche Agenda 21 et ce à différentes échelles :

- 46 communes, dont Portet-sur-Garonne ;
- 22 intercommunalités, dont la Communauté d'Agglomération du Muretain ;
- 3 Pays ;
- 4 Parcs Naturels Régionaux ;
- 5 Départements ;
- Et la Région Midi-Pyrénées.

## LA DÉMARCHE AGENDA 21 DE PORTET-SUR-GARONNE : À NOUS DE JOUER !

L'Agenda 21 de Portet-sur-Garonne s'articule avec les différentes procédures engagées par la collectivité :

- la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et les grands projets d'aménagement,
- la démarche d'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) à venir,
- la politique d'Habitat en cours,
- les projets engagés autour du fleuve Garonne,
- le Règlement Local de Publicité approuvé,
- le Schéma des itinéraires pour les déplacements en modes doux,
- les actions et indicateurs initiés sur la gestion différenciée des espaces verts,
- les actions en faveur de la culture et la citoyenneté.

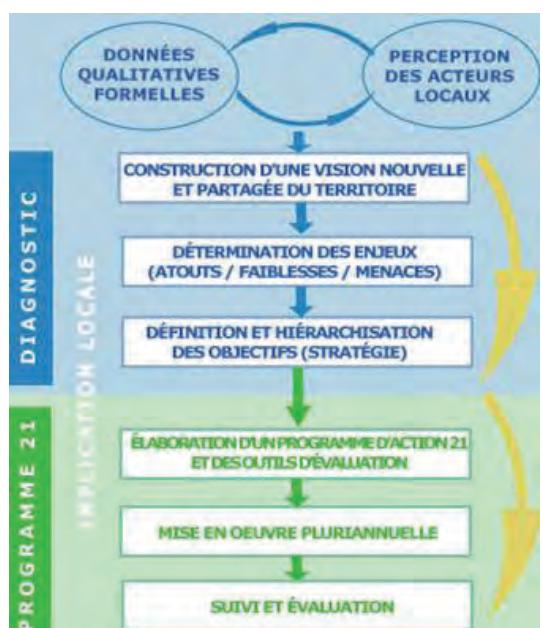
À travers l'Agenda 21, la collectivité souhaite instaurer et renforcer le dialogue et les partenariats avec tous les citoyens et les acteurs impliqués à différentes échelles de territoire.

La démarche s'appuie également sur d'autres projets engagés à une échelle plus large et encouragera les partenariats avec l'ensemble des acteurs du territoire à différents échelles, à savoir :

- la Communauté d'Agglomération du Muretain déjà engagée dans une démarche Agenda 21,
- la Communauté de Communes Axe Sud,
- la Communauté d'agglomération du Sicoval,
- la Communauté Urbaine Toulouse Métropole et son projet de Grand Parc Garonne,
- l'Agence de l'Eau Adour Garonne à travers son 10<sup>e</sup> programme et la gestion de l'assainissement et des zones humides,
- l'association ConfluenceS Garonne-Ariège et le projet de Réserve Naturelle Régionale,
- les communes riveraines, notamment Roques-sur-Garonne et son centre culturel Le Moulin,
- l'aéroport Francazal...

Les étapes successives de la démarche d'élaboration d'un Agenda 21 sont :

- la construction du diagnostic du territoire,
- l'identification des enjeux,
- la formulation d'objectifs et d'une stratégie de développement durable,
- l'élaboration du programme d'actions,
- la mise en œuvre et le suivi du plan d'actions,
- l'évaluation de l'Agenda 21.



Toutes ces étapes s'accompagnent de la mobilisation de tous les acteurs du territoire, externes ou internes à la collectivité, et de l'ensemble des Portésiens dans une logique de transversalité.

Composition du Comité de pilotage :	
- Le Maire,	
- Le Premier adjoint,	
- 2 conseillers municipaux,	
- Le Directeur Général des Services,	
- L'Agence Régionale du Développement Durable (ARPE),	
- La Communauté d'Agglomération du Muretain (CAM),	
- L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME),	
- L'Agence de l'Eau Adour Garonne (AEAG),	
- L'Union Départementale des CCAS.	

La conduite du projet est assurée par :

- le « **Comité de pilotage** », instance de décision chargée de suivre et de valider les grandes étapes du projet qui seront proposées aux élus du Conseil Municipal. Il regroupe des élus, des techniciens et des partenaires extérieurs pour une meilleure transversalité de la démarche ;
- le « **Comité technique** », instance de pré-validation et d'animation, constitué par Monsieur le Maire, le Directeur Général des Services et le Chargé de mission Agenda 21 ;
- la « **Cellule d'experts** » composée des responsables des services et de l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement de Toulouse Aire Urbaine (aua/T).

Parallèlement à ces instances, les élus, les services de la collectivité et les Portésiens sont pleinement impliqués tout au long de la démarche, du diagnostic au plan d'actions, à

travers notamment l'organisation d' « **ateliers de concertation** ».

Trois groupes de concertation ont été constitués et regroupent plus d'une soixantaine de participants volontaires et disponibles sur les trois années à venir : le « **groupe Agents** », le « **groupe Elus** » et le « **groupe Société civile** ». Leurs membres travaillent collectivement à la construction de l'Agenda 21. Chaque participant est invité à donner son avis et apporter sa vision et ses propositions.

Pour cela, trois grands temps de concertation en ateliers sont et seront organisés et correspondent aux grandes étapes de la démarche : l'élaboration du Diagnostic partagé du territoire, des Orientations stratégiques et du Programme d'actions.

Une « **Charte de la Participation** » a été élaborée par la commune et récapitule les modalités de la participation des acteurs concernés par l'élaboration de l'Agenda 21 de Portet-sur-Garonne (téléchargeable sur Internet).

## LES GRANDES ETAPES DE LA DEMARCHE AGENDA 21

**L'évaluation pour une amélioration continue**  
Un dispositif pour évaluer la démarche, les orientations et les actions sera mis en place dans un souci d'amélioration continue. Le processus d'évaluation sera élaboré collectivement et donnera lieu à des réunions avec les groupes de concertation. Il permettra de faire évoluer la démarche et de la réadapter aux nouveaux besoins et aux nouveaux enjeux du territoire.

### MISE EN ŒUVRE ET ÉVALUATION DE L'AGENDA 21 A partir de l'automne 2015

#### Ateliers de concertation Elaboration des actions

#### PROGRAMME D'Actions mai 2014 - juin 2015

- Le plan d'actions reprendra les propositions formulées lors de la concertation et classées par ordre de priorité.
- Les services municipaux, pilotés par les élus, seront la cheville ouvrière dans la réalisation du plan d'actions.

#### Ateliers de concertation Définition des enjeux

#### STRATEGIE DU TERRITOIRE avril 2013 - avril 2014

- La stratégie est issue du diagnostic partagé, elle définit les grands enjeux du projet de développement durable pour le territoire

#### Ateliers de concertation Construction du diagnostic

#### DIAGNOSTIC PARTAGE juin 2012 - juin 2013

- Ce document dresse un état des lieux du territoire en matière de développement durable, selon 4 thématiques.
- Il identifie les facteurs favorables ou les freins à un développement durable pour Portet-sur-Garonne.

# Introduction

## Définition du diagnostic partagé

Il s'agit d'un document dressant un **état des lieux** d'un territoire donné, en matière de développement durable, et identifiant les facteurs favorables ou les freins à la mise en œuvre du développement durable sur ce même territoire.

## Méthode d'élaboration

Ce document contient la synthèse des rapports et sources d'informations sur la situation communale. Il a été élaboré grâce :

- à un recueil et une analyse des données issues des services de la collectivité ;
- à une expertise technique par l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement Toulouse Aire Urbaine (aua/T) ;
- aux réflexions des groupes de concertation élus et services, dans l'objectif d'identifier les actions menées par la collectivité sur les thèmes abordés, le mode d'organisation des services et leur perception du territoire ;
- aux réflexions du groupe société civile, dans l'objectif de recueillir leurs points de vue sur le fonctionnement du territoire.

## Organisation générale du document

Le présent document est divisé en 4 axes reprenant chacun l'un des thèmes majeurs du développement durable :

- Lutter contre le changement climatique, protéger l'atmosphère et faciliter les déplacements ;
- Préserver le patrimoine et protéger des risques et nuisances ;
- Garantir la cohésion sociale, l'accès à la ville pour tous, intégrer les habitants et améliorer la qualité de vie ;
- Favoriser des modes de production et de consommation responsables. Assurer la complémentarité entre territoires.

Au sein de chaque axe, une sélection de thématiques se basant sur les liens entre les différentes dimensions du développement durable et les compétences locales a été opérée et se présente sous la forme de **19 fiches diagnostic**.

## Ce que vous trouverez dans les fiches diagnostic

Chaque fiche met en exergue :

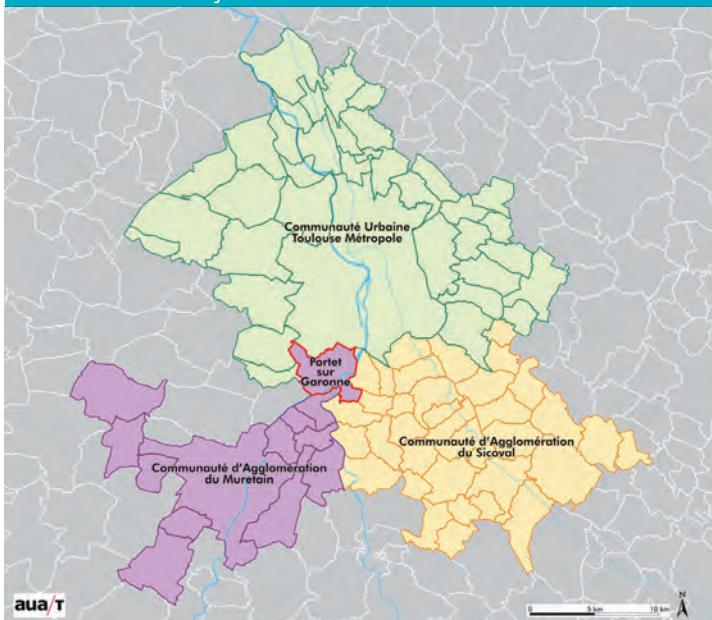
- les enjeux du développement durable et les questions à se poser ;
- les chiffres clés ;
- des verbatims issus des ateliers de concertation, repris dans les encadrés oranges ;
- un tableau de synthèse reprenant les atouts et faiblesses par thème, ainsi que les premières orientations stratégiques dégagées par les participants aux ateliers de concertation.

## Finalité du document

A l'issue de la phase de diagnostic, seront définis des **enjeux pour le territoire**, sur la base des atouts, des faiblesses et des perspectives identifiés dans le Diagnostic partagé au regard du développement durable.

Pour répondre à ces enjeux, un programme d'actions sera élaboré sous forme de fiches action. Chaque fiche déclinera les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir, l'échéancier précis ainsi que les indicateurs d'évaluation propres à chaque action.

## Intercommunalités majeures



## Portet-sur-Garonne en quelques chiffres :

## Territoire

Superficie : 1 620 hectares

Altitude : 142 m à 235 m

Espaces naturels : 9 %

Espaces agricoles : 32 %

## Population (Insee 2013)

Population : 9 562 habitants

16<sup>e</sup> commune du département en termes de poids démographique

Densité : 590 habitants au km<sup>2</sup>  
Nombre de ménages en 2008 :

Nombre de ménages en 2009 : 3 794

## Logements (Insee 2009)

Nombre de logements : 4 122 logements  
Part des propriétaires : 58 %

Part des propriétaires : 58 %

Situation de la commune de Portet-sur-Garonne





# Axe 1 Lutter contre le changement climatique, protéger l'atmosphère et faciliter les déplacements

Les impacts des énergies fossiles sur le changement climatique, la qualité de l'air et la santé publique sont aujourd'hui connus. L'utilisation massive de ces ressources pose la question de la sécurité d'approvisionnement qui pourrait ne plus être assurée au-delà des 40 prochaines années.

Les effets se font déjà sentir avec la volatilité du prix du gaz et du pétrole, induisant des difficultés sociales et économiques.

L'approvisionnement en énergie électrique connaît lui-aussi ses propres limites. L'extension du réseau et des capacités de production, rendues nécessaires par l'accroissement des besoins, s'avèrent coûteuses et de plus en plus délicates. Les projets d'implantation sont en effet sources de conflits en termes d'occupation de l'espace, de sensibilité environnementale et d'acceptation sociale.

La maîtrise des consommations d'énergie et la diversification des sources d'approvisionnement, notamment à travers le développement des énergies renouvelables, sont les deux orientations qui se dessinent pour répondre à ces enjeux.

Les solutions qui émergent sont le plus souvent territoriales et relèvent en grande partie des choix d'aménagement du territoire.

## Thématiques traitées dans l'Axe 1 :

### **Fiche 1 - Qualité de l'air**

**Mots-clefs** / Qualité de l'air extérieur, qualité de l'air intérieur, pollution, transport, résidentiel, tertiaire...

### **Fiche 2 – Énergie et climat**

**Mots-clefs** / Consommation d'énergie, énergies renouvelables, combustibles fossiles, bâtiment énergivore, urbanisme, économie d'énergie...

### **Fiche 3 – Mobilité et transports**

**Mots-clefs** / Motorisation des ménages, modes de déplacements doux, transports en commun, accessibilité des espaces publics, cheminement piétons, réseau cyclable...



## Qualité de l'air



### Enjeux du développement durable

**Limiter les émissions de polluants et de gaz à effet de serre dans l'atmosphère**

**Préserver la santé des habitants et améliorer leur qualité de vie**

**Contribuer à la qualité de l'air intérieur**

Les questions à se poser :

- Quelles sont les caractéristiques de la qualité de l'air ?
- Quelles sont les dynamiques en faveur de la protection de la qualité de l'air (actions, outils d'information et de sensibilisation) ?

Station Boulevard Eisenhower



Station Chapitre



## CHIFFRES CLÉS

### Les 4 stations les plus proches :

- 2 stations industrielles à Toulouse (Chapitre et Eisenhower) installées en périphérie de l'incinérateur,
- 1 station trafic (Périmérique) sur le périphérique Sud,
- 1 station urbaine (Jacquier) attenante à l'école Maurice Jacquier à Toulouse.

# Qualité de l'air extérieur

### La qualité de l'air dépend de plusieurs facteurs :

- des conditions météorologiques qui peuvent favoriser la dispersion ou la concentration de polluants ;
- de l'importance du trafic automobile ;
- des activités, notamment industrielles, susceptibles de rejeter des produits polluants dans l'atmosphère.

### Une qualité de l'air à Portet-sur-Garonne qui n'est pas particulièrement dégradée

- La commune de Portet-sur-Garonne dispose de conditions climatiques plutôt favorables à la qualité de l'air. Le régime des vents soutenus, le faible nombre de jours à inversion de température ou de brouillard, ainsi que les nombreux espaces verts et boisés du territoire, poumons verts capteurs de CO<sub>2</sub> et de poussières, en font une commune propice à une bonne qualité de l'air. Par ailleurs, la commune développe un Schéma des itinéraires pour les déplacements en modes doux qui participe à la réduction du trafic automobile.
- Les pollutions sont principalement liées aux activités quotidiennes des populations, telles que le chauffage et le trafic, et au secteur industriel.
- Des populations de plus en plus touchées par des allergies respiratoires dues à la pollution et aux pollens.
- Toutefois, la commune se situe en première couronne en limite Sud de Toulouse, dans un secteur urbain exposé aux problèmes de qualité de l'air du fait de la présence de nombreux axes routiers et de nombreuses industries.

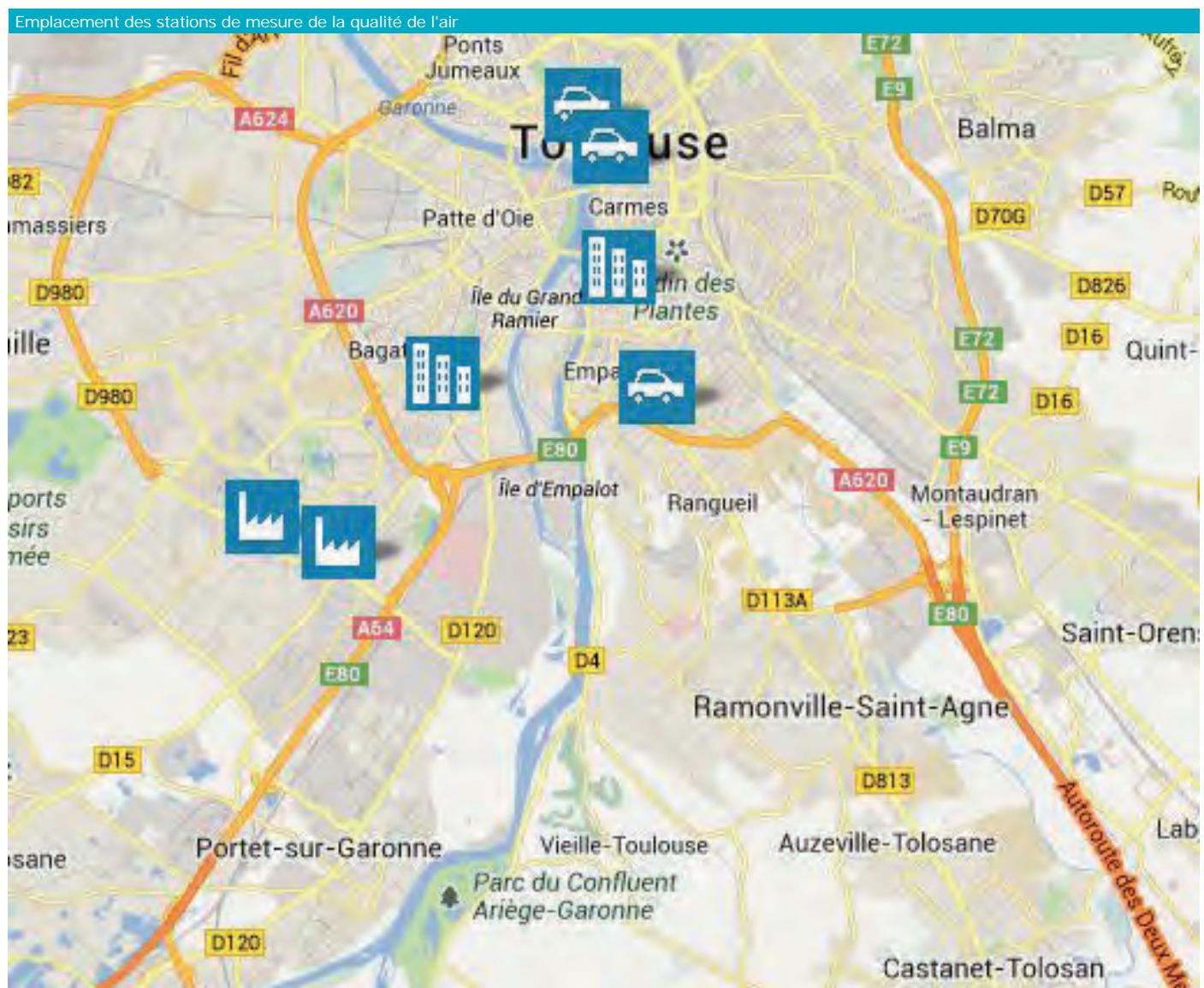
### Un Observatoire Régional de la qualité de l'Air en Midi-Pyrénées (ORAMIP)

- L'ORAMIP a la responsabilité de la mesure de l'indice ATMO qui renseigne quotidiennement sur la qualité de l'air à partir de 4 polluants : le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>), le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>), l'ozone (O<sub>3</sub>) et les particules en suspension d'un diamètre inférieur à 10 microns PM10.
- Il existe un réseau de 19 stations fixes sur l'agglomération toulousaine.
- Pas de station de mesure présente sur le territoire de Portet-sur-Garonne et absence de campagne de mesure.

### Le Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE)

- Créé par la loi Grenelle II et approuvé en 2012, le Schéma Régional Climat Air Energie a vocation à définir les grandes orientations et objectifs régionaux en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, maîtrise de la demande d'énergie, développement des énergies renouvelables, qualité de l'air et adaptation au changement climatique. L'instauration d'un suivi annuel, puis d'une évaluation du schéma en 2017, permettra d'observer l'efficacité de sa mise en œuvre.

*Des nuisances olfactives à proximité de la station d'épuration en bord de Garonne, ainsi qu'à proximité de certaines entreprises et activités (Malet, Bonna Sabla, Decons...)*



Source : ORAMIP



# Qualité de l'air intérieur



## Une attention à porter à la qualité de l'air intérieur

- Nous passons en moyenne 20 heures par jour dans un espace clos ou semi-clos que cela soit dans les logements, lieux de travail, écoles, espaces de loisirs, transport... La qualité de l'air intérieur peut avoir des impacts sur le confort et la santé des populations (gênes, odeurs, irritations, allergies respiratoires...).
- On constate une absence généralisée de données et de suivi de la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments, mais des études tendent à montrer que tous les milieux clos ou semi clos sont concernés par différents types de polluants. Les polluants mesurés proviennent de plusieurs sources, parmi lesquelles :
  - L'extérieur du bâtiment : le sol (radon) ou l'air extérieur (monoxyde de carbone, oxydes d'azote, particules et certains composés organiques volatiles – COV).
  - Les produits de constructions, d'ameublement, de décoration, d'entretien et de bricolage : la plus part des COV et les particules.
  - Les appareils de combustion (chauffage, production d'eau chaude) : monoxyde de carbone, oxydes d'azote, particules, certains COV.
  - Les plantes et les animaux : pollens, acariens, animaux domestiques.
  - La présence et l'activité humaine (tabagisme, activités de cuisine ou d'entretien, bureautique...) : particules, monoxyde de carbone, COV et aldéhydes...



# Synthèse

## Atouts

### Qualité de l'air extérieur

Un climat plutôt favorable à la qualité de l'air.

De nombreux espaces verts et boisés, véritables poumons verts, capteurs de CO2 et de poussières.

Un réseau de surveillance de la qualité de l'air présent à l'échelle de l'aire urbaine.

Des actions en faveur des modes de déplacement doux, peu polluants.

## Faiblesses

### Qualité de l'air intérieur

Une commune urbaine exposée à des pollutions dues au trafic routier, aux dispositifs de chauffage et aux activités industrielles (sablières, industries chimiques, incinérateur de Toulouse...).

Des nuisances olfactives autour des secteurs d'activité et de la station d'épuration, peu favorables à un cadre de vie agréable.

Une méconnaissance de la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments.

*Premières orientations stratégiques dégagées par les participants aux ateliers de concertation durant la phase Diagnostic :*

**<< Sensibilisation et information de la population aux problèmes liés à la qualité de l'air >>**

**Pour en savoir plus...**

- [www.oramip.org](http://www.oramip.org)
- [www.territoires-durables.fr/SRCAE](http://www.territoires-durables.fr/SRCAE)
- [www.oqai.fr](http://www.oqai.fr)



# Énergie et climat



## Enjeux du développement durable

**Limiter les consommations énergétiques**

**Inciter et promouvoir la maîtrise de la demande énergétique**

**Développer les énergies renouvelables**

**S'adapter aux changements climatiques**

### Les questions à se poser :

- Connait-on la consommation / production énergétique du territoire ?
- Quelles sont les actions mises en œuvre pour lutter contre le changement climatique et réduire les consommations énergétiques du territoire ?
- Quelles stratégies d'adaptation face au changement climatique ?
- Quelles sont les vulnérabilités du territoire liées au changement climatique ?

## CHIFFRES CLÉS

## Consommations électriques en 2012 à Portet-sur-Garonne :

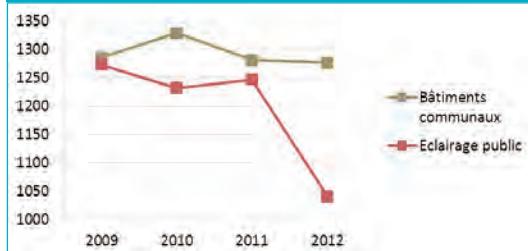
- Bâtiments communaux : 1 276 MWh, soit 146 kWh/habitant
- Éclairage public : 1 041 MWh, soit 119 kWh/ habitant

## Consommations de gaz en 2012 à Portet-sur-Garonne :

- 3 009 MWh, soit 344 kWh/habitant

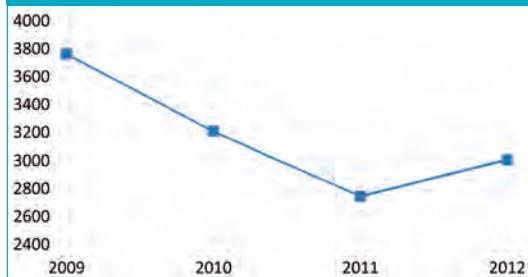
Source : Ville de Portet-sur-Garonne

## Évolution de la consommation électrique annuelle du patrimoine communal (en MWh)



Source : Ville de Portet-sur-Garonne

## Évolution de la consommation annuelle de gaz du patrimoine communal (en MWh)



Source : Ville de Portet-sur-Garonne

# Consommation énergétique

## Une volonté de réduire les consommations énergétiques du patrimoine communal

- Un suivi des consommations électriques et de gaz depuis 2009 permet de dégager des tendances de consommation énergétique à l'échelle communale.
- Stabilisation des consommations électriques dans les bâtiments communaux.
- Forte diminution des consommations électriques liées à l'éclairage public. Cette diminution s'explique par les récents travaux de réfection des dispositifs d'éclairage dans certains quartiers (rue des écoles, rue des frênes, gare...) et la mise en place d'éclairage à LED (diode électroluminescente) moins consommateur d'énergie.
- Forte diminution des consommations de gaz à l'échelle communale de 2009 à 2011. Cette diminution s'explique par la réhabilitation des chaufferies des écoles et bâtiments publics (bâtiment de La Poste, Salle du Confluent...), des travaux d'isolation des toitures dans les écoles et le bâtiment de La Poste et par le changement des huisseries dans les écoles, le bâtiment de La Poste, la Mairie et le bâtiment du service urbanisme.

## Une commune au patrimoine bâti riche et complexe

- Des bâtiments anciens dans le centre historique (Centre culturel, « château Ficat », Villa Florida...), autour du pôle administratif (Mairie, Gymnase, salle du Confluent, écoles Picard /Prévert...)
- Des bâtiments et équipements plus récents autour du complexe sportif et dans le quartier du Récébédou (Salle Blanconne, Collège, Maison des sports, Crèche, Maison des associations...).



Les participants aux ateliers de concertation sont conscients des enjeux liés à cette problématique et sont très sensibles aux actions engagées par la collectivité pour éviter le gaspillage et améliorer l'efficacité des installations communales. Ils relèvent cependant un manque d'éclairage naturel dans les équipements publics et bâtiments communaux.

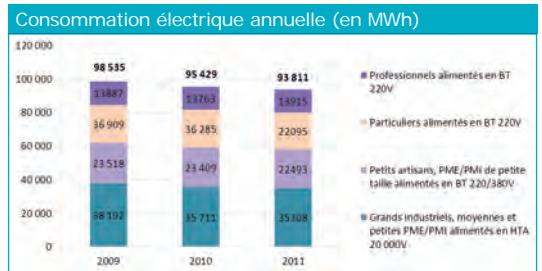
Des consommations jugées excessives sont également pointées pour l'éclairage :

- des terrains de sport,
- de certains espaces publics (bords de Garonne),
- des commerces,
- des zones d'activités (zones commerciales et zones industrielles).



## Un suivi des consommations électriques à l'échelle du territoire communal

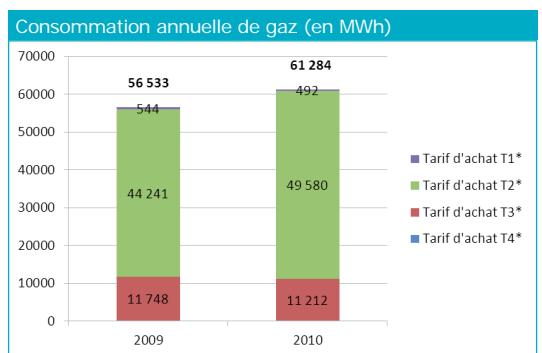
- L'Observatoire Régional de l'Energie Midi-Pyrénées (OREMIP) est un outil d'observation de la situation énergétique régionale qui capitalise des informations sur les consommations énergétiques à l'échelle locale.
- La consommation électrique a baissé de 4,8% entre 2009 et 2011 passant de 98 535 MWh à 93 811 MWh. En 2011, la consommation électrique provient à 37% des grands industriels, PME/PMI de moyenne et petite taille alimentées en haute tension, à 24% des petits artisans et des PME/PMI alimentés en basse tension et des particuliers alimentés en basse tension et à 15% des professionnels alimentés en basse tension.
- La consommation de gaz a augmenté de 1% entre 2009 et 2010 passant de 56 533 MWh à 61 284 MWh. Les clients dont la consommation est comprise entre 6 et 300 MWh par an (tarif d'achat T2) sont ceux qui ont connu la plus grande augmentation, 12% entre 2009 et 2010.



Source : OREMIP

## Un diagnostic régional qui permet de dégager les grandes tendances et principaux axes de réflexion

- En 2009, le secteur résidentiel/tertiaire est le plus consommateur et représente 45 % de la consommation d'énergie totale. Parmi ces consommations plus des 3/4 sont liées au résidentiel. Le chauffage englobe près de 70% de la facture énergétique de l'habitat.
- Le secteur des transports est le second plus gros consommateur d'énergie et représente 38 % de la consommation d'énergie totale. Ces consommations sont liées au trafic routier à 92 %.
- Les secteurs industriels et agricoles sont moins consommateurs et représentent à eux deux 17 % de la consommation d'énergie totale en Midi-Pyrénées.



Tarif d'achat T1 : consommation annuelle < 6 MWh

Tarif d'achat T2 : 6 MWh < consommation annuelle < 300 MWh

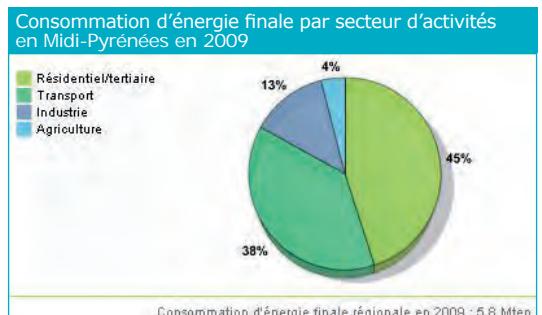
Tarif d'achat T3 : 300 MWh < consommation annuelle < 5 GWh

Tarif d'achat T4 : consommation annuelle > 5 GWh

Source : OREMIP

## Des améliorations qui peuvent être apportées sur le parc de logements pour diminuer les consommations énergétiques

- Les maisons individuelles consomment plus que les logements collectifs, et les logements anciens construits avant 1975, sans prescriptions en matière d'isolation acoustique et performances énergétiques et non soumis à la réglementation thermique consomment plus que des logements récents soumis à la réglementation thermique 2012.
- Un logement bien orienté permet de mieux capter le rayonnement solaire, de stocker l'énergie, de distribuer cette chaleur dans l'habitat, de réguler la chaleur, d'éviter les déperditions dues au vent, et permet l'utilisation des énergies renouvelables.
- Une consommation énergétique du secteur résidentiel fortement liée :
  - à la structure du parc de logements (typologie, années de construction),
  - au type de chauffage (chauffage central, électrique ...) et au combustible utilisé,
  - à l'orientation du bâtiment,
  - à l'utilisation de climatiseur source de surconsommation énergétique dans les logements.
- Caractéristiques du parc de logements de Portet-sur-Garonne en 2009 :
  - Des logements relativement anciens : 48 % des logements ont été construits avant 1975. Un parc de logements sociaux plus récent (13 % ont été construits avant 1975).
  - Un parc à dominante d'habitat individuel : 80 % de maisons individuelles.



Source : OREMIP

Candélabre éolien / solaire



Photovoltaïque sur bâtiments industriels



Photovoltaïque sur habitat individuel

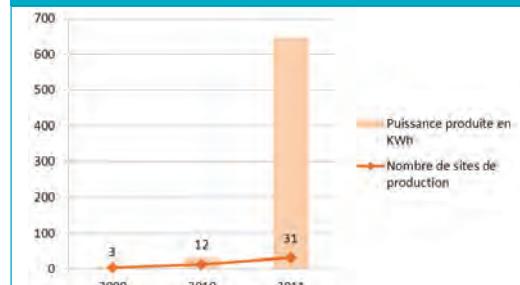


# Énergies renouvelables

## La maîtrise de l'énergie passe également par le développement des énergies renouvelables

- Portet-sur-Garonne dispose d'un bon niveau d'ensoleillement propice à la production d'énergie électrique (via l'énergie solaire photovoltaïque) et de chaleur (via le solaire thermique).
- Quelques panneaux signalétiques et lampadaires équipés de panneaux photovoltaïques et d'éoliennes.
- De nombreux particuliers dotés d'équipements pour la production d'énergie renouvelables.
- La production d'énergie d'origine photovoltaïque a été multiplié par 100 entre 2009 et 2011, passant de 6 kWh à 647 kWh. Le nombre de sites de production a quant à lui été multiplié par 10 entre 2009 et 2010.

Evolution de la production d'énergie photovoltaïque sur le territoire communal



Source : OREMIP

# Sensibilisation

## Des actions de sensibilisation de la population qui s'amorcent

- Des solutions simples peuvent être mises en œuvre pour diminuer les consommations énergétiques des ménages, comme par exemple bien régler ses radiateurs, éteindre les appareils en veille, profiter de la lumière naturelle, installer des ampoules basse consommation ou encore entretenir régulièrement sa chaudière. Ces initiatives sont bénéfiques à l'environnement et au budget des ménages.
- Une exposition à l'Hôtel de ville en 2012 sur le thème « La maison éco citoyenne ».
- Des actions de sensibilisation organisées lors des Journées Nature.

# Adaptation au changement climatique

L'adaptation au changement climatique recouvre les mesures qui peuvent être prises pour faire face à l'évolution du climat. Elle vise à réduire les risques et les dommages causés par le changement climatique.

## Les actions d'adaptation peuvent par exemple concerner :

- l'éloignement des logements des zones inondables dans un contexte climatique futur,
- la sélection de nouvelles variétés de plantes mieux adaptées aux nouveaux équilibres climatiques,
- l'ajustement des réseaux énergétiques à une nouvelle structure de la consommation...

## Portet-sur-Garonne, comme la plupart des communes françaises, ne dispose pas d'une véritable stratégie d'adaptation mais des initiatives communales vont dans le sens de l'adaptation au changement climatique

- Des actions qui visent à réduire l'exposition au risque d'inondation (Fiche n°6 « Risques et Nuisances ») ;
- Le choix d'essences moins consommatrices en eau et plus adaptées au climat local pour l'aménagement des espaces publics (Fiche n°17 « Gestion responsable ») ;
- La préservation des espaces naturels et espaces verts urbains pour lutter contre le phénomène d'îlots de chaleur urbains (Fiche n°5 « Biodiversité et espaces naturels »).

## Une vision encore partielle de l'énergie et du climat

- Malgré ces initiatives, la vision des problématiques énergétiques et climatiques à Portet-sur-Garonne reste encore partielle.
- Aucun diagnostic énergétique global, Bilan carbone, tableau de bord de suivi des consommations ou plans d'actions couvrant tous les champs de l'action communale n'est mis en place.
- Certains bâtiments communaux ne sont pas encore rénovés et restent énergivores.
- Des bâtiments communaux non équipés d'énergie renouvelable.

Un manque d'initiatives privées liées aux coûts des constructions de plus en plus importants,

Assez peu d'initiatives éco-responsables de la part des Portésiens et des agents sur cette problématique,

Un manque de sensibilisation auprès des Portésiens et des agents de la collectivité.



## Champs de l'action communale en matière d'énergie :

- Urbanisme
- Organisation des transports et de la mobilité
- Construction et entretien des bâtiments collectifs
- Gestion de l'éclairage public
- Gestion de la flotte de véhicules
- Soutien aux acteurs économiques
- Sensibilisation et mobilisation des Portésiens et des agents de la collectivité

## Pour en savoir plus...

- [www.oremip.fr](http://www.oremip.fr)
- [www.ademe.fr/midi-pyrenees/](http://www.ademe.fr/midi-pyrenees/)
- [www.developpement-durable.gouv.fr/Strategie-nationale-d-adaptation](http://www.developpement-durable.gouv.fr/Strategie-nationale-d-adaptation)

# Synthèse

## Atouts

## Faiblesses

### Consommations énergétiques et climat

Un diagnostic régional qui permet de dégager les grandes tendances en matière de consommation énergétique.

Des améliorations qui peuvent être apportées sur le parc de logements.

Un suivi des consommations des bâtiments communaux et de l'éclairage public qui s'amorce.

Une méconnaissance des consommations énergétiques à l'échelle de la commune (publiques et privées).

Des secteurs très consommateurs en énergie : le résidentiel tertiaire et le transport.

Un héritage urbain peu efficace en terme énergétique :

- Un parc de logements relativement ancien,
- Un parc à dominante d'habitat individuel,
- Un étalement urbain et des coupures physiques favorisant l'utilisation de la voiture particulière,
- Des équipements publics énergivores.

Des efforts à poursuivre sur l'éclairage public et l'éclairage des zones d'activités et commerces.

Assez peu d'initiatives éco-responsables de la part des Portésiens et des agents sur cette problématique.

Une vision encore partielle des problématiques énergétiques et climatiques.

### Énergies renouvelables

Un potentiel de développement des énergies renouvelables.

Un fort niveau d'ensoleillement propice à la production d'énergie électrique (photovoltaïque) et de chaleur.

Quelques initiatives privées et publiques qui s'engagent.

Une absence d'installation sur les bâtiments communaux et peu sur les bâtiments industriels à vocation commerciale ou industrielle.

### Sensibilisation

Des actions de sensibilisation de la population qui s'amorcent.

Un manque de sensibilisation auprès des Portésiens et des agents de la collectivité.

### Adaptation au changement climatique

Pas de stratégie d'adaptation au changement climatique.

Quelques initiatives communales qui vont dans le sens de l'adaptation au changement climatique : gestion du risque d'inondation, préservation des milieux naturels, utilisation d'essences moins consommatrices en eau ...

### Premières orientations stratégiques dégagées par les participants aux ateliers de concertation durant la phase Diagnostic :

**<<** Un potentiel important d'économie d'énergie et d'utilisation des énergies renouvelables dans l'habitat individuel et les bâtiments communaux.

Des actions déjà engagées par la collectivité à systématiser à l'ensemble des services, bâtiments communaux et éclairage public.

Renforcer et poursuivre les actions de sensibilisation des Portésiens, des agents et des élus à la maîtrise de l'énergie. S'appuyer sur les outils et

structures existants comme les espaces info énergie, l'ADEME, l'ANAH...

Profiter de la révision du PLU pour agir sur la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables.

Développer les actions en faveur de l'adaptation au changement climatique.



# 3

Fiche

Axe 1 Lutter contre le changement climatique,  
Protéger l'atmosphère et faciliter les déplacements

## Mobilité et transports



### Enjeux du développement durable

Répondre aux besoins de mobilité de tous

Réduire la demande de mobilité contrainte

Préserver l'environnement et le climat à travers  
l'offre de transport

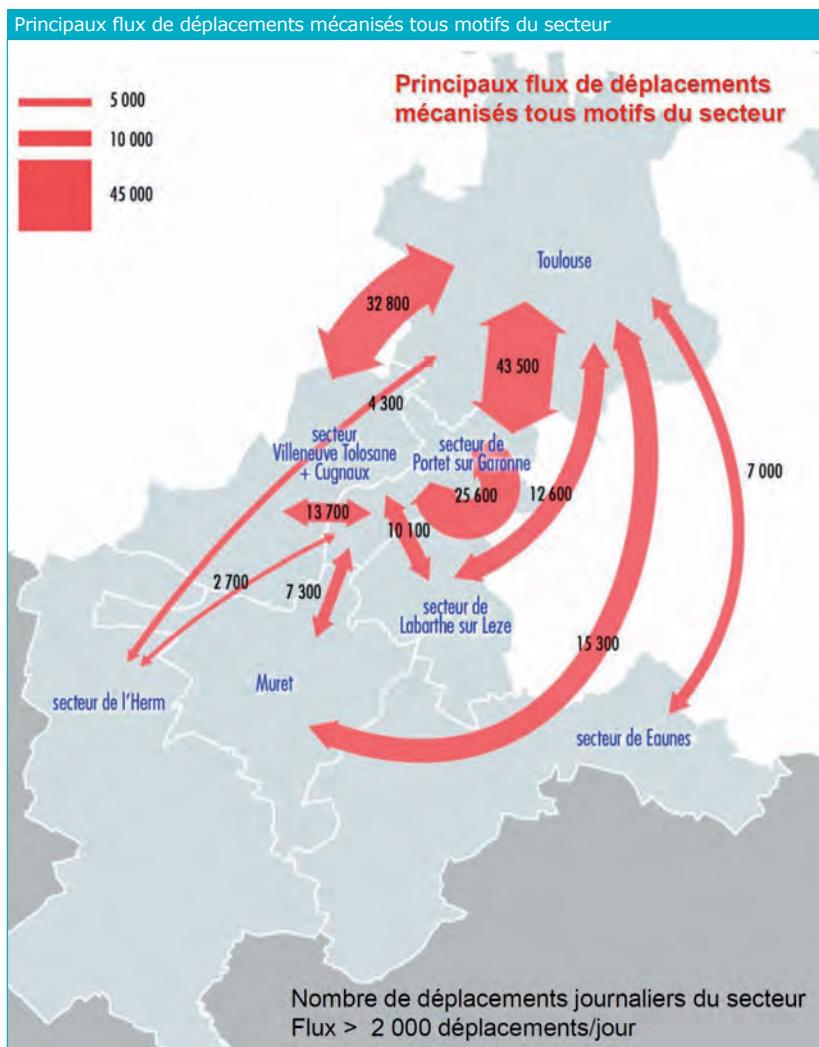
Les questions à se poser :

- Comment se déplacent les Portésiens sur le territoire ?
- Quelle est l'offre de transports en commun sur le territoire ?
- L'offre de transport est-elle adaptée aux besoins de mobilité des populations ?
- Les équipements, services et espaces publics sont-ils accessibles pour tous ?
- Quel est l'impact de la mobilité en termes de gaz à effet de serre et de consommation énergétique ?

# Déplacements à l'échelle du bassin de mobilité

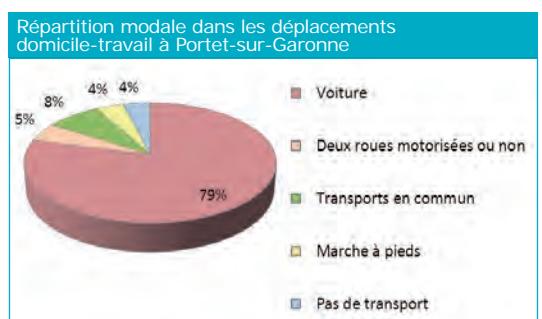
**Des déplacements importants en lien avec Toulouse** (43 500 déplacements/jour) et internes au secteur de Portet-sur-Garonne (25 600 déplacements/jour).

**À ces flux s'ajoutent les déplacements de transit**, en provenance de Muret, Villeneuve-Tolosane, Cugnaux et Labarthe-sur-Lèze, qui se dirigent vers Toulouse.



## Une utilisation de la voiture prédominante

- Des déplacements domicile-travail en voiture prédominants (79% des déplacements en 2009) similaires aux tendances observées dans la plupart des communes périphériques.
- Des transports en commun assez peu utilisés (8%), tout comme les deux roues (5 %) et la marche à pied (4%). Une faible utilisation des transports en commun dans le centre (5% des déplacements).
- Une dominante de ménages avec 2 voitures ou plus (46 % des ménages, soit un peu moins que les moyennes observées sur la CAM et les communes de première couronne).



Source : Insee 2009

# Offre et usages des transports en commun

## CHIFFRES CLÉS

### Offre ferroviaire :

- 79 trains/jour aux heures de pointe (un train au  $\frac{1}{4}$  d'heure), mais pas de réel cadencement sur le reste de la journée sauf en direction de Pamiers (un train à la  $\frac{1}{2}$  heure).
- Des temps de parcours performants (7 mn vers la gare Saint-Agne de Toulouse ; 12 mn vers la gare Matabiau de Toulouse)
- Une tarification mensuelle de 29,90 € en lien avec la gare Matabiau
- Une utilisation importante de la voiture en lien avec la gare (67 %) contre 2 % en bus pour accéder à la gare et 16 % pour quitter la gare.

Source : SNCF 2010, Région 2010



### Une offre de transports en commun importante et diversifiée mais de qualité moyenne

- Des zones d'habitat et d'activité encore éloignées de la zone d'influence des transports en commun (Clairfont, Bois vert, Bords de Garonne), des temps de parcours parfois longs, des cadencements irréguliers.
- Une offre ferroviaire à la gare de Portet-sur-Garonne satisfaisante aux heures de pointe (heures de la journée où le nombre de voyageurs est le plus important) et performante en temps de parcours vers le centre de Toulouse. Une augmentation de la fréquentation de la gare : 693 montées-descentes par jour en 2010, 795 en 2011 et 862 en 2012. (Source : Réseau Ferré de France)

**« Les participants aux ateliers de concertation considèrent la gare SNCF de Portet-sur-Garonne comme un réel atout et une opportunité pour la commune de développer une alternative à l'utilisation de la voiture particulière. »**

**« Malgré une offre de trains satisfaisante, ceux-ci semblent souvent saturés et leurs cadencements sont jugés trop faibles en heures creuses. »**

**« Même si le parking de la gare a récemment fait l'objet d'un réaménagement par la commune et a été agrandi, les participants estiment que ce parking est encore sous-dimensionné. »**

**« Les passagers ont également la possibilité de prendre leur vélo dans le train, mais l'accès au quai en vélo et dans le train aux heures de pointe est jugé difficile. »**



- Deux lignes de bus régulières en rabattement à la Gare de Portet-sur-Garonne depuis Basso Cambo via l'Ouest de l'A64, mais qui ne desservent pas les quartiers d'habitat à l'Est de l'A64 (lignes n°47 et n°49). Deux lignes principalement en lien avec le centre-ville et le métro de Toulouse, qui desservent les coeurs des quartiers, mais qui ne desservent pas la gare (ligne n°52 de Roquettes à Empalot et ligne n°50 de Roques à Basso Cambo).

## CHIFFRES CLÉS

### Réseau de transport en commun :

- 4 lignes de bus : 47, 49, 50 et 52
- 2 « Transport A la Demande » (TAD)
- 4 navettes gratuites (TAMtam)
- 1 gare ferroviaire
- 8 lignes de bus départementales (voir CAM)

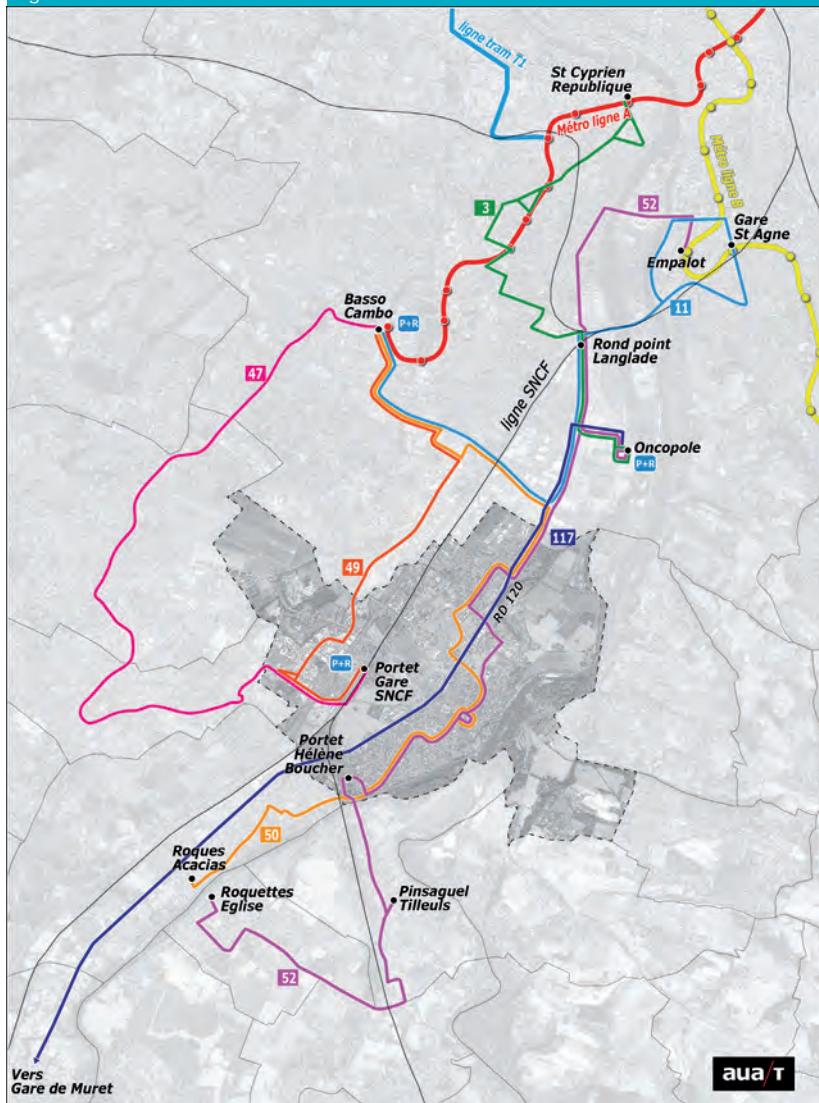
Source : Tisseo, CAM 2013

- Une voie en site propre qui s'arrête aujourd'hui au Nord de Portet-sur-Garonne sur la commune de Toulouse et une ligne de bus dont le terminus s'arrête à l'Oncopôle (ligne n°3) qui ne profitent pas aux Portésiens.

Des projets de Transport en Commun en Sites Propre (TCSP) inscrits au Plan de Déplacement Urbain (PDU) de la commune qui amélioreront la desserte des quartiers (Récébédou, Clairfont, centre-ville...) :

- TCSP sur la RD 120 à l'horizon 2015 entre l'Oncopôle et la gare de Portet-sur-Garonne,
- TCSP (téléporté) à l'Horizon 2020 entre l'Oncopôle et l'Université Paul Sabatier,
- TCSP à très long terme entre la gare de Portet et la Voie du Canal Saint Martory.

Lignes de bus desservant le territoire



Source : Tisseo 2013

- Deux Transports à la Demande (TAD) sur réservation via Saubens (ligne qui propose 10 courses/jour aux heures de pointes uniquement) et sur le secteur des coteaux.

8 lignes départementales sur demande qui desservent le Sud du département depuis la RD120.

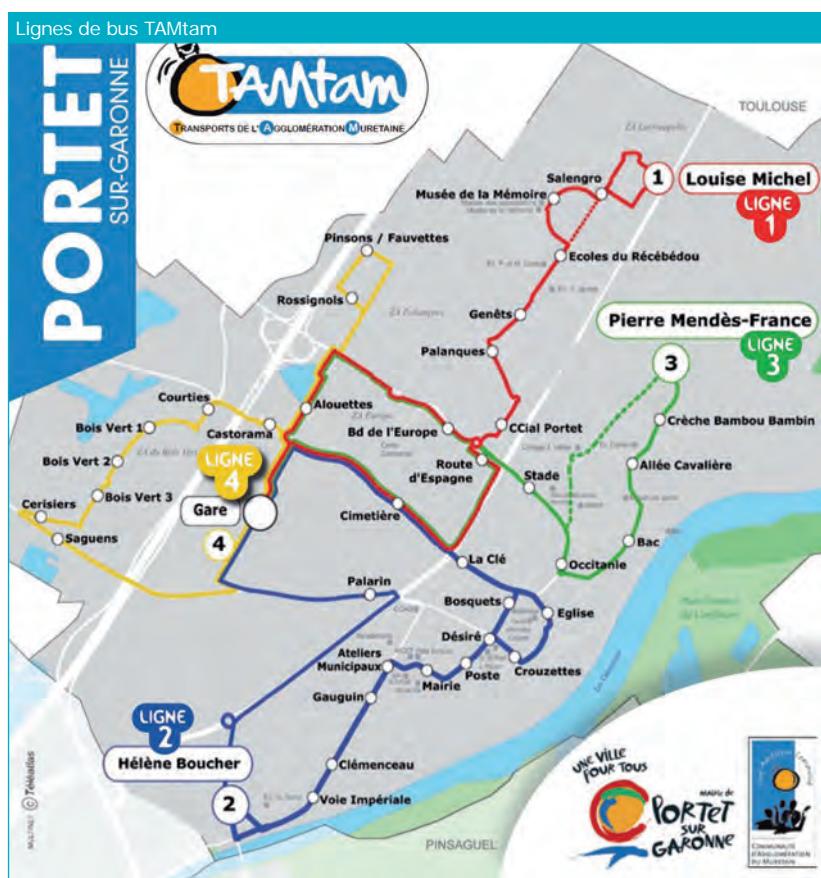
- Depuis 2010, une offre de navettes gratuites TAMtam entre la gare et les différents quartiers. Des fréquentations qui ont plus que doublé depuis leurs mises en service : 13 786 voyageurs en 2010, 24 627 voyageurs en 2011 et 38 932 en 2012.

- 1 service municipal gratuit permet le transport des enfants vers les lieux d'activités extra-scolaires : tous les soirs après l'école et les mercredis après-midi en période scolaire.

- 1 service de transport pour les personnes âgées est également mis en place par le CCAS.

Navette communale





Source : Communauté d'Agglomération du Muretain

Un prix excessif des tickets de bus et de train pour un trajet en ville et vers Toulouse qui limitent l'utilisation des transports en commun.

Des temps de trajet vers Toulouse en bus trop importants aux heures de pointe qui génèrent de nombreux retards et qui n'incitent pas à l'utilisation des transports en commun.

Des horaires de bus et de navettes TAMtam peu adaptés aux besoins des Portésiens aux heures creuses et un manque de coordination entre les horaires des bus, des navettes et des trains selon les périodes de l'année (été, hiver).

Un manque d'éclairage et de protection des abris-bus

Des bus encore trop polluants par rapport aux bus électriques.





# Voirie et circulation routière

« Ces coupures physiques sont considérées comme peu favorables au lien social entre les quartiers et limitent les déplacements inter-quartiers. »

« Malgré ces dysfonctionnements, les participants estiment que la commune dispose d'un bon niveau de desserte et reste facilement accessible grâce à la rocade et à la gare. »

« Malgré ces problèmes de circulation, les participants relèvent que les abords des écoles sont bien sécurisés et sont très satisfaits de la gratuité des parkings. L'augmentation du coût des transports pour les usagers est également une préoccupation collective. »

## Offre de voirie

- Un réseau de voies radiales orientées Nord-Sud qui découpe le territoire communal et accentue les phénomènes d'isolement des quartiers.
- Un maillage de voiries Est-Ouest insuffisant.
- Des échangeurs perfectibles et incomplets sur l'A64 et la RD120.
- Une rive droite de Garonne (secteur des Coteaux et Parc du Confluent) peu accessible et très isolée du reste de la commune.

## Usages des voies en général

- Une circulation très dense qui arrive à saturation sur de nombreux axes aux heures de pointe ainsi que le samedi (A64, route d'Espagne, secteur du Centre Commercial et quartiers limitrophes).
- Une augmentation croissante et constante du trafic sur l'A64.
- Des dysfonctionnements aux échangeurs et des carrefours dangereux sur la route d'Espagne (Palarin, Saliège) et sur les plus grosses voies des secteurs d'habitat.
- Des vitesses de circulation trop importantes par endroits et des abords dangereux pour les habitants en limite de la zone commerciale.
- Des problèmes de sécurité liés au stationnement de véhicules sur les trottoirs.
- Un manque de passages piétons « bateaux » (passages bas).
- Un trafic routier important sur la RD 120 en traversée de la commune (22 000 à 25 000 véhicules /jour) et des mouvements tournants importants sur le giratoire Dide en lien avec l'échangeur du Chapitre et le boulevard Eisenhower.

Les sources d'énergie fossiles (charbon, pétrole, gaz) sont limitées sur Terre et l'on ne sait qu'approximativement quelles réserves exploitables il peut encore rester.

Le transport est un besoin irremplaçable et pour son fonctionnement, il est dépendant à 98 % des produits pétroliers. On peut alors s'interroger sur les perspectives de ce secteur face à la raréfaction du pétrole et à l'augmentation du prix du baril.

A l'avenir, il faudra donc se tourner inévitablement vers d'autres sources d'énergie plus durables et s'y adapter en changeant nos pratiques et nos modes de vie.



## CHIFFRES CLÉS

### Modes doux à Portet-sur-Garonne

- Environ 10 % des déplacements domicile travail des Portésiens sont effectués en modes doux
- 12,5 km de pistes cyclables
- 22,7 km de pistes à créer prévus dans le Schéma communal des itinéraires pour les déplacements en modes doux

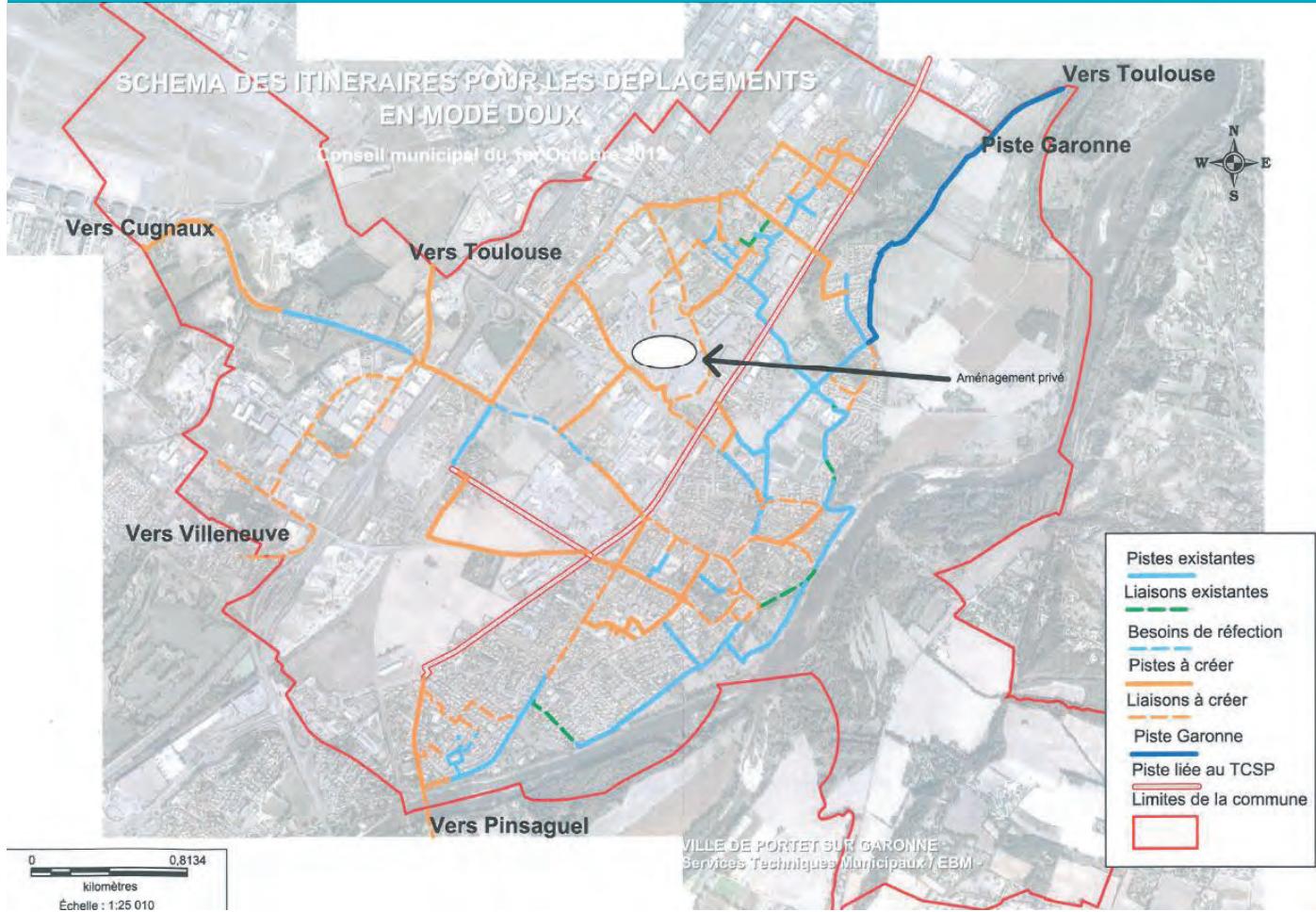
Source : Insee 2009, commune 2013

# Modes doux

### Un réseau de modes doux en développement, mais encore discontinu

- Une commune à proximité de la ville centre toulousaine qui bénéficie d'une topographie favorable aux déplacements doux, en dehors de la rive droite de Garonne.
- Des quartiers encore peu accessibles en modes doux (Gare, Récébédou, secteur autour de l'ancienne route Impériale, rive droite de la Garonne et Parc du Confluent).
- Des transversales à la RD 120 non aménagées et non sécurisées.
- Un Schéma des itinéraires pour les déplacements en modes doux adopté depuis 2012 qui permettra d'améliorer et de sécuriser les réseaux cyclable et piéton aujourd'hui jugés incomplets et peu sécurisés par endroits. Un maillage piéton-cyclo sera ainsi développé entre les quartiers et valorisé par la collectivité. Ce schéma prévoit également de développer les modes de déplacements doux en lien avec les communes voisines.

Schéma des itinéraires pour les déplacements en modes doux



Des problèmes de sécurité et un manque de continuités cyclables et piétonnes sont relevés à Portet-sur-Garonne entre les différents quartiers, vers Toulouse et les communes voisines et pour le franchissement de la route d'Espagne, de l'autoroute et la traversée du pont de Pinsaguel.

Des circulations sur voies cyclables parfois difficiles aux niveaux des passes à vélo.

Des parkings à vélo peu utilisés et non sécurisés.

Même si des améliorations sont possibles et envisagées, les participants aux ateliers de concertation mentionnent la présence d'un nombre important de pistes cyclables sur le territoire de Portet-sur-Garonne. Les nouvelles pistes cyclables et parkings à vélo se distinguent par leur grande qualité.

Le bac pour la traversée de la Garonne reste très apprécié des Portésiens, et fonctionne d'avril à septembre ; les vélos ne sont cependant pas autorisés pour des raisons de sécurité.

- Un projet de création d'itinéraire pour les modes doux autour du secteur de la confluence Garonne – Ariège, empruntant les deux ponts reliant Portet-sur-Garonne à Pinsaguel et Pinsaguel à Lacroix-Falgarde.

- Un projet de TCSP sur la RD 120 entre l'Oncopôle et la gare de Portet-sur-Garonne qui sera l'occasion de compléter et d'améliorer les réseaux cyclable et piéton et de renforcer l'intermodalité.

Même si certains secteurs ont fait l'objet d'aménagements pour faciliter l'accès aux piétons et vélos comme celui de la gare, ces espaces et les transports comme les bus et le train semblent aujourd'hui encore difficiles d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

Des difficultés d'accès à certains espaces publics pour les personnes à mobilité réduite et les personnes circulant avec des poussettes.



## Accessibilité des espaces publics et cheminements piétons

Personnes à mobilité réduite



### Une accessibilité des espaces publics et des cheminements piétons perfectibles

- Des espaces publics et des équipements difficilement accessibles depuis certains quartiers (Récébédou, Tardine, rive droite de la Garonne) du fait des nombreuses coupures physiques : infrastructures routières, ferroviaires et cours d'eau.
- Une accessibilité de la voirie et des espaces publics perfectible pour les personnes à mobilité réduite.
- Les déplacements des personnes à mobilité réduite pris en compte dans les nouveaux projets d'aménagement (accès au train, au bus, sécurisation des passages piétons ...).

# Synthèse

## Atouts

## Faiblesses

<b>Mobilité</b>	Des déplacements importants en lien avec Toulouse.	Des déplacements domicile-travail en voiture prédominants.  Une dominante de ménages avec deux voitures ou plus.
<b>Transports en commun</b>	Une offre de transport en commun importante et diversifiée.  Une offre ferroviaire à la gare de Portet-sur-Garonne satisfaisante aux heures de pointe et performante en temps de parcours vers le centre de Toulouse.  Une navette TAMtam gratuite avec une fréquentation en hausse.  Des navettes municipales spéciales pour les scolaires et les personnes âgées.	Une offre de transports en commun de qualité moyenne qui ne couvrent pas la totalité du territoire communal.  Des coûts de transport importants.  Des lignes de bus régulières peu fréquentées depuis Basso Cambo qui ne desservent pas les quartiers d'habitat.  Des lignes de bus qui desservent le quartier d'habitat peu attractives en termes de temps de parcours.  Des Transports A la Demande et des lignes de bus départementales peu adaptées aux Portésiens et peu fréquentées.
<b>Voiries</b>	Un réseau de voirie orienté Nord-Sud qui coupe le territoire et isole certains quartiers	Un maillage de voiries Est-Ouest insuffisant.  Une circulation dense qui sature le réseau routier.
<b>Modes doux</b>	Un réseau de modes doux en développement mais encore discontinu.  Un schéma des itinéraires pour les déplacements en modes doux approuvé en conseil municipal.	Des transversales à la RD 120 et à l'A64 non aménagées et non sécurisées.  Des quartiers peu accessibles en modes doux (discontinuités).
<b>Accessibilité</b>	Des espaces publics et des équipements facilement accessibles à pied ou en vélo au sein des quartiers.	Une accessibilité de la voirie et des espaces publics aux personnes à mobilité réduite perfectible.



### Premières orientations stratégiques dégagées par les participants aux ateliers de concertation durant la phase Diagnostic :

*Améliorer et sécuriser le maillage piétons et cycles et les liaisons inter-quartiers.*

*Désenclaver les quartiers pour favoriser la mixité.*

*Améliorer la prise en compte des déplacements des personnes à mobilité réduite dans les nouveaux projets d'aménagement.*

*Des projets de TCSP qui amélioreront la desserte des quartiers périphériques, les temps de parcours vers la ville centre toulousaine et qui faciliteront les déplacements en modes doux.*



**Pour en savoir plus...**

[www.tisseo.fr](http://www.tisseo.fr)

[www.agglo-muretain.fr](http://www.agglo-muretain.fr)



# Axe 2 Préserver le patrimoine et protéger des risques et des nuisances

Comme le rappelle le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable, c'est la prise de conscience de la dégradation, voire de l'épuisement des ressources naturelles et biologiques que sont l'eau, l'air, les sols et les ressources du sous-sol qui a été à l'origine même de l'idée de développement durable.

La surexploitation des richesses naturelles, les pollutions et les risques engendrés par l'activité humaine, la disparition des espèces à un rythme inédit dans l'histoire de la Terre mettent en péril le devenir même de l'espèce humaine et nécessitent aujourd'hui de repenser notre modèle de développement.

De plus, la qualité et la beauté des paysages et des espaces naturels, la préservation du patrimoine sont déterminantes pour la qualité de vie des populations et renvoient à des valeurs symboliques, culturelles et sociales qui constituent l'identité du territoire.

Préserver la biodiversité, les continuités écologiques, les ressources naturelles et les paysages, assurer la sécurité des biens et des personnes en limitant au maximum les risques encourus par les populations sont donc des enjeux majeurs du développement durable, pour lesquels les communes sont une des échelles d'intervention les plus appropriées.

## Thématiques traitées dans l'Axe 2 :

### Fiche 4 - Paysage et patrimoine

**Mots-clefs** / Paysage, patrimoine bâti, vestiges archéologiques, formes urbaines, qualité architecturale, histoire locale, affichage et publicité, réhabilitation, prescriptions paysagères...

### Fiche 5 - Biodiversité et espaces naturels

**Mots-clefs** / Patrimoine naturel, espaces boisés, zones humides, faune et flore, biodiversité remarquable et ordinaire, protections et inventaires...

### Fiche 6 - Risques et nuisances

**Mots-clefs** / Zones inondables, mouvements de terrain, risques industriels, antennes-relais de téléphonie mobile, sécurité des biens et des personnes, prévention, information, assainissement pluvial et eaux usées, vulnérabilité de la nappe alluviale, sites pollués, nuisances sonores, pollution visuelle...

### Fiche 7 - Activité agricole

**Mots-clefs** / Agriculture, pression urbaine, terres agricoles, bâti rural, production agricole, jardins familiaux...

### Fiche 8 - Ressources naturelles

**Mots-clefs** / Eau, réseau hydrographique, consommation d'eau, qualité de l'eau, ruissellement, occupation des sols, imperméabilisation des sols, consommation d'espace, étalement urbain, politique foncière, zones d'urbanisation future, remblais-déblais...



# Paysage et patrimoine



## Enjeux du développement durable

Préserver et valoriser le paysage et le patrimoine bâti

Favoriser un développement architectural de qualité

Améliorer les conditions de vie et créer des espaces agréables à vivre pour tous

Valoriser l'offre touristique

Les questions à se poser :

- Sur quels éléments physiques et symboliques de l'espace non bâti se fonde l'identité locale ?
- Le territoire communal présente-t-il une valeur particulière au sein du grand paysage ?
- Quel est le patrimoine paysager et architectural remarquable et ses tendances d'évolution ?
- Le patrimoine paysager et architectural est-il connu des Portésiens ?
- Quelles sont les pressions sur la qualité des paysages (points noirs paysagers, activités humaines...) ?
- Quelles sont les actions de protection, de requalification et valorisation engagées sur le territoire ?

# Paysage

« Une commune partagée en deux »

## Une commune implantée dans la plaine de la Garonne autour de la Route d'Espagne, axe de communication majeur

- Une topographie peu marquée, favorable au développement des réseaux de transport et d'électricité, implantés sous forme de linéaires parallèles, créant des paysages en « lanières ».
- Une mosaïque paysagère peu homogène, où la dualité urbain / rural est très marquée.

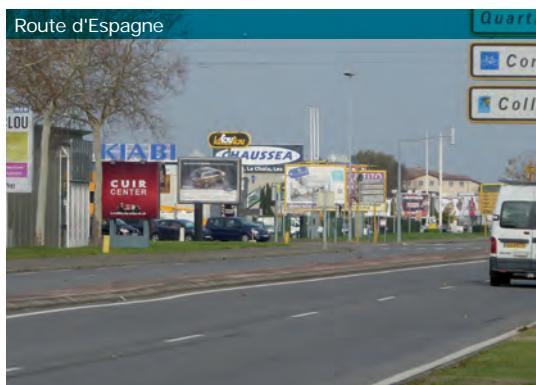
« Un paysage d'entrée de ville dégradé. Un bout de France moche  
Avant de venir y travailler, je ne savais pas qu'il existait un village à Portet, pour moi ce n'était qu'un centre commercial  
Une publicité agressive visuellement »

## Un paysage défini par plusieurs grandes unités délimitées par des axes naturels ou artificiels

- A l'Ouest de la RD 120, dans la basse plaine de la Garonne

## Paysage industriel et commercial d'entrée de ville hétérogène et peu qualitatif

Cette urbanisation a fortement modifié les paysages en créant un écran continu refermant les perceptions lointaines à partir des voies de circulation. Les zones d'habitat pavillonnaire et d'habitat collectif (Récébédou, Tardines, Palanques, Portésienne) s'égrainent également le long de ces principaux axes de communication, dans un continuum bâti au sein duquel les entrées de ville sont peu perceptibles.



« Le paysage dégradé lié au centre commercial et ses abords est plus particulièrement pointé par les participants du fait :

- De la mauvaise qualité des bâtiments et des aménagements,
- Du manque de verdure sur la rive gauche,
- D'un affichage publicitaire et commercial réglementé comme sauvage, agressif, excessif et peu esthétique,
- De la mauvaise qualité et des abords de voiries (parcelles en friches, manque de verdure, déchets, publicités...).

## **Paysage industriel lié à l'activité d'extraction des granulats en rive gauche**

Profitant des ressources amenées par le fleuve, cette ancienne activité a modifié le paysage et les écosystèmes de façon irréversible. Ces espaces aujourd'hui partiellement en friches, comblés ou en eau, créent un paysage peu valorisant et dégradé. Quelques secteurs d'habitat pavillonnaire sont également présents le long de la route de Francazal. La recolonisation par une végétation semi-aquatique et la présence de quelques boisements présentent toutefois un intérêt paysager et écologique à préserver et à valoriser.

Anciennes gravières en friche



## **Les espaces agricoles en mutation de Ferrié Palarin**

Compris entre la RD 120 et l'A64, cet espace encore partiellement cultivé propose un paysage d'apparence rurale et très ouvert. Les haies et alignements de platanes le long des axes routiers secondaires viennent ponctuer et animer ce paysage agricole. L'urbanisation et les axes de communication (voie ferrée, RD 120) qui s'intensifient viennent toutefois peu à peu refermer cette perception paysagère et ces visions lointaines. Le paysage est également très impacté par la présence de très nombreuses lignes à haute tension.

- A l'Ouest de la RD 120, sur la basse terrasse de la Garonne

Ferrié - Palarin



## **Paysage lié à l'aérodrome militaire Toulouse – Francazal**

- Cet espace très ouvert, mais entièrement clôturé prend place le long de la RD 15. Exclusivement dédié à l'activité aéronautique (piste d'atterrissement, entrepôts, vastes pelouses...), cet espace vient marquer le paysage communal en limite Ouest de la Ville.

Aérodrome Francazal



## **Des unités paysagères à l'Ouest peu valorisantes pour Portet-sur-Garonne et en opposition forte avec l'Est de la commune offrant des sites naturels et un bâti de grande qualité dans le centre ancien.**

- A l'Est de la RD 120, dans la basse plaine de la Garonne



Le centre ancien

### Le noyau villageois

Tourné vers le fleuve, il représente un bel exemple de village garonnais. La place du village, la halle, le mail de platanes, les ruelles du centre ancien... forment un ensemble de qualité.



Bâti pavillonnaire standardisé

### Les quartiers pavillonnaires

Un développement de l'urbain plus récent sous forme d'habitats individuels ou groupés offrent l'image d'un bâti souvent standardisé, peu structuré. Ces formes s'accompagnent d'une forte consommation d'espace et d'une multiplication de voiries, parfois mal raccordées au maillage existant.



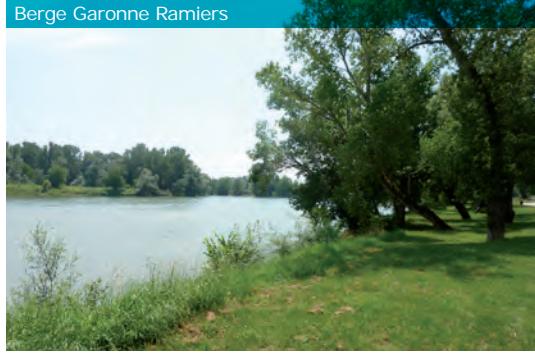
Coteaux d'Ariège et de Garonne

### Les coteaux de l'Ariège et de la Garonne

Ces terrasses de la Garonne et de l'Ariège forment une vaste étendue au relief peu accentué entaillé par de petites vallées où l'agriculture domine.

### Le fleuve et ses abords

Ce secteur de la confluence entre Ariège et Garonne constitue un paysage majeur identitaire et d'une grande qualité. L'aspect sauvage et naturel du fleuve et de sa ripisylve contraste avec la forte densité du bâti. Les aménagements de qualité proposés le long du fleuve (Ramiers et Parc du Confluent) constituent d'agréables espaces pour les Portésiens. Le faible relief et les caractéristiques des sols, favorables à l'installation d'une agriculture intensive, ont laissé peu de place aux zones boisées en dehors des bords de cours d'eau (ripisylves). Ce territoire naturel et « sauvage » conserve, malgré les pressions urbaines, des caractéristiques paysagères et écologiques particulièrement notables.



Berge Garonne Ramiers

 Pour les participants, les aménagements de qualité sont pointés, même si certains mériteraient d'être améliorés et mieux valorisés (accessibilité, entretien paysager)

 Des espaces de qualité en bord de Garonne

Notre village n'est pas le plus beau

Un village magnifique vu du ciel, mais défiguré par les enseignes et zones commerciales depuis la terre

## Des menaces qui pèsent sur le paysage

- Le développement urbain qui fragmente l'espace : le maillage routier et ferroviaire participe au morcellement et au cloisonnement des paysages.
- La pression de l'urbanisation qui provoque une forte concurrence entre projets urbains et activités agricoles : la spéculation foncière conduit à une augmentation des surfaces agricoles en friches et à une fermeture des paysages autrefois ouverts et entretenus par les agriculteurs.

## Des actions engagées par la collectivité pour préserver le patrimoine paysager et bâti

- Une politique d'acquisition foncière (Château du Bois Vert, la propriété Ficat, le Prieuré...),
- Un règlement de publicité et des outils pour lutter contre la publicité sauvage (agents assermentés et contrôles réguliers sur le territoire) : un règlement facilement applicable aux nouvelles enseignes et publicités mais plus difficile à mettre en place sur les dispositifs existants, où les délais liés à la mise en conformité sont souvent trop long,
- Des aménagements de qualité en bords de Garonne : promenade, cheminements, mobilier urbain, plantations...
- L'aménagement d'espaces verts paysagers dans les quartiers (Récé-bédou, Tardines...),
- Des actions de mise en valeur et d'embellissement des espaces publics par le fleurissement dans chaque quartier (devant les écoles ou sur le domaine public notamment).

 *Autres points noirs paysagers identifiés par les participants :*

- Publicité réglementée excessive et publicité sauvage,
- Tags,
- Station d'épuration en bord de Garonne,
- Transformateurs électriques,
- Abords de voiries délaissés et peu entretenus,
- Espaces en friches,
- Lignes haute tension et petites lignes électriques non enterrées.





# Patrimoine historique et bâti

**Trois monuments inscrits à l'inventaire des monuments historiques associés à des périmètres de protection de 500 mètres**

- Le portail de l'église,
- La pyramide marquant la limite entre la Guyenne et le Languedoc,
- Les façades et toitures du château de la Creuse.

**Un patrimoine historique identitaire pas toujours connu qui mérite d'être valorisé**

- Le vieux village et la promenade du Baron Ritay,
- Le chemin de halage,
- Le musée de la Mémoire (Récébédou),
- Les activités en bord de fleuve : bac
- Les anciennes gravières
- ...



« Les informations sur le patrimoine bâti et historique de la commune semblent toutefois difficilement accessibles pour les Portésiens. »

« Agréablement surprise de découvrir de nouveaux sites à Portet-sur-Garonne »

**Un patrimoine bâti remarquable peu connu, pas toujours mis en valeur et non protégé**

- Patrimoine bâti lié à l'activité agricole : halles, ferme de la Bouchonade dans le Parc du Confluent, ancien Prieuré, ancien corps de ferme à Ferrié Palarin...
- Patrimoine bâti lié au centre ancien : Centre d'Animation Culturelle (ancien presbytère) et son parc, fort du vieux Portet, Château Ficat et son parc arboré...
- ...

Animation d'une journée dédiée à la découverte de la ville et de la richesse de son patrimoine proposée à tous les nouveaux arrivants.

**Des sites archéologiques peu connus et peu mis en valeur**

- En bord de Garonne dans le Parc du Confluent, un site d'occupation à l'âge de bronze,
- Sur les coteaux, un site d'occupation du paléolithique.

# Synthèse

## Atouts

### Paysage

Des ambiances paysagères variées.  
Un patrimoine naturel riche contribuant à la qualité paysagère et un patrimoine bâti de qualité en centre-ville.  
Un règlement local de publicité et des actions pour valoriser le paysage qui se généralisent dans les quartiers.  
Des unités paysagères à l'Ouest en opposition forte avec les sites naturels en bord de Garonne à l'Est et la qualité paysagère du centre ancien.  
Un noyau villageois de qualité.  
Des paysages identitaires bien préservés et de grande qualité en bord de Garonne (notamment le parc du Confluent).

## Faiblesses

Une mosaïque paysagère peu homogène marquée par la dualité urbain / rural.  
Un paysage en lanières structuré et fragmenté par les grands axes de communication et la Garonne.  
Des caractéristiques physiques et anthropiques peu favorables à l'émergence d'une identité paysagère.  
Un développement rapide de l'urbanisation le long des axes de communication peu favorable à l'identité paysagère de la commune. Ce développement participe à la perte de repères et tend à refermer les perceptions paysagères et les visions lointaines.  
Un paysage industriel et d'entrée de ville peu qualitatif et dégradé.  
Une publicité trop importante et agressive.  
Une ancienne activité d'extraction de granulats qui a fortement modifié les paysages.  
Des espaces agricoles en mutation sur le site de Ferrié Palarin, soumis à de fortes pressions urbaines.  
Des quartiers pavillonnaires standardisés en rupture avec les trames urbaines du centre ancien.

### Patrimoine historique bâti

Des Monuments Historiques bien protégés.  
Un patrimoine historique et bâti riche et identitaire lié à l'activité agricole autour du centre-ancien et lié aux activités passées le long du fleuve.

Un patrimoine historique et bâti peu connu des Portésiens, pas toujours mis en valeur et peu protégé.



### Premières orientations stratégiques dégagées par les participants aux ateliers de concertation durant la phase Diagnostic :

*Préserver les ruptures de pentes de toute urbanisation.  
Préserver les perceptions visuelles / points de vues vers la basse terrasse et les coteaux.  
Valoriser les éléments forts du paysage.  
Améliorer l'aménagement du Parc du Confluent.  
Valoriser le patrimoine bâti local et améliorer l'information sur le patrimoine historique et bâti.  
Renforcer les actions pour lutter contre la publicité sauvage.  
S'appuyer sur le PLU pour renforcer la qualité paysagère et préserver le patrimoine bâti remarquable.  
Profiter de l'arrivée du TCSP sur la RD 120 pour améliorer la qualité paysagère des entrées de ville.*



### Pour en savoir plus...

- [www.confluences-garonne-ariege.org](http://www.confluences-garonne-ariege.org)
- [www.eptb-garonne.fr](http://www.eptb-garonne.fr)
- [www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Midi-Pyrenees](http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Midi-Pyrenees)



# Biodiversité et espaces naturels



## Enjeux du développement durable

Préservation et valorisation du patrimoine naturel et des écosystèmes

Maintien des fonctionnalités écologiques

Gestion économe et concertée du patrimoine naturel

Amélioration de la connaissance du patrimoine naturel et de la biodiversité

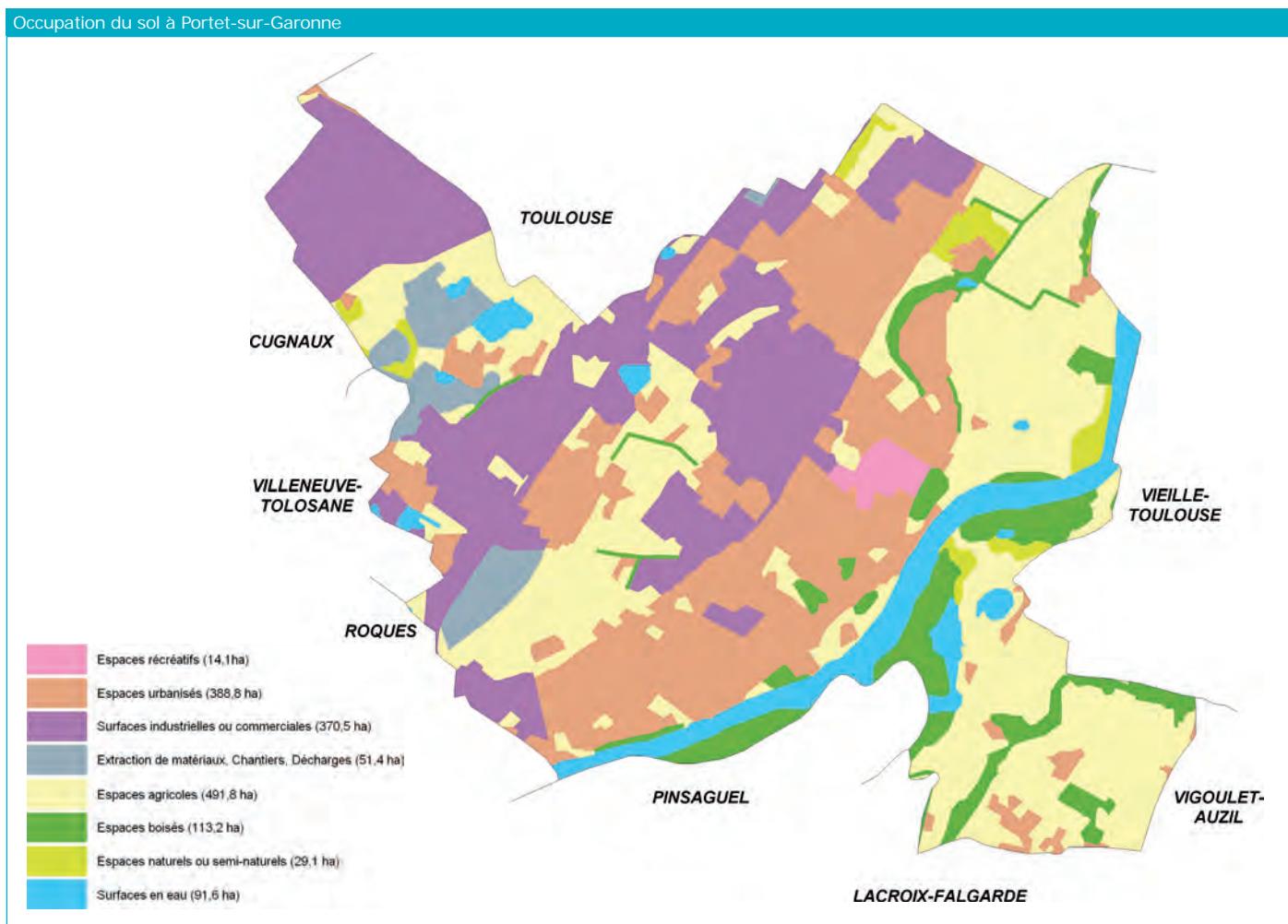
### Les questions à se poser :

- Quelle est la biodiversité présente sur le territoire et comment les espaces remarquables se répartissent-ils ?
- Quelle faune et flore abondantes et variées les milieux naturels abritent-ils ?
- Comment décrire la nature ordinaire ?
- Quelles sont les diverses continuités écologiques (trames vertes et bleues) sur le territoire ?
- Quelles sont les principales menaces sur le milieu naturel ?
- Quels sont les dispositifs existants pour améliorer la connaissance, la protection et la gestion des milieux naturels ?

# Biodiversité

## Un patrimoine naturel riche et diversifié

- Malgré une urbanisation importante et des axes routiers cloisonnant le territoire, la commune dispose d'atouts importants en termes de biodiversité.
- La Garonne et sa confluence avec l'Ariège ont participé à façonner les espaces naturels de la commune. Les milieux naturels et semi-naturels couvrent aujourd'hui 9 % du territoire.
- Des zones inondables soumises à des risques, non-constructibles en bord de Garonne, favorables à la bonne préservation de ces espaces de nature Fiche n°6 « Risques et nuisances ».



Source : Image satellite Spot 2007

## La Garonne et ses écosystèmes

- Milieux très diversifiés constitués d'îlots, de plages de graviers, de vasières, de roselières, de ramiers et de boisements riverains ...
- Intérêts biologiques et écologiques du corridor garonnais :
  - Reproduction, alimentation et repos pour une grande diversité d'oiseaux, et d'espèces patrimoniales protégées : Hérons, Aigrettes, Milans noirs...
  - Reproduction et déplacement d'espèces piscicoles migratrices remarquables (Saumons d'Atlantique, Aloses, Truites de mer), ou plus communes (Barbeaux, Ablettes...),
  - Habitats d'espèces patrimoniales comme les chiroptères (Chauve-souris), les reptiles (dont la Cistude d'Europe) et les insectes (dont Lucane cerf-volant, Grand Capricorne),
  - Habitats naturels d'intérêt communautaire à protéger (Forêts alluviales à Chênes, Ormes et Frênes, saulaies blanches, Herbiers de Renoncules aquatiques),
  - Refuge pour un grand nombre d'espèces d'invertébrés (Libellules, Mollusques, ...) lié au milieu aquatique et à la décomposition du bois ainsi que divers mammifères (Sanglier, Blaireau, Ecureuil...).

La Garonne



Saumon



## Des mesures réglementaires d'inventaire et de protection du patrimoine naturel

- Le territoire est traversé par trois Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type I (« Vallon de Ramade » et « La Garonne de Montréjeau jusqu'à Lamagistère ») et par une ZNIEFF de type II (« Garonne et milieux riverains, en aval de Montréjeau ») et par une Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) dite « Vallée de la Garonne : Palayre et environs ».
- En termes d'outils de protection, le couloir de la Garonne appartient au réseau écologique européen Natura 2000 et bénéficie des mesures d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope :
  - Le réseau européen Natura 2000 est composé de deux types de sites : les Zones Spéciales de Conservation (ZSC) définies par la directive « Habitat, faunes, flores » et les Zones de Protection Spéciale (ZPS) définies par la directive « Oiseaux ». On retrouve sur le territoire la ZSC « Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique Neste » et la ZPS « Vallée de la Garonne de Muret à Moissac ».
  - L'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope permet de protéger l'habitat naturel nécessaire à la reproduction, à l'alimentation, au repos et à la survie des poissons migrateurs.

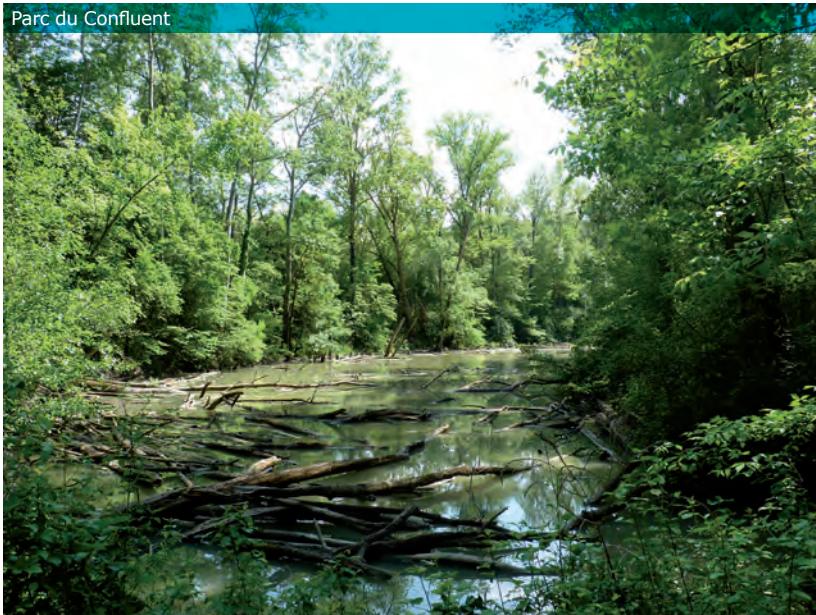
Aigrette



Capricorne



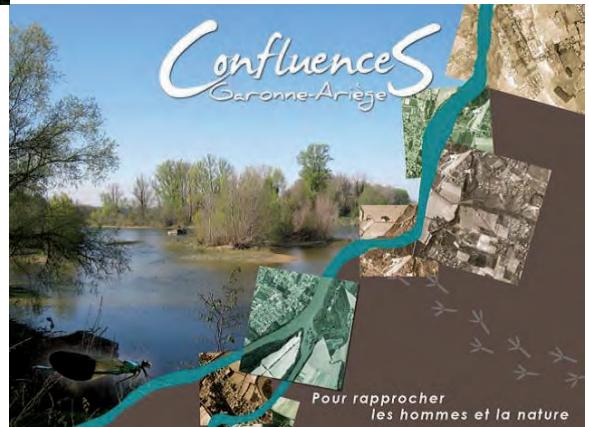
# Espaces naturels



**Un projet de Réserve Naturelle Régionale** sur le territoire de la confluence entre Garonne et Ariège pour pérenniser harmonieusement enjeux écologiques, usages et identité du territoire.  
Le projet est porté par l'association ConfluenceS Garonne-Ariège :  
- Surface : 600 hectares  
- Linéaire : 20 km de la chaussée de la Cavalaire de Toulouse, jusqu'à Portet-sur-Garonne sur la Garonne et Venerque sur l'Ariège  
- 1 200 espèces végétales recensées  
- 2007 : signature d'une Charte qui détermine la stratégie de développement du territoire dans une démarche partenariale  
- 2007 - 2013 : élaboration et mise en œuvre d'un plan d'actions

## Le Parc du Confluent

- Une zone de confluence en rive droite de la Garonne et de l'Ariège d'une centaine d'hectares à haute valeur environnementale constituée de terres inondables, zones humides et marécageuses, terrains agricoles, pelouses et plans d'eau.
- Une zone reconnue à fort intérêt patrimonial regroupant de nombreux oiseaux et de nombreuses espèces protégées.
- Un véritable « poumon vert » pour l'agglomération, ouvert au public comme un lieu de promenade et de découverte des milieux naturels.
- L'accessibilité au Parc du Confluent se fait depuis le centre de Portet-sur-Garonne par le pont de Pinsaguel ou par l'intermédiaire du bac.



Les participants aux ateliers de concertation sont conscients de la richesse biologique des espaces en bord de Garonne et considèrent la zone verte des Ramiers comme agréable, conviviale et idéale pour l'accueil de manifestations. L'absence d'information ou de visites pédagogiques sur la richesse biologique du parc du Confluent est toutefois relevée.

## Le complexe de gravières

- Un espace à l'Ouest de la commune, compris entre l'autoroute et la base aéronautique de Francazal (RD15). Autrefois occupé par des gravières pour l'exploitation de granulats, ce site présente aujourd'hui un intérêt ornithologique du fait de la présence de plans d'eau recolonisés par une végétation semi-aquatique et quelques boisements favorables à la nidification, à l'hivernage et aux haltes migratoires.

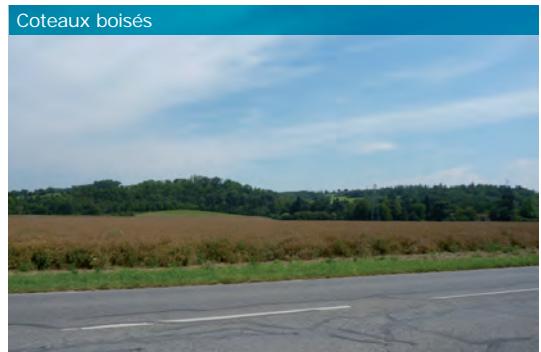
## Autres milieux naturels moins emblématiques mais porteurs de biodiversité

- En rive gauche de la Garonne : les espaces de nature liés à l'eau ou aux boisements (les Ramiers) sont aménagés et utilisés par les Portésiens dans leurs loisirs quotidiens ou lors de manifestations (Journées Nature, Festival MéditerranéO').
- Les coteaux boisés : boisements naturels relictuels, à l'Est de la commune en rive droite de Garonne, sur les secteurs les plus pentus non exploités par l'agriculture.
- Les parcs et jardins : inclus dans l'espace urbanisé, ils constituent des espaces favorables à la biodiversité et au développement de la nature en ville. Ils contribuent également à améliorer le cadre de vie des Portésiens et peuvent être support de continuités écologiques en milieu urbain.
- Les espaces agricoles, friches et réseaux de haies : une activité agricole et maraîchère encore dynamique et des agriculteurs qui jouent un rôle majeur dans le maintien de ces espaces à proximité immédiate de l'agglomération toulousaine. De grandes parcelles cultivées, caractérisées par des cultures monospécifiques (céréales) peu propices à la biodiversité. Un réseau de haies réduit et discontinu en limite des parcelles agricoles pourtant favorables à la biodiversité.
- Le cours d'eau de la Saudrune : affluent en rive gauche de la Garonne qui serpente, sur une longueur de 18 kilomètres, les communes de Toulouse, Seysses, Frouzins, Villeneuve-Tolosane, Roques, Portet-sur-Garonne et Muret. Cours d'eau très dégradé, canalisé par endroit, il traverse les zones urbanisées et industrielles de Portet-sur-Garonne et permet de relier les zones de gravières à l'Ouest de la commune, au corridor garonnais à l'Est. Support d'une ripisylve étroite et discontinue, il présente une qualité de l'eau médiocre en 2011 (source SIEAG), essentiellement due à des pressions domestiques. Son affluent, le Roussimort, s'étend sur 16 kilomètres et traverse les communes de Seysses, Frouzins, Villeneuve-Tolosane, Cugnaux, Portet-sur-Garonne et Muret. Le rôle écologique, biologique mais aussi récréatif de la Saudrune et du Roussimort n'est pas négligeable. La question d'un investissement public sur ces espaces a été posée, notamment dans le cadre du réaménagement du quartier du Récébédou.

Ramiers



Coteaux boisés



Les jardins du Récébédou



La plaine agricole de Clairfont



La Saudrune



# Continuités écologiques, trames vertes et bleues

## La fragmentation des milieux et des habitats naturels par l'urbanisation, principal facteur de la diminution de la biodiversité animale et végétale

- Des échanges et continuités entre les espaces naturels sont nécessaires au maintien de la biodiversité.
- La Trame Verte et Bleue (TVB), un outil d'aménagement durable du territoire en faveur de la préservation de la nature et des paysages. Les continuités écologiques constitutives de la TVB sont constituées de réservoirs de biodiversité et de corridors aquatiques ou terrestres qui les relient. Son objectif est de préserver et reconstituer des continuités entre les territoires, indispensables au fonctionnement des milieux naturels, supports de vie des espèces dont l'homme fait partie.
- Il existe plusieurs continuités écologiques et liaisons vertes à Portet-sur-Garonne :
  - Les écosystèmes fluviaux de la Garonne et de l'Ariège, permettant le déplacement des espèces aquatiques et terrestres et favorisent également les échanges entre la plaine, les coteaux et le fleuve.
  - Le vallon de Ramade boisé, relie les coteaux au fleuve de la Garonne.
  - Le ruisseau de la Saudrune et sa ripisylve, bien que dégradés, sont favorables aux échanges entre le complexe de Gravières de Roques et le corridor garonnais.
  - Les espaces verts urbains (alignements d'arbres, espaces semi-naturels) relevés entre la RD 15, la RD 120 et le centre de Portet-sur-Garonne sont également favorables aux échanges entre la terrasse de Garonne et la plaine.

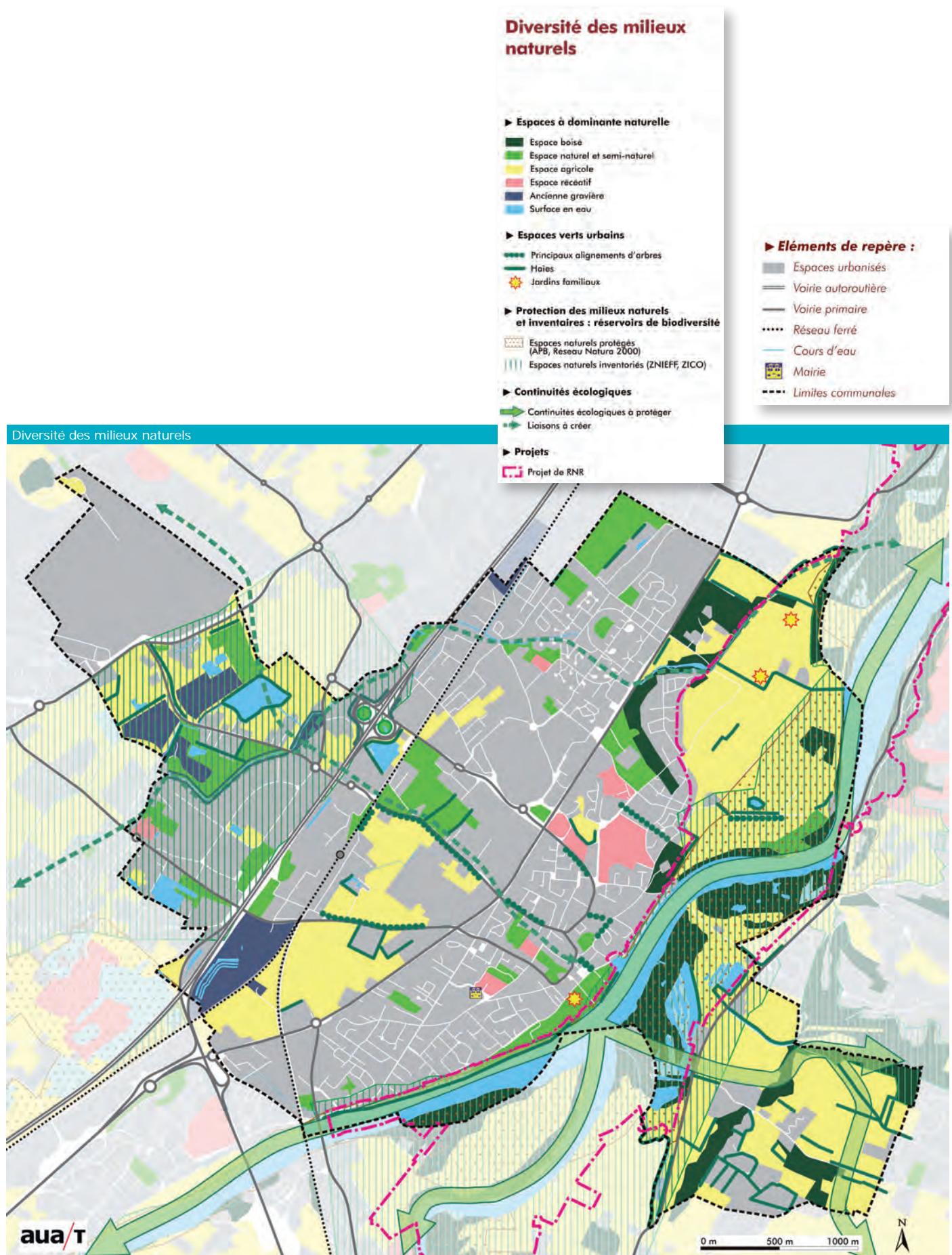
### Le réseau écologique



### Services rendus par la Trame Verte et Bleue :

- Protection des sols,
- Amélioration de la qualité de l'eau,
- Lutte contre les inondations,
- Amélioration de la qualité de l'air et réduction des îlots de chaleur urbains,
- Amélioration du cadre de vie et des paysages...

Source : Région Midi-Pyrénées



# Gestion et entretien des milieux naturels et des espaces verts



## Des services municipaux qui cherchent à s'adapter et à améliorer leurs pratiques



- Une politique de gestion raisonnée des espaces verts qui passe par des efforts sur la gestion de l'eau, la protection d'espaces naturels ou encore la mise en place de techniques alternatives :
  - certains espaces verts peu fréquentés sont fauchés plus tardivement ou moins fréquemment. Ces pratiques sont favorables à la diversité des espèces et permettent la création de zones de refuges pour la faune,
  - les aménagements sont limités le plus possible et une mise en valeur simple et pédagogique des parcs est proposée,
  - le désherbage chimique au pied des arbres est abandonné au profit du paillage ou de plantes couvre sol. Un projet de formation, à destination des agents municipaux, au désherbage non systématique existe et un Plan de désherbage, dont l'objectif est de diminuer l'utilisation de produits phytosanitaires, est en cours de finalisation par les services techniques,
  - des plantations adaptées aux cours d'eau pour stabiliser les berges de la Saadrune, apporter de l'ombre et limiter ainsi la prolifération des algues sont mis en place,
  - la palette végétale s'est élargie au fur et à mesure des années et propose des plantes plus adaptées au climat et moins consommatrices d'eau,
  - sur les 7 terrains de sports, un choix de graminées résistantes, un arrosage maîtrisé, des apports d'engrais raisonnés suite à des analyses de sols physiques et chimiques sont mis en place,
  - les espèces replantées sont adaptées au climat local (chênes, frênes, tilleuls, érables). Un inventaire du patrimoine arboré et arbustif vient d'être lancé par la municipalité afin de mettre en place une gestion globale.
- Des actions de sensibilisation des scolaires et du grand public aux nouvelles pratiques engagées par les services en faveur de l'environnement et la préservation des milieux naturels lors des Journées Nature et autour des jardins familiaux.
- La création d'un jardin pédagogique permettant d'accompagner sur le long terme un groupe de jeunes Portésiens et de les sensibiliser aux pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement.

# Synthèse

## Atouts

## Faiblesses

### Biodiversité

Une commune riche de milieux naturels porteurs de biodiversité (Garonne, secteur du Confluent et anciennes gravières). Des milieux naturels remarquables porteurs de biodiversité bien protégés dans le corridor garonnais. Des espaces de nature emblématiques en bord de Garonne ouverts au public qui offrent un cadre de vie agréable aux Portésiens. Un réseau de haies à préserver, support de continuités écologiques.

Un manque d'information et de sensibilisation sur la richesse biologique du parc du Confluent. Un territoire très urbanisé et fragmenté qui laisse peu de place aux milieux naturels et qui cloisonne les écosystèmes. Des espaces peu protégés en dehors du corridor garonnais et soumis à de fortes pressions urbaines (Ferrié Palarin, Secteur de Francazal ...). Une exploitation de granulat qui a fortement transformé le paysage et les milieux naturels. Des milieux naturels associés aux anciennes gravières dégradés, peu valorisés et peu protégés malgré leur intérêt écologique. Des espaces moins emblématiques, peu connus, porteurs de biodiversité : coteaux boisés, cours d'eau de la Saudrune, espaces agricoles, parcs et jardins. Des vastes espaces agricoles assez peu favorables à la biodiversité.

### Continuités écologiques

Des continuités écologiques assurées par les écosystèmes fluviaux. Des corridors écologiques d'intérêt pour toute l'agglomération.

La Saudrune, un cours d'eau peu connu et dégradé.

### Entretien et gestion

Des services qui cherchent à s'adapter et à améliorer leurs pratiques pour l'entretien et la gestion des milieux naturels. Une mise en place progressive de la gestion différenciée des espaces verts et des milieux naturels. Des actions de sensibilisation et d'information à la gestion différenciée des espaces verts et d'éducation à l'environnement qui s'engagent.

Des pratiques non généralisées à l'ensemble du territoire.

### Premières orientations stratégiques dégagées par les participants aux ateliers de concertation durant la phase Diagnostic :

Une première participation au concours des « Villes et villages fleuris ».

Généraliser les actions initiées sur la gestion différenciée des espaces verts.

Un PLU en révision sur lequel s'appuyer pour protéger les milieux naturels et définir les continuités de la trame verte et bleue.

Un Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) et un Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) pour préserver les continuités écologiques et les milieux naturels.

Renforcer la continuité verte jusque dans le quartier du Récébédou en s'appuyant sur les espaces verts et les milieux naturels de Clairfont et sur le cours d'eau de la Saudrune.

### Pour en savoir plus...

- [www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr](http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr)
- [www.confluences-garonne-ariege.org](http://www.confluences-garonne-ariege.org)
- [www.trameverteetbleue.fr](http://www.trameverteetbleue.fr)



# Risques et nuisances



## Enjeux du développement durable

**Diminuer la vulnérabilité du territoire face aux risques et aux nuisances en :**

- Maîtrisant l'aménagement et l'urbanisme
- Renforçant l'information et la formation des personnes afin d'améliorer la qualité de leur réaction ou actions en situation de crise

**Prévenir les risques technologiques incluant ceux dont la collectivité est directement responsable**

**Informer et impliquer les acteurs pour leur garantir une plus grande autonomie et responsabilité face au risque et aux nuisances**

**Développer la prévention et l'alerte, gérer les crises et réparer les dommages de manière solidaire**

**Les questions à se poser :**

- Quels sont les différents types de risques et nuisances auxquels est exposé le territoire ?
- Quelle est la connaissance des risques et nuisances ?
- Quelles sont les stratégies de prévention et de protection contre les risques ?
- Quelles sont les mesures mises en œuvre pour réduire les nuisances sonores ?



## CHIFFRES CLÉS

### Arrêtés de reconnaissance de catastrophes naturelles recensés à Portet-sur-Garonne :

- 1 lié à une tempête (1982)
- 4 liés aux inondations / coulées des boues / mouvements de terrain (1983, 1999, 2000, 2009)
- 5 liés à la sécheresse / mouvements de terrain consécutifs au retrait et gonflement des argiles (1993, 1998, 2000, 2002, 2003)

Source : Etat

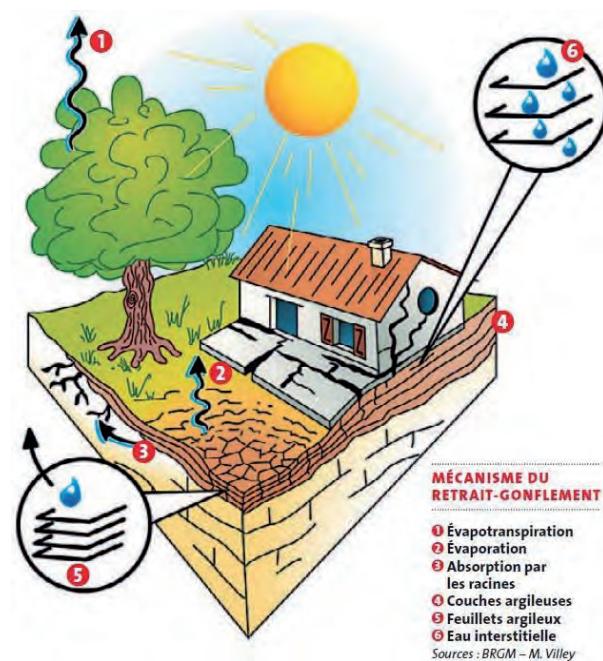
# Risques naturels

### Une commune soumise au risque d'inondation inhérent aux débordements de la Garonne et de la Saadrune

- Un Plan de Prévention des Risques d'inondation, PPRi, sur la Garonne approuvé le 9 avril 2008 qui réglemente l'occupation et l'utilisation des sols. Le PPRi définit des zones d'aléa fort (hauteur de submersion  $\geq 1$  m) et d'aléa faible (hauteur de submersion  $< 1$  m) à moyen.

### Une commune concernée par les mouvements de terrain

- Ceux liés aux glissements de terrains, affectant les coteaux en rive droite de la Garonne, secteur réglementé par un PPR Mouvement de Terrain approuvé le 9 avril 2008 (zones d'aléa fort, zones d'aléa moyen à faible).
- Ceux affectant tout le département liés au phénomène de retrait et gonflement des argiles, dont le PPR sécheresse, approuvé le 22 décembre 2008, n'interdit pas de construire mais définit des prescriptions pour toutes nouvelles constructions.



## Risques naturels

Espace urbanisé

### ► Risques naturels

Plan de Prévention du Risque Inondation, approuvé le 09/04/2008

Zone d'aléa fort

Zone d'aléa moyen à faible

Plan de Prévention du Risque mouvements de terrain, approuvé le 09/04/2008

Zone d'aléa fort

Zone d'aléa moyen à faible

Plan de Prévention du Risque sécheresse (toute la commune) approuvé le 22/12/2008

### ► Eléments de repère :

— Voie autoroutière

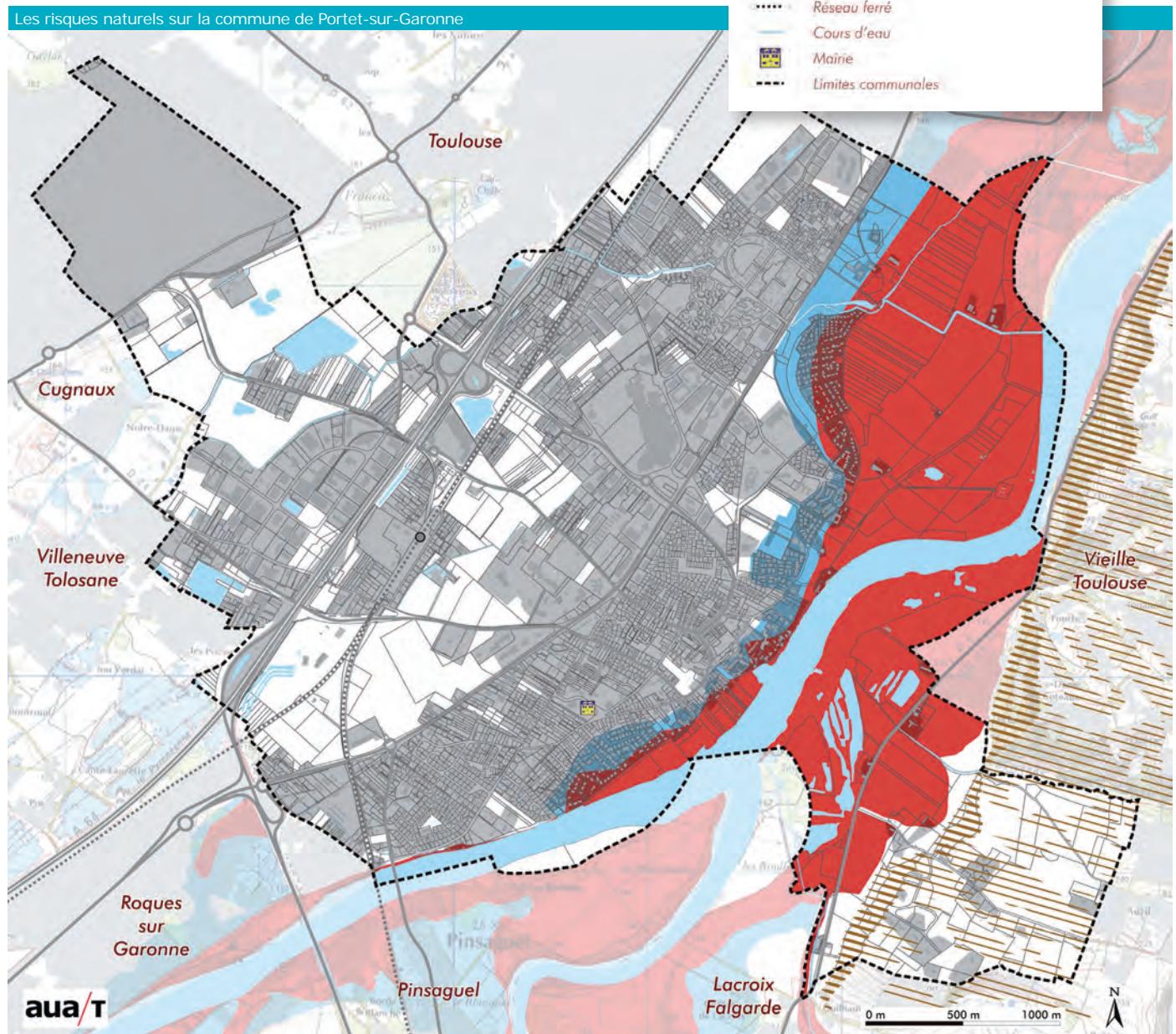
— Voie primaire

···· Réseau ferré

— Cours d'eau

— Mairie

— Limites communales





# Risques technologiques

## Des risques industriels qui font l'objet d'une attention particulière

- Des activités industrielles importantes et divers services qui peuvent être à l'origine de pollutions, nuisances ou risques pour l'environnement. Des risques variables selon la nature des produits manipulés et de l'activité (explosion, incendie, dissémination de produits toxiques ...)
- Une commune qui accueille 72 ICPE essentiellement regroupées à l'Ouest de la RD 120 et dans la zone industrielle du Bois Vert, dont :
  - 1 ICPE « SEVESO » Seuil Haut (Linde France)
  - 7 ICPE soumises à Autorisation (Carrefour, Decons, ÉTÉ Réseaux, Felix SA, Malet, Maria Valorisation, Sogara SAS)
  - 64 ICPE soumises à Déclaration ou à Enregistrement



## Le site Linde France

- Une étude de dangers et un Plan de Prévention des Risques Technologiques, PPRT, en cours autour du site pour limiter les effets d'accidents susceptibles de survenir et pouvant créer des risques pour la sécurité des populations voisines.
- Un PPRT qui définira des mesures d'interdiction et des prescriptions relatives aux nouvelles constructions.
- Un Comité Local d'Information et de Concertation (CLIC) permet la concertation et la participation des différentes parties prenantes, notamment les riverains, à la prévention des risques d'accidents tout au long de la vie des installations SEVESO.
- Un Plan Particulier d'Intervention, PPI, en cours de préparation pour la gestion du risque et qui concerne l'organisation des secours en cas d'accident selon les zones de dangers.

## Une commune sujette au risque de Transport de Matières Dangereuses

- par la route et la voie ferrée : risque non réglementé mais qui donne lieu à des recommandations vis-à-vis des constructions afin de minimiser les risques et les conséquences d'éventuelles explosions, incendies ou dispersions de gaz toxiques dans l'atmosphère. Les sites concernés sont : l'A64, la RD120, la Zone industrielle du Bois Vert, le Boulevard de l'Europe et la voie ferrée.
- par les canalisations : pour le transport de gaz naturel haute pression (le long de la RD120) et de produits chimiques (gazoduc de Linde France).



## 6 sites potentiellement pollués recensés à Portet-sur-Garonne dans la base de données BASIAS

- Cette base de données correspond à l'inventaire historique des anciens sites industriels. Ils ne préjugent pas systématiquement d'une pollution mais doivent être pris en compte le plus en amont possible dans les documents d'urbanisme afin d'anticiper d'éventuel traitements et réaménagements en fonction de l'usage auquel ils sont destinés.

## Un risque de rupture du barrage de Cap-de-Long

- Barrage localisé au pied du Lac du Néouvielle dans le département des Hautes-Pyrénées, dont l'onde de submersion en cas de rupture concerne tout la vallée de la Garonne et le secteur centre de Portet-sur-Garonne.

**« Malgré les nombreux dispositifs mis en place pour lutter contre les risques technologiques et naturels et préserver les populations, les participants font état d'une « mauvaise diffusion de l'information sur les risques technologiques et catastrophes naturelles ». »**

## Risques technologiques

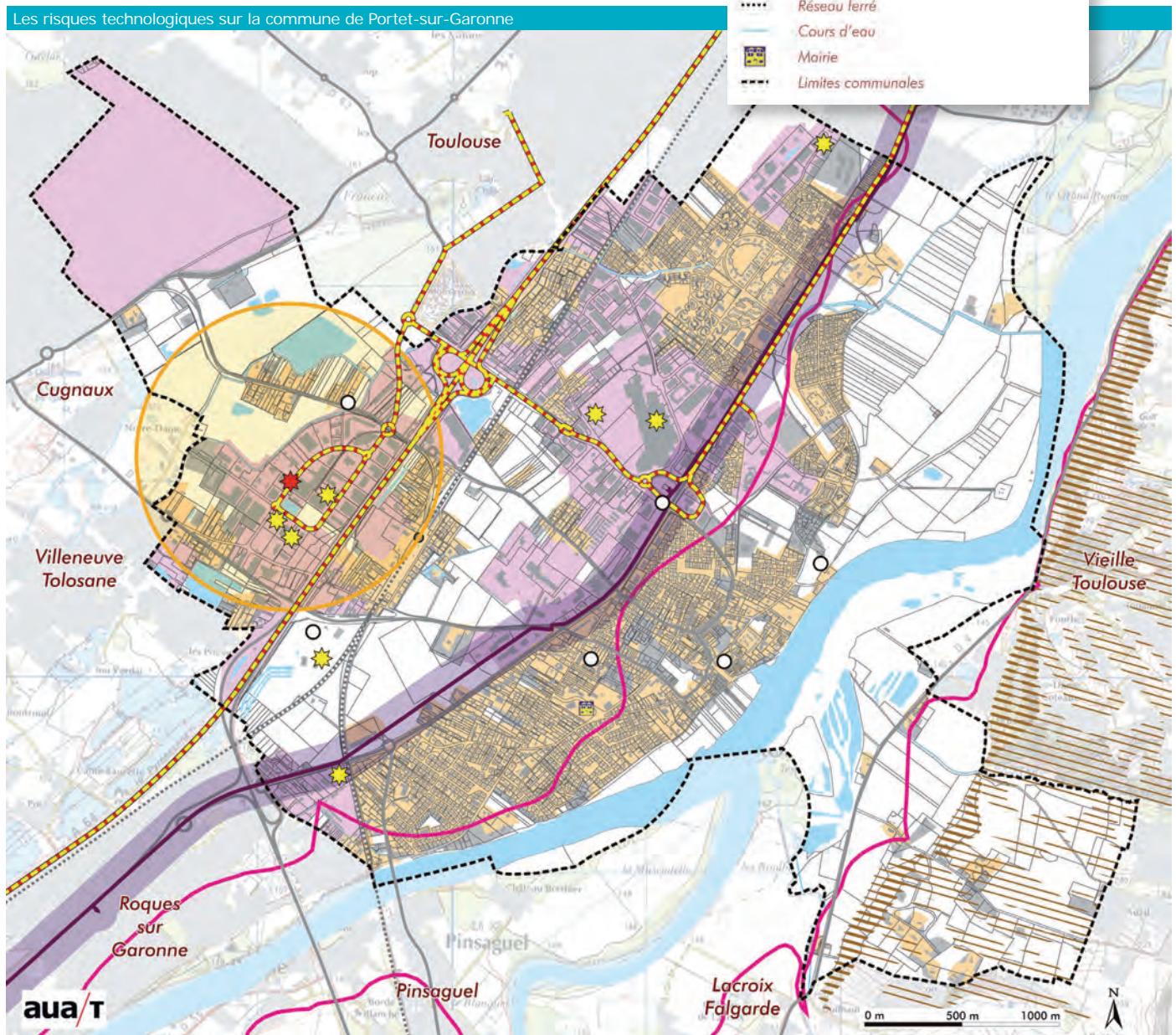
### Espace urbanisé

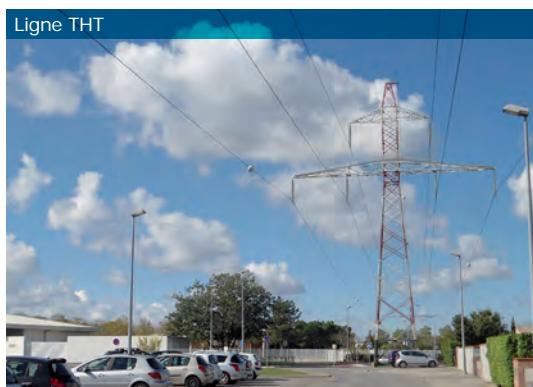
## ► Risques technologiques

- ★ Installation Classée SEVESO (seuil haut)
  - ★ Installation Classée pour la Protection de l'Environnement, soumise à autorisation (CPE)
  - Linéaire préconisé pour le transport de matières dangereuses
  - ~ Onde de submersion liée au risque de rupture de barrage
  - Plan de Prévention des Risques Technologiques, prescrit le 29/01/2010
  - Canalisation de Gaz et bande d'effet
  - Inventaire d'anciens sites industriels et activités de services recensés dans la base de données BASIAS

### ► *Eléments de repère :*

- Voirie autoroutière
  - Voirie primaire
  - \*\*\*\* Réseau ferré
  - Cours d'eau
  -  Mairie
  - Limites communales





# Risques sanitaires

## Des risques sanitaires sur l'ensemble du département

- Un risque d'exposition au plomb (arrêté du 20 novembre 2003).
- Une surveillance et lutte contre les termites (arrêté du 10 décembre 2012).
- Un risque lié à la présence d'amiante dans les bâtiments (décret du 7 février 1996).

← Présence de nombreuses lignes électriques à haute tension,

Présence d'antennes relais sur le territoire,

Utilisation de produits chimiques dangereux pour la santé,  
Pollution atmosphérique générée par le trafic  
(cf. fiche 1 - Qualité de l'air) ➤



# Nuisances sonores

## Des nuisances sonores essentiellement liées au transport terrestre

- 7 voies bruyantes, supportant un trafic supérieur à 5 000 véhicules/jour, sont classées par le Préfet à Portet-sur-Garonne, il s'agit de :
  - l'A64,
  - la RD120, RD4, RD15, RD 24 et RD 63,
  - la voie ferrée.

## Une commune touchée par les nuisances sonores aériennes

- Un Plan d'Exposition au Bruit (PEB) pour prévenir et maîtriser l'urbanisation autour de l'aéroport de Francalaz.
- Une commune touchée pour plus de sa moitié par la zone de bruit modéré (zones C et D) du PEBC de Francalaz.
- Une reprise de l'activité aéronautique de Francalaz pour du tourisme d'affaire qui aura à terme un impact sur les populations situées sous la courbe de bruit de l'aéroport.



« Les grésillements des transformateurs et lignes à haute tension,

Les engins de nettoyage communaux, la station de captage, le circuit de Candie à Toulouse,

Les entreprises bruyantes (sablières Malet, Bonna Sabla...).



## Nuisances sonores

### ► Nuisances sonores terrestres

— Voies routières et ferrées inscrites au classement des voies bruyantes et les secteurs affectés par le bruit arrêté du 26 juillet 2000

### ► Nuisances sonores aériennes

Plan d'exposition au bruit des aéronefs (PEB)

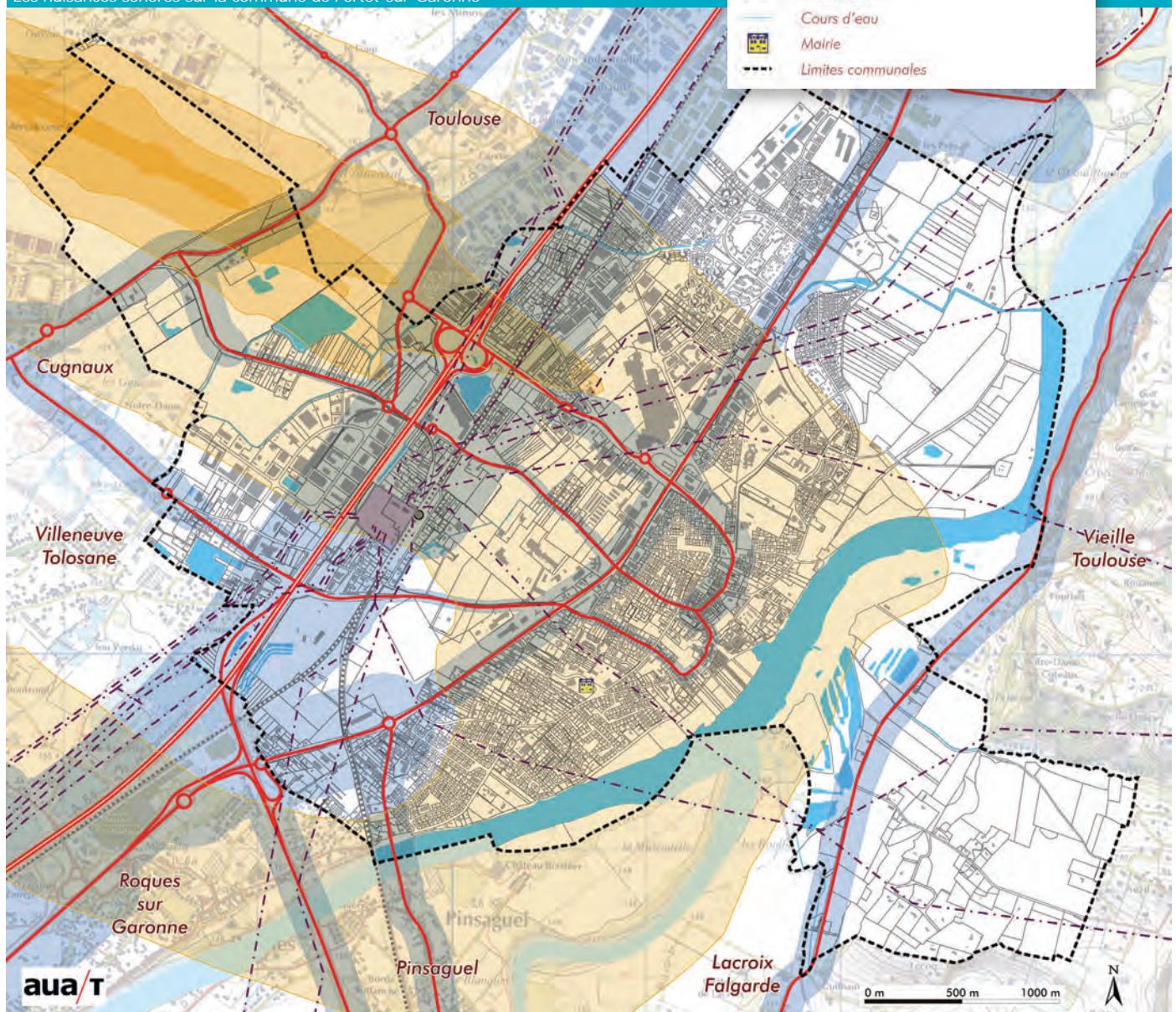
- Zone A
- Zone B
- Zone C
- Zone D

— · — Lignes électriques haute tension

### ► Eléments de repère :

- Voirie autoroutière
- Voirie primaire
- · · · Réseau ferré
- Cours d'eau
- Mairie
- · — Limites communales

Les nuisances sonores sur la commune de Portet-sur-Garonne



# Synthèse

## Atouts

## Faiblesses

<b>Risques naturels</b>	Des plans de prévention des risques pour limiter et réglementer l'utilisation des sols	Une commune essentiellement touchée par les risques de débordement de la Garonne, impactant des zones urbanisées
<b>Risques technologiques</b>	Des zones d'habitat éloignées des secteurs d'activités.  Des études et programmes en cours pour limiter l'exposition des populations aux risques.  Un inventaire des anciens sites industriels sur le territoire.	Des risques liés à une activité industrielle importante et au transport de matières dangereuses.  Un risque de rupture de barrage qui concerne toute la vallée de la Garonne.  Une population exposée au risque lié au transport de matières dangereuses qui circulent sur les principaux axes de communication.  Une mauvaise diffusion de l'information sur les risques technologiques et catastrophes naturelles.
<b>Risques sanitaires</b>	Des risques sanitaires bien encadrés par la législation.  Des actions engagées par la collectivité pour limiter les risques sanitaires, l'installation des antennes relais et l'utilisation de produits chimiques.	D'autres risques pour la santé peu pris en compte dans les politiques publiques : lignes haute tension, pollution atmosphérique générée par le trafic automobile et l'activité industrielle.
<b>Nuisances</b>	Une diminution des nuisances sonores aériennes.  Une commune disposant encore de grandes zones de calme.	D'importantes nuisances sonores liées essentiellement au trafic routier.  Une reprise de l'activité aéronautique sur l'aéroport de Francazal qui va générer des nuisances sonores supplémentaires.  D'autres sources de nuisances olfactives et paysagères.

**Premières orientations stratégiques dégagées par les participants aux ateliers de concertation durant la phase Diagnostic :**

« Limiter l'exposition des populations actuelles et futures aux risques naturels, technologiques et sanitaires. »

« Interdire la création de nouveaux quartiers d'habitat ou de nouveaux équipements sous les lignes haute tension et limiter les risques liés à leur installation. »

« Améliorer l'information sur les risques et nuisances. »

**Pour en savoir plus...**  
[www.haute-garonne.gouv.fr](http://www.haute-garonne.gouv.fr)

# Activité agricole



## Enjeux du développement durable

Préserver l'agriculture des conséquences de l'urbanisation

Prendre en compte l'activité agricole comme un véritable acteur de la collectivité

Contribuer à la gestion raisonnée de l'agriculture, à la vitalité et à la qualité de l'activité

Contribuer à la protection de l'environnement par des modes de production et de consommation plus responsables

Tisser des liens entre le monde rural et le monde urbain

Les questions à se poser :

- Quelles sont les principales caractéristiques du secteur agricole local ?
- Quelles sont les pressions exercées par la ville sur l'agriculture ?
- Quelles sont les actions menées pour favoriser les relations entre le monde rural et urbain ?
- Quelle est la mobilisation des acteurs pour une consommation responsable ?

# Surface et production agricole

Plaine agricole à Portet-sur-Garonne

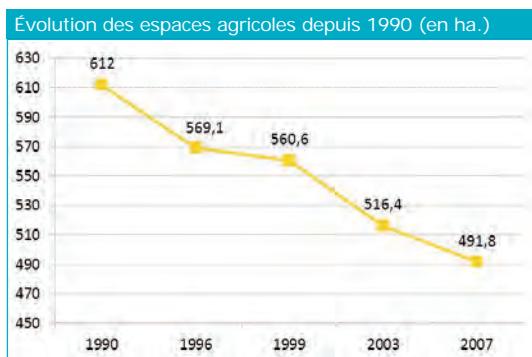


## CHIFFRES CLÉS

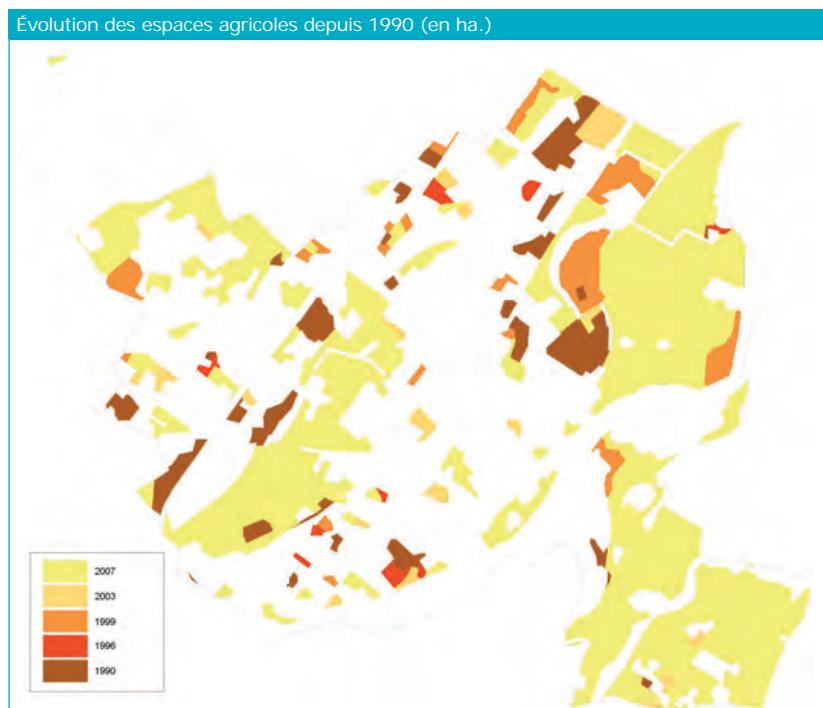
### Issus du Recensement Général de l'Agriculture 2010 :

- 6 exploitations agricoles, contre 14 en 1988
- 137 ha Surface Agricole Utile (SAU), contre 231 ha en 1988
- 45 ans : Age moyen des agriculteurs à Portet-sur-Garonne

Source : RGA 2010



Source : SPOT 2007



Espaces cultivés à Portet-sur-Garonne



Secteur agricole de Ferrié Palarin



## L'espace agricole demeure néanmoins sur quelques grands sites

- Les plus vastes se trouvent en rive gauche de la Garonne : la plaine inondable de Clairfont et le secteur de Palayre. Principalement exploités pour la culture du maïs, du soja du sorgho et du chanvre
- En rive droite, au pied des coteaux, les grandes parcelles agricoles sont dédiées à la culture du blé, du tournesol et du soja.
- Le secteur agricole de Ferrié Palarin, compris entre la RD120 et la voie ferrée, dont la pérennité est compromise puisque ce secteur est soumis à de fortes pressions urbaines pour l'accueil à moyen terme d'activité économique et d'habitat.
- Quelques friches agricoles sont recensées sur le secteur de Francazal, autour du centre commercial, le long de la Saadrune.
- Une parcelle dédiée aux jardins familiaux communaux prend place en limite du centre de Portet-sur-Garonne, au bord de la Garonne.

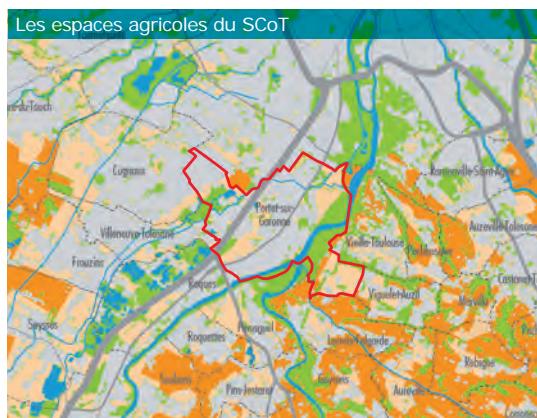
# Protection des espaces agricoles

## Des espaces agricoles situés en zone inondable ou en zone de glissement de terrain

- Une activité agricole non compromise en rive gauche et en rive droite de la Garonne (plaine agricole de Clairfont, lieu-dit Palayre et secteur au pied des coteaux) où le principe d'interdiction d'urbanisation ou de limitation des constructions s'applique Fiche n°6 « Risques et nuisances ».

## Des secteurs agricoles bien protégés

- Grâce aux outils de planification urbaine que sont le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) de la Grande Agglomération toulousaine.



Source : SCoT grande agglomération toulousaine

## CHIFFRES CLÉS

### 13% du territoire est classé en zone A (Agricole) au Plan Local d'Urbanisme.

Les dispositions réglementaires établies pour cette zone ont comme objectifs :

- de protéger les derniers espaces agricoles de la commune,
- de préserver une entité paysagère participant à la diversité d'occupation de la commune,
- de préserver le bâti de caractère,
- de limiter, au sein de la zone, l'occupation du sol aux seuls constructions, aménagements et extensions de bâtiments existants nécessaires et utiles aux exploitations agricoles.

Source : PLU communal

- Espace agricole protégé (Prescriptif)
- Espace agricole préservé
- Espace naturel
- Espace urbanisé

# Circuits courts



## CHIFFRES CLÉS

### AMAP de Portet-sur-Garonne :

- 36 adhérents, dont 12 Portésiens
- Provenance des adhérents : Portet-sur-Garonne, Roquette, Toulouse et Labarthe-sur-Lèze
- En lien direct avec l'exploitation Midi-Cueillette.

### De nouvelles formes de commercialisation en circuits courts émergent

- Une Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP) est présente sur la commune au lieu-dit de Palayre. Elle propose une distribution de légumes issus de producteurs locaux (exploitation maraîchère Midi-Cueillette) et cultivés sans traitement chimique.
- Un magasin "fermier" (primeur) est également recensé dans le centre de Portet-sur-Garonne.
- Un marché hebdomadaire de plein vent le vendredi matin situé sous les halles dans le centre de Portet-sur-Garonne: une activité favorable au lien social et au rapprochement entre le monde rural et les Portésiens, mais qui manque de dynamisme.
- Des marchés d'automne et de printemps sont également présents à Portet-sur-Garonne, sur les Allées du Baron Ritay, et proposent une sélection de produits locaux de saison.

**<< D'après les participants aux ateliers de concertation, ce manque de dynamisme est lié au faible nombre d'exposants et au manque de diversité des produits proposés. De plus, les horaires du marché (vendredi de 7h30 à 13h) semblent peu adaptés aux besoins des Portésiens. >>**

Source : Ville de Portet-sur-Garonne



## CHIFFRES CLÉS

### Jardins familiaux à Portet-sur-Garonne :

- 2 parcelles privées au lieu-dit Palayre (1,7 ha, 60 parcelles)
- 1 parcelle communale le long de la Garonne en limite du centre-ville en cours de restructuration (0,8 ha) comprenant un jardin pédagogique.

Source : Ville de Portet-sur-Garonne

# Jardins familiaux

### Un projet de revitalisation et de restructuration des jardins familiaux dans le centre de Portet-sur-Garonne pour faire face aux nouvelles demandes des Portésiens

- Un jardin pédagogique créé par les services de la commune : projet évolutif qui permet d'accompagner sur le long terme un groupe de jeunes Portésiens et de les sensibiliser aux pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement.
- Des jardins potagers sont également en train de voir le jour dans plusieurs écoles et Centres de Loisirs Associés à l'École (CLAE) : Écoles Georges Sand, Clairfont, Marguerite Picart, Jean Jaurès et Pierre et Marie Curie.
- Des animations proposées par le service jeunesse de la Mairie sur le thème du jardin et de l'éducation à l'environnement.

**<< Les participants aux ateliers de concertation sont très favorables aux jardins familiaux et espaces potagers et souhaiteraient qu'ils se développent sur le territoire et dans tous les nouveaux projets. Pour accéder à ces espaces, il est proposé une tarification préférentielle en fonction de la situation sociale des familles. >>**

# Synthèse

## Atouts

## Faiblesses

<b>Surface et production</b>	Une bonne qualité agronomique des sols. Une activité agricole communale en bord de Garonne et en pied de coteaux. Une activité qui tend à se diversifier.	Un recul des terrains agricoles, une activité en nette régression et des espaces agricoles minoritaires. Une activité fortement concurrencée par l'urbanisation. Des friches agricoles enserrées dans le tissu urbain.
<b>Protection</b>	De vastes secteurs agricoles bien protégés en bord de Garonne et au pied des coteaux.	Une activité compromise sur le secteur de Ferrié Palarin.
<b>Circuits courts</b>	Un intérêt et des rapprochements entre consommateurs et producteurs à travers l'AMAP, le Marché de plein vent et un site de vente de produit « fermiers ».	Un marché de plein vent peu dynamique.
<b>Jardins familiaux</b>	Un retour et un engouement des populations pour les jardins familiaux. Des espaces favorables au lien social, à l'insertion et la pédagogie.	

*Premières orientations stratégiques dégagées par les participants aux ateliers de concertation durant la phase Diagnostic :*

*Développer et améliorer l'offre de vente des productions locales en s'appuyant sur les espaces agricoles de Portet-sur-Garonne.*

*Poursuivre le réaménagement et la valorisation des jardins familiaux communaux.*

*Développer des espaces potagers publics et jardins familiaux dans les nouveaux projets.*

*Redynamiser le marché de plein vent.*

**Pour en savoir plus...**

- [www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr](http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr)
- [www.confluences-garonne-ariege.org](http://www.confluences-garonne-ariege.org)
- [www.trameverteetbleue.fr](http://www.trameverteetbleue.fr)



# Ressources naturelles



## Enjeux du développement durable

Préserver et gérer les ressources naturelles (eau, sol, sous-sol)

Utiliser les ressources naturelles de manière rationnelle

Pratiquer une gestion équitable et transparente de la ressource

Encourager les économies d'eau par tous et sous toutes les formes

Maîtriser la consommation de l'espace et lutter contre l'étalement urbain

Favoriser la responsabilité des acteurs et assurer la formation et l'information

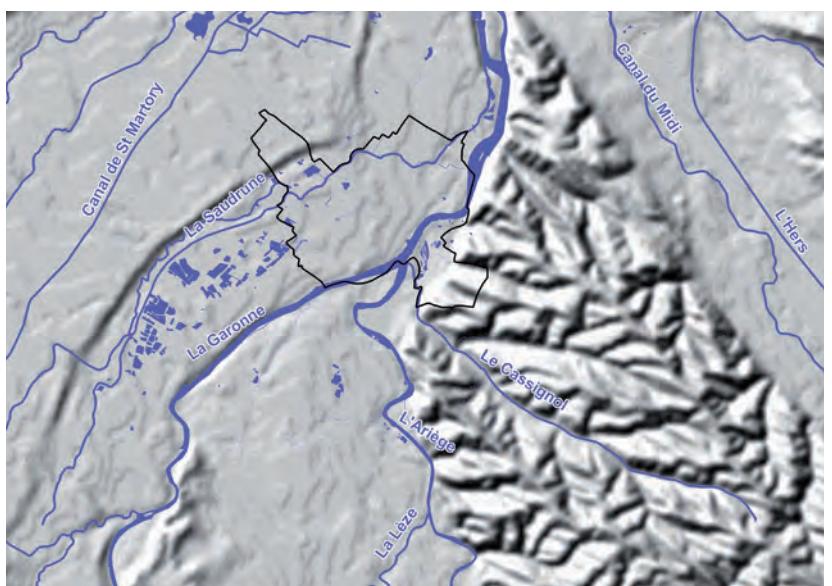
### Les questions à se poser :

- Quelles sont les ressources disponibles sur le territoire et les pressions exercées sur elles ?
- Y a-t-il des conflits d'usages ?
- Quel est l'état qualitatif et quantitatif de la ressource en eau ?
- Le cycle de l'eau est-il pris en compte dans les projets d'aménagement ?
- Existe-t-il ou non des zones humides ? Quelle est leur richesse ? Sont-elles soumises à des impacts dans le cadre de projets d'aménagement ?
- Y a-t-il une politique foncière visant à limiter l'étalement urbain ?
- Quelles sont les orientations et actions en matière de protection des ressources ?
- Comment sont associés les acteurs du territoire ?
- Quelle sont les pratiques internes et externes à la collectivité qui relèvent de l'éco responsabilité dans le champ de l'économie des ressources ?

# Hydrographie

## Un réseau hydrographique dense

- D'origine naturelle : la Garonne, l'Ariège, le ruisseau de la Saudrune, du Cassignal, du Pont d'Auzil et le Roussimort,
- D'origine artificielle : les plans d'eau des anciennes gravières, les petits canalets pour l'irrigation.



# Eaux souterraines

## Des eaux souterraines vulnérables

- La vulnérabilité est le défaut de protection ou de défense naturelle de l'eau souterraine contre des menaces de pollutions, en fonction des conditions hydrogéologiques locales.
- Une nappe d'eau souterraine libre d'accompagnement de la Garonne, sans écran imperméable qui présente une vulnérabilité importante en raison du risque de propagation rapide de la pollution par les cours d'eau de surface (aquitaine « Plaine de la Haute Garonne – Basse Plaine »).

# Gestion quantitative de l'eau

## Une ressource relativement abondante en raison du climat et de la proximité du massif montagneux

- Des variations naturelles importantes de débits des cours d'eau d'une année sur l'autre et d'une saison sur l'autre en fonction du niveau d'enneigement ou du taux de charge des nappes phréatiques.
- Des débits de printemps soutenus et des déficits en été qui peuvent bénéficier d'un soutien d'étiage par déstockage des réserves hydro-électriques de montagne.

## Une eau de Garonne à surveiller et à partager

- La ressource en eau ne manque pas dans la Garonne mais sa disponibilité est inégalement répartie dans l'espace et dans le temps. Les déséquilibres et déficits hydriques sont liés à deux phénomènes : la rareté naturelle de la ressource en eau en période estivale et automnale et le développement rapide des usages des consommateurs (eau potable, irrigation, eau industrielle).
- Planification globale de la ressource en eau grâce au Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du bassin Adour Garonne élaboré pour la période 2010-2015. Il donne les modalités pour atteindre l'objectif environnemental de « bon état » des eaux souterraines et superficielles d'ici 2015 et fixe également des débits minimums à respecter pour concilier les usages de l'eau avec la protection des milieux aquatiques :
  - Sur la Garonne au niveau de Portet-sur-Garonne, le Débit de CRise (DCR), sous lequel sont compromis l'alimentation en eau potable et la survie des espèces dans le milieu, est égal à 27m<sup>3</sup>/s ;
  - le Débit Objectif d'Etiage (DOE), valeur au-dessus de laquelle sont assurés la coexistence normale de tous les usages et le bon fonctionnement du milieu aquatique, est égal à 52m<sup>3</sup>/s du 15 juillet au 15 septembre et à 48m<sup>3</sup>/s le reste de l'année ;
  - Le cours d'eau est dit « déficitaire » si le VCN10 (plus faible débit observé en un point sur une période de 10 jours consécutifs) est inférieur à 80% du DOE.
- Un déséquilibre entre ressource et prélèvement qui justifie un classement du Département en Zone de Répartition des Eaux (ZRE) par arrêté préfectoral et qui fixe des seuils d'autorisation de prélèvement plus contraignants en période de sécheresse (8 m<sup>3</sup>/s sur le territoire).
- Existence d'une convention entre EDF, l'État et le Syndicat Mixte d'Étude et d'Aménagement de la Garonne (SMEAG) concernant le soutien d'étiage : 51 millions de m<sup>3</sup>/an sont disponibles depuis des réserves ariégeoises, d'Oô et de Montbel.

## Des actions en faveur des économies d'eau engagées par la collectivité mais une absence de diagnostic global des consommations

- Utilisation d'essences végétales peu consommatrices en eau et adaptées au climat ;
- Mise en place de paillage au pied des arbres pour limiter l'évaporation et réduire l'arrosage ;
- Actions de sensibilisation aux économies d'eau dans les écoles (réécupération d'eau de pluie pour l'arrosage) ;
- Mise en place de solutions hydro économies (type robinet pousoir) lors de la rénovation des bâtiments communaux publics.

## CHIFFRES CLÉS

### Prélèvements d'eau sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Muretain :

26 millions de m<sup>3</sup> dont :

- 83 % dédiés à l'eau potable
- 16 % dédiés à l'irrigation
- 1 % dédié à l'industrie

**6 points de prélèvement en eau de surface** à Portet-sur-Garonne soit 18 458 929 m<sup>3</sup> utilisés à 99,6 % pour l'eau potable et le reste pour l'irrigation.

**5 points de prélèvements dans la nappe phréatique** à Portet-sur-Garonne soit 238 800 m<sup>3</sup> utilisés à 91,6 % pour l'industrie et 8,4 % pour l'eau potable.

Remarque : les volumes d'eau prélevés sur le territoire communal, peuvent être utilisés sur d'autres territoires.

Lors de l'étiage 2013, sur les 51 millions de m<sup>3</sup> inscrits dans la convention de destockage, 2,16 m<sup>3</sup> ont été lachés (le 17 octobre) dans la Garonne, à partir des retenues EDF. Ces destockages représentaient :

- 46 millions de m<sup>3</sup> en 2012,
- 36,6 en 2011,
- 37,1 en 2010.

Source : SIEAG, SMEAG

# Gestion qualitative de l'eau

## Une qualité des eaux superficielles de la Garonne et de l'Ariège globalement satisfaisante

- Pour chaque masse de d'eau, l'état écologique (défini par des critères biologiques, hydro-morphiques, physico-chimiques et un indice de qualité) est qualifié selon cinq classes : très bon, bon, moyen, médiocre et mauvais. Pour la Garonne à Muret et à Portet-sur-Garonne, l'état biologique et physico-chimique est « bon » à « très bon ».



## Une qualité de l'eau de la Saadrune qui devient médiocre

- En se rapprochant de la confluence de la Saadrune avec la Garonne, de par son parcours au sein de zones fortement urbanisées, son état biologique est « moyen » et son état physico-chimique « médiocre » en 2011 (source : SIEAG). La Directive Cadre sur l'Eau (DCE) demande d'atteindre l'objectif de « bon état » de ce cours d'eau d'ici 2015.
- La Saadrune est entretenue et gérée par le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM de la Saadrune) qui se substitue aux propriétaires riverains.
- Des aménagements hydrauliques sont proposés par le SIVOM de la Saadrune pour restaurer la qualité du milieu naturel dégradé, améliorer la qualité des eaux, préserver les ressources biologiques et limiter les risques d'inondation : protection des berges par végétalisation et enrochement si nécessaire, nettoyage, entretien de la ripisylve, replantations.

## Des milieux naturels encore très fragiles et instables

- Une commune située en zone « vulnérable » à la pollution aux nitrates d'origine agricole et qui nécessite la mise en place d'actions sur le territoire (bandes enherbées en bordure de cours d'eau...) pour bénéficier d'aides publiques.
- Une commune située en zone « sensible » à l'eutrophisation (68 % du territoire, soit 1058 ha à l'Ouest de la commune), dans laquelle les rejets de phosphore et d'azote doivent être réduits.
- Une augmentation de l'imperméabilisation des sols, liée à l'étalement urbain, qui présente un risque de pollution et de dégradation des eaux superficielles et qui nécessite la mise en place de solutions de plus en plus couteuses.

# Eau potable

## CHIFFRES CLÉS

### Usine de production de Roques :

- **Eau captée** dans le Canal Saint-Martory, dérivation de la Garonne à 70 km en amont de Toulouse
- **700 000 m<sup>3</sup>** d'eau brute stockée dans la gravière des Echars à Roques
- **Traitements** : Ultrafiltration
- **Production** : 15 000 m<sup>3</sup>/ jour
- **2006** : extension de l'usine et doublement de la capacité de production

### Prix de l'eau à Portet-sur-Garonne en 2013 :

- **Si volume < 500 m<sup>3</sup>** : 1,27 €/ m<sup>3</sup>
- **Si volume > 500 m<sup>3</sup>** : 1,35 €/m<sup>3</sup>
- **Coût pollution** : 0,36 €/m<sup>3</sup>

Source : SIVOM de la Saadrune, Commune 2013



### Une eau potable de bonne qualité bactériologique et gustative

- Une alimentation en eau potable assurée par le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) de la Saadrune et produite à l'Usine de production de Roques. Cette usine produit de l'eau potable également pour les habitants des communes de Cugnaux, Frouzins, Roques, Seysses et Villeneuve-Tolosane.
- Après avoir été acheminée par le canal Saint-Martory, l'eau se décante naturellement dans le lac des Echars avant d'être traitée. En sortie d'usine, l'eau est pompée jusqu'au château d'eau de Portet-sur-Garonne situé avenue de Palarin.
- Une capacité de distribution suffisante pour l'eau potable et la défense incendie.
- Une distribution d'eau sur toute la commune, mise à part la route de Villeneuve et la rive droite alimentées par Toulouse Métropole et la Communauté d'agglomération du Sicoval.
- Une usine des Eaux de Clairfont à Portet-sur-Garonne qui traite l'eau brute pompée dans la Garonne pour alimenter la ville de Toulouse, protégée par des périmètres de protection.
- Une possibilité de raccordement du réseau de Portet-sur-Garonne au réseau d'alimentation de Toulouse en cas d'insuffisances.

- **Une petite unité de production d'eau brute à la zone industrielle du Bois vert** pour alimenter diverses entreprises et activités nécessitant de l'eau non traitée et assurer la défense incendie.

- **Un coût de l'eau proportionnel à la consommation** auquel s'ajoutent des redevances pour lesquelles le SIVOM de la Saadrune joue uniquement le rôle de collecteur. L'Agence de l'Eau perçoit la redevance qui a pour objet de financer et d'aider les investissements de travaux nécessaires à la protection de la ressource en eau et de son milieu naturel.



# Assainissement

## CHIFFRES CLÉS

### Capacité des stations d'épuration de Portet :

- Bois Vert : 2 000 équivalents-habitants
- Rue du bac : 12 000 équivalents-habitants

Source : Ville de Portet-sur-Garonne



### Un réseau d'eau de type séparatif

- Collecte des eaux usées dissociée des eaux pluviales.
- Assainissement collectif dans le tissu urbain aggloméré (centre historique, lotissements, zones d'activités commerciales et industrielles) et individuel en tissu urbain plus lâche et plus éloigné du centre de Portet-sur-Garonne (zones d'habitat dispersé, espaces agricoles, coteaux et secteur de Francazal).

### Les effluents collectés sont envoyés vers deux stations d'épuration selon la nature des rejets

- La station d'épuration du Bois Vert : collecte les effluents générés sur la zone d'activité du Bois Vert. Bien que conforme d'un point de vue réglementaire et de capacité suffisante, cette station est vieillissante et ne traite pas les matières azotées et phosphorées.
- La station d'épuration de la rue du Bac : collecte tous les autres effluents de la commune. Cette station arrive en limite de sa capacité et rejette ses effluents dans la Garonne. Les niveaux réglementaires de rejet sont respectés mais la station pourrait montrer ses limites en cas d'évolution ou de durcissement de la réglementation.
- Une réflexion est acutellement menée pour optimiser les modes de collecte et de traitement des eaux usées, en prenant en compte l'urbanisation future, les contraintes réglementaires et environnementales.

### Les eaux pluviales : évacuation et rejet au milieu naturel

- Des actions en faveur de la gestion des eaux pluviales engagées par la municipalité pour réduire les débits pluviaux rejetés dans les cours d'eau :
  - Limitation de l'imperméabilisation des sols (utilisation de revêtements perméables, prescriptions du PLU incitants les particuliers à infiltrer...),
  - Mise en place de bassins d'orages pour stocker l'eau,
  - Mise en place de noues pour stocker et infiltrer les eaux pluviales,
  - Récupérateurs d'eau de pluie à la parcelle...

**<< La station d'épuration rue du Bac est perçue comme un point noir paysager en bord de Garonne, peu esthétique et source de nuisances olfactives par les participants aux ateliers de concertation : cette station se situe en effet dans un secteur très fréquenté et apprécié par les Portésiens à proximité du centre-ville et au niveau de l'embarcadère du Bac menant au Parc du Confluent. >>**

# Consommation foncière

## Un territoire marqué par une image très urbaine, à forte connotation économique et commerciale

- Une forte période d'expansion de l'urbanisation entre 1990 et 1999, comme pour le reste de l'agglomération, très consommatrice d'espaces (+ 12% d'espaces urbanisés), puis moins soutenue entre 1999 et 2007 (+6% d'espaces urbanisés).
- Des espaces urbanisés qui couvrent près de 53 % du territoire.
- Une forte consommation d'espace depuis 1990 pour l'habitat et l'activité industrielle et commerciale au détriment des espaces agricoles (Fiche n°7 « Activité Agricole »).
- Des espaces naturels et semis-naturels bien protégés (Fiche n°5 « Biodiversité et espaces naturels »), mais une nécessité de mieux encadrer la consommation d'espaces agricoles.
- Une commune engagée depuis plusieurs années dans une politique volontariste de maîtrise de la consommation foncière dans un souci d'optimisation de l'espace. Cet engagement se traduit par la mise en place d'opérations de renouvellement du tissu urbain et par la révision du Plan Local d'Urbanisme avec une forte volonté de planifier et maîtriser le développement de la commune à moyen et long terme.

### CHIFFRES CLÉS

#### évolution des espaces urbanisés au regard de l'évolution de la population de Portet :

Entre 1990 et 1999 :

- + 11 % d'espaces urbanisés
- + 9 % de Portésiens

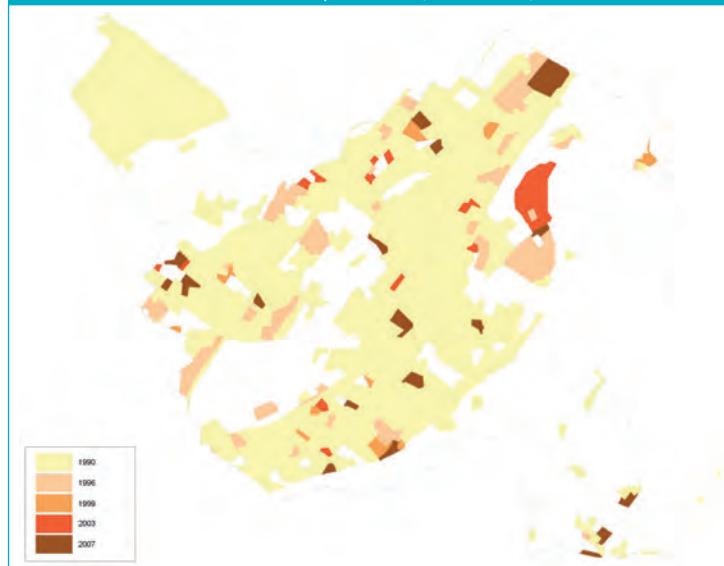
Entre 1999 et 2007 :

- + 7 % d'espaces urbanisés
- + 11 % de Portésiens

Source : Ville de Portet-sur-Garonne

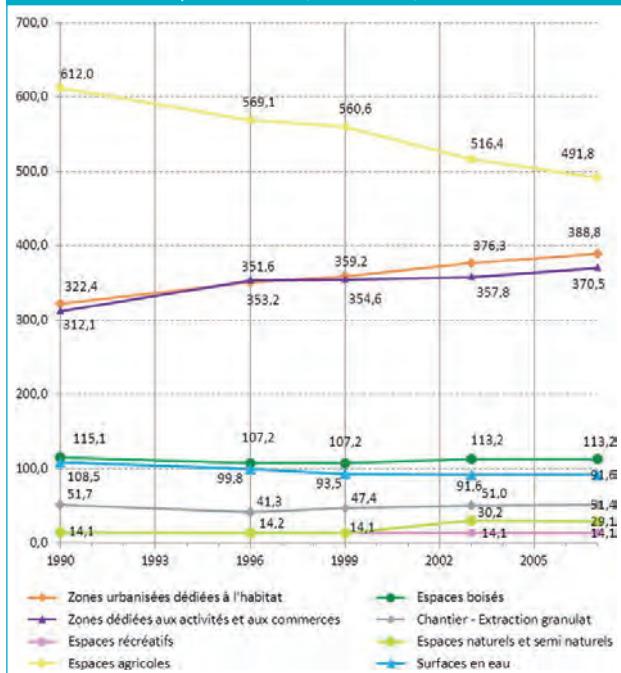
**Les participants aux ateliers de concertation notent la présence de nombreux espaces qualitatifs non urbanisés à préserver (espaces agricoles de Clairfont, Ramiers, rive droite de Garonne...), mais aussi des espaces non aménagés et qui pourraient l'être (abords de la zone commerciale, rue du Néouvielle, ancien stade...)**

Évolution des zones urbanisées depuis 1990 (en hectares)



Source : image satellite Spot

Évolution de l'occupation du sol (en hectares)



Source : auat

# Synthèse

## Atouts

## Faiblesses

<b>Réseau hydrographique et eaux souterraines</b>	Un réseau hydrographique dense.	Des eaux souterraines vulnérables.
<b>Gestion quantitative</b>	Une ressource en eau abondante.	Des variations naturelles de débit des cours d'eau importantes. Absence de données sur les consommations globales d'eau
<b>Gestion qualitative</b>	Une qualité des eaux superficielles de la Garonne et de l'Ariège globalement satisfaisante.  Des actions mises en place par la commune et le SIVOM de la Saudrune pour restaurer et améliorer la qualité de la ressource en eau.	Une qualité de l'eau de la Saudrune qui devient médiocre dans la traversée de zones fortement urbanisées.  Des milieux naturels encore très fragiles et instables.  Une augmentation de l'imperméabilisation des sols, liée à l'étalement urbain, qui présente un risque de pollution et de dégradation des eaux superficielles.  Des dispositifs pour lutter contre les pollutions de plus en plus couteux.
<b>Alimentation en eau potable</b>	Des actions en faveur des économies d'eau engagées par la collectivité et les Portésiens.  Une eau potable de bonne qualité bactériologique et gustative.  Une capacité de distribution suffisante pour l'eau potable et la défense incendie.  Un prix de l'eau proportionnel à la consommation.	Des déficits hydriques et déséquilibres entre ressource et prélevement pour l'alimentation en eau potable notamment en période estivale.  Une vision relative à l'économie et l'utilisation rationnelle de la ressource encore partielle et qui ne couvre pas tous les champs de l'action communale.  Un manque de sensibilisation de la population.
<b>Assainissement</b>	Un assainissement collectif et séparatif qui couvre la quasi-totalité du territoire.  Des actions en faveur de la gestion des eaux pluviales favorables à la qualité des milieux naturels.	Des stations d'épuration aux capacités épuratoires affaiblies.  Une station d'épuration peu esthétique en bord de Garonne et qui présente des nuisances olfactives.
<b>Consommation foncière</b>	Une maîtrise de la consommation foncière à travers un politique volontariste.  Des réserves foncières encore importantes y compris dans le tissu urbain constitué	Un territoire très urbanisé et une forte consommation d'espace ces dernières années.

**Premières orientations stratégiques dégagées par les participants aux ateliers de concertation durant la phase Diagnostic :**

*Maîtriser les consommations d'eau pour concilier les usages (eau potable, agriculture et industrie) et préserver les milieux aquatiques.*

*Inciter les Portésiens, les entreprises et les agents de la collectivité à une utilisation plus rationnelle de la ressource en eau.*

*Profiter de la révision du PLU pour maîtriser la consommation d'espace et proposer des aménagements favorables à une utilisation rationnelle de la ressource en eau.*

*Profiter de la dynamique offerte par la signature de l'Accord Cadre avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour la préservation de la ressource en eau.*

**Pour en savoir plus...**

- [www.eptb-garonne.fr](http://www.eptb-garonne.fr)
- [www.sivom-saudrune.fr](http://www.sivom-saudrune.fr)
- [www.eau-adour-garonne.fr](http://www.eau-adour-garonne.fr)



# Axe 3 Garantir la cohésion sociale, l'accès à la ville pour tous, intégrer les habitants et améliorer la qualité de vie

Le développement ne saurait être durable en laissant des hommes et des femmes à l'écart des biens et services essentiels à leur épanouissement. Chacun doit en effet pouvoir accéder à la santé, l'éducation, le logement, l'emploi, l'eau, la nourriture... dans un environnement sain.

L'importance du cadre de vie pour la population est un enjeu désormais admis par tous. Le cadre de vie se compose de plusieurs dimensions : la sphère individuelle du logement et son entourage, c'est à dire le voisinage proche (le quartier), l'agglomération... où peuvent se créer des réseaux et du lien social indispensables à la vie d'une commune.

Au-delà de la satisfaction des besoins essentiels, l'épanouissement des êtres humains suppose aussi qu'ils aient librement accès à la culture, aux sports et aux loisirs. Ce bien-être facilite sans aucun doute la sociabilité, source de solidarité. Inversement, la pauvreté et les diverses formes d'exclusion sont destructrices de lien social.

La commune a un rôle majeur à jouer pour répondre à ces besoins essentiels, diversifier l'offre en logement, bâtir une offre culturelle, sportive et de loisirs de qualité et lutter contre les exclusions et le sentiment d'insécurité.

## Thématiques traitées dans l'Axe 3 :

### **Fiche 9 - Logement et démographie**

**Mots-clefs** / Croissance démographique, diversité de l'offre en logement et des populations, typologie du parc de logement...

### **Fiche 10 - Culture, sports et loisirs**

**Mots-clefs** / Action culturelle, équipements sportifs et culturels, manifestations sportives et culturelles, tissu associatif, zone de loisirs...

### **Fiche 11 – Sécurité et prévention des incivilités**

**Mots-clefs** / Prévention, délinquance, accès au droit, parentalité, citoyenneté, contrat local de sécurité, justice de « proximité »...

### **Fiche 12 – Enseignement - Education et sensibilisation au développement durable**

**Mots-clefs** / Niveau de formation, offre d'enseignement, accompagnement périscolaire...

### **Fiche 13 - Santé publique et cadre de vie**

**Mots-clefs** / Santé, bien être, qualité de vie, accessibilité des soins pour tous, centre médico-social...

### **Fiche 14 - Action sociale**

**Mots-clefs** / Catégorie socioprofessionnelle, pôle d'emplois, chômage, précarité, aide à l'accès à l'emploi, insertion, égalité, liens sociaux...

### **Fiche 15 – Information et participation citoyenne**

**Mots-clefs** / Tissu associatif, engagement des citoyens, participation à la vie locale, réunions publiques, co-construction des projets...



# Logements et démographie



## Enjeux du développement durable

Développer une politique d'accueil et de logement adaptée à la diversité des populations et de leurs rythmes de vie

Développer une politique de logement équitable et rationnelle

Améliorer la qualité des logements et plus généralement des quartiers

Maîtriser l'étalement urbain et revaloriser le centre-ville

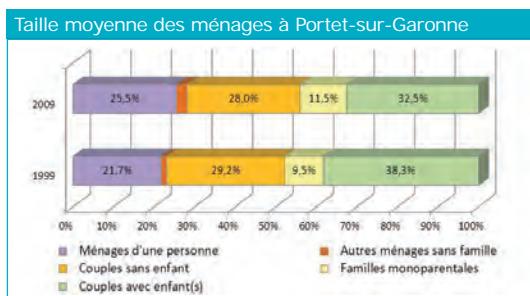
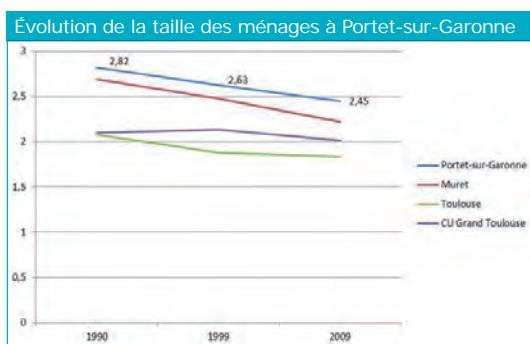
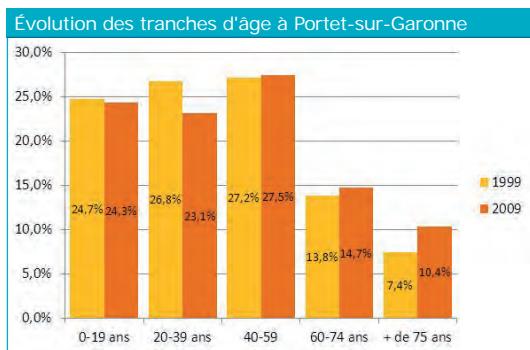
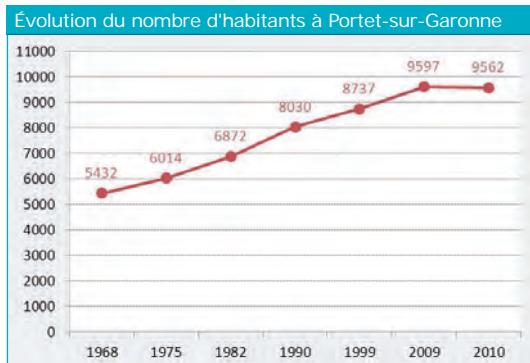
**Intégrer les finalités du développement durable dans la construction, la réhabilitation, et l'aménagement**

Valoriser la vie en ville en construisant, avec les acteurs, une vision prospective et dynamique du territoire

Les questions à se poser :

- Quelle situation de l'offre en logements ?
- Quelles sont les orientations de la politique municipale en matière de logement ?
- Quelles sont les attentes de la population en matière de logement ?

# Profil démographie



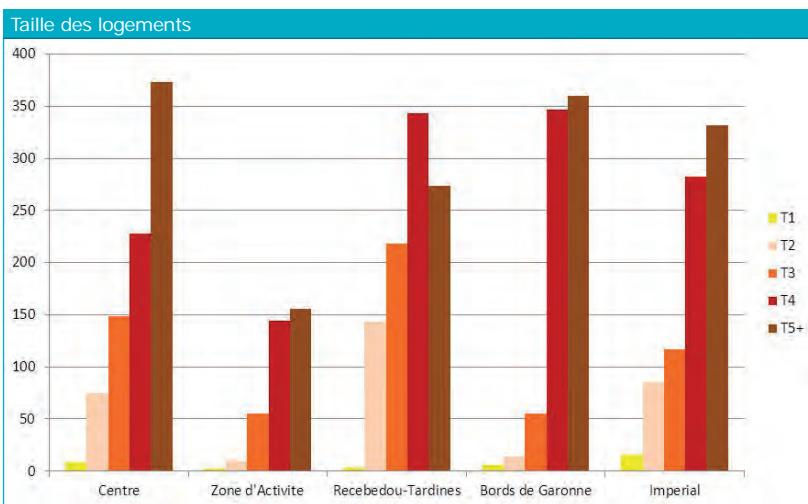
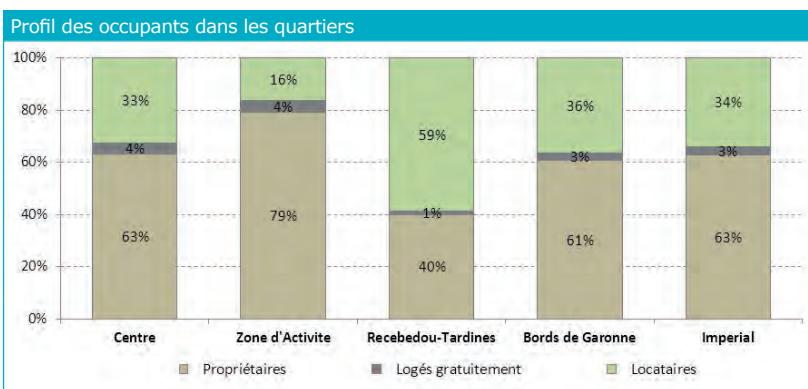
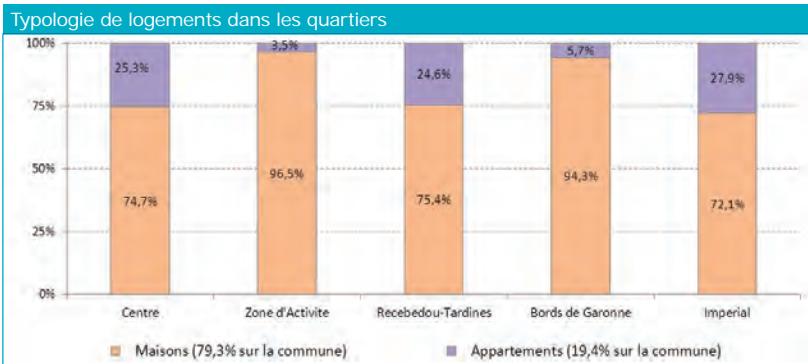
Source : Insee 2009

## Une évolution démographique à l'origine de nouveaux besoins en matière de logements

- Portet-sur-Garonne est la 16<sup>e</sup> commune du département en terme de poids démographique avec 9 597 habitants en 2010 et 9 562 habitants en 2013 (source : INSEE).
- Après une longue période de croissance, notamment durant les décennies 70 et 80, l'évolution de la population communale de Portet-sur-Garonne opère aujourd'hui un tassement.
- Depuis 1999, progression des plus de 60 ans et diminution des moins de 40 ans.
- Une population plus vieillissante par rapport aux moyennes constatées sur la CAM ou sur la commune de Muret (20 % de plus de 60 ans en 2009, contre 24,7 % à Portet-sur-Garonne en 2009).
- Une baisse de la taille moyenne des ménages (2.82 personnes par ménage en 1990 contre 2.45 en 2009) qui s'explique par la décohésion des familles et le vieillissement de la population. Mais un niveau relativement élevé, supérieur au reste de l'agglomération.
- Une augmentation des « ménages d'une personne » (+ 3.8 points) et des « familles monoparentales » (+ 2 points) depuis 1999.

## Un tassement de la croissance démographique, un vieillissement de la population et une nouvelle composition des familles qui se traduisent par l'émergence de nouveaux besoins et qui nécessitent de diversifier l'offre de logements.

# Parc de logements



Les participants aux ateliers soulignent le manque de logements pour les personnes seules et le manque de diversité dans l'offre de logements sur le territoire communal. Les coûts d'acquisition très importants sont également pointés comme un frein à l'accueil des jeunes sur le territoire communal.

Un parc résidentiel essentiellement composé de grands logements individuels en accession à la propriété

- en 2009 à Portet-sur-Garonne, 80% des logements sont des maisons contre 55,1 % à Muret.
- Un nombre de logements collectifs qui a tout de même quasi doublé depuis 1999 (19,4 % en 2009 contre 11,5 % en 1999).
- Une offre de logements collectifs concentrée dans les secteurs Centre, secteur de l'ancienne route Impériale et quartier du Récébédou.
- Des secteurs en bord de Garonne et dans la Zone d'Activité exclusivement composés de maisons individuelles (+ de 94 %).
- Une forte représentation de propriétaires dans les statuts d'occupation, comme sur le reste de l'agglomération.
- Une part de propriétaires qui a augmenté depuis 1999, passant de 54,6 % à 58,1 % en 2009.
- Une répartition peu équilibrée du parc locatif.
- Récébédou-Tardines, seul quartier qui propose une offre locative supérieure à 50%.
- Un parc de logements vacants important (7%) comme sur le reste de l'agglomération et essentiellement regroupé dans le secteur centre de Portet-sur-Garonne.
- Un déficit de l'offre en logements de petite taille qui peut être un frein à l'accueil des jeunes couples ou des couples sans enfant.
- Une forte proportion de grands logements : en 2009 les logements de 4 pièces et plus représentent 77% du parc immobilier, ce qui est comparable aux moyennes constatées sur la CAM (76%) et les communes de la banlieue toulousaine (73%).
- En 2009, l'offre de logements de 1 à 3 pièces ne représente que 25 % du parc communal. La commune ne possédait que 35 logements de type 1 en 2009.
- Une offre de logements de petite taille essentiellement concentrée dans le secteur du Récébédou-Tardines (37 % du parc communal).

**Une volonté de diversification du parc de logements engagée depuis plusieurs années par la collectivité mais qui reste à conforter**

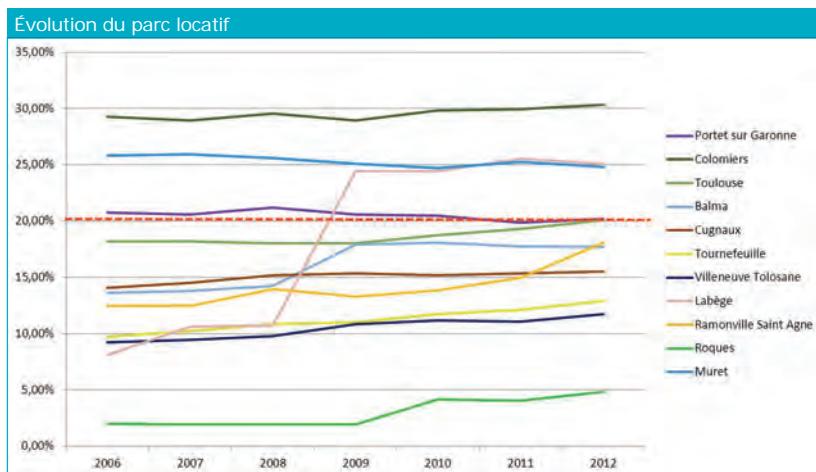
- En s'appuyant sur son Plan Local d'Urbanisme la commune pourra favoriser la mixité d'habitat dans ses opérations ainsi que la construction de logements collectifs de petite taille (exemple dans les quartiers Récébédou-Tardines, Clairfont ...),
- La politique de diversification du parc s'affirme également à travers la prédominance des logements collectifs dans les logements autorisés depuis 2000. Trois périodes ont été très favorables à la production de logements collectifs (2000, 2005 et 2007) correspondant aux opérations rue Charles Baudelaire, chemin des Palanques Nord, rue de la Tuilerie et rue Edouard Manet.

# Logement social

**Une implication forte de la collectivité dans la production de logements sociaux sur le territoire communal**

- Portet-sur-Garonne fait partie des 4 communes de l'agglomération toulousaine à respecter les exigences de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) avec un taux variable de logements sociaux situé au-dessus des 20%.
- La loi n° 2013-61 du 18 janvier 2013, relative à la mobilisation du foncier public en faveur du logement et au renforcement des obligations de production de logement social, modifie les obligations de construction de logements sociaux en portant le quota minimum de 20 % à 25 % pour les communes de plus de 3 500 habitants d'ici 2025.

- La commune est en situation de carence en termes d'offre de logements sociaux par rapport à l'objectif de 25%. Seules les communes de Colomiers, Muret et Labège ont une offre de logements sociaux supérieure à 25% en 2012.
- Plusieurs opérations de constructions de logements sociaux en projet à court et moyen terme sur l'ensemble du territoire communal : Chemin des Palanques Nord, Secteur chemin de Moulis et Secteur de l'Hôtel de ville. Ce ratrappage s'accentuera avec la création du site de Ferrié Palarin.



Source : auat

**La répartition inégale du logement social sur le territoire et le manque de mixité sociale dans certains quartiers sont également relevés par les participants aux ateliers de concertation.**

**Une répartition inégale de logements sociaux sur le territoire de Portet-sur-Garonne**

- A Portet-sur-Garonne plus de la moitié du parc de logement social (56,2% soit 397 logements) est situé dans le quartier du Récébédou.

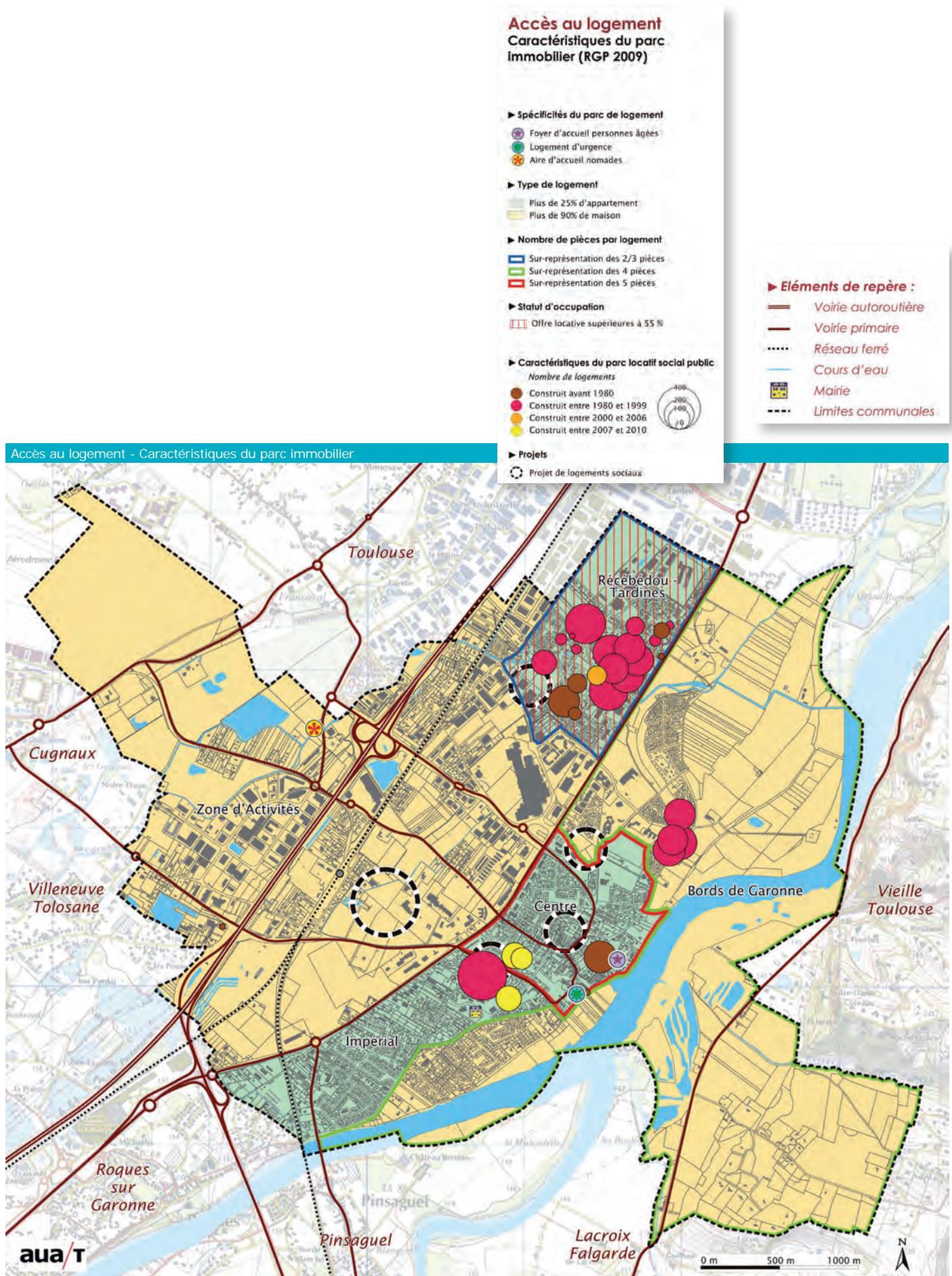
# Logements spécifiques

## Offre de logements complémentaires pour permettre à tous de se loger

- Une aire d'accueil des gens du voyage, boulevard de Courties, gérée par la Communauté d'Agglomération du Muretain (CAM) : 12 emplacements de 150 m<sup>2</sup> chacun.
- Trois logements d'urgence communaux, gérés par la commune : un T1bis et deux studios.

## Offre en direction des personnes âgées

- Il n'existe pas d'offre préalable à l'accueil médicalisé du type foyer logement pour les personnes âgées.
- Une offre d'hébergement privé pour les personnes âgées dans le centre de la commune (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes - EHPAD résidence l'Autra), mais coûteuse pour les personnes disposant de faibles revenus. D'une capacité de 85 lits, elle peut accueillir des personnes pour des séjours temporaires ou permanents.



# Synthèse

## Atouts

## Faiblesses

### Démographie

Une commune attractive.  
Une évolution de la population qui se traduit par l'émergence de nouveaux besoins et nécessite de diversifier l'offre de logement.

Un tassement de la croissance, un vieillissement de la population et une spécialisation du profil des ménages qui se poursuit et qui pose la question du renouvellement de la population.

### Parc de logements

Une politique volontariste de rééquilibrage du parc de logements par un rattrapage de la part de logement sociaux et une mixité de la typologie de l'habitat.  
Des réflexions systématiques sur l'équilibre densité / mixité dans les nouvelles opérations.

Un parc de logements à dominante individuel.  
Une forte proportion de propriétaires.  
Une répartition peu homogène du parc locatif.  
Une part importante de logements vacants dans le centre-ville.  
Un déficit de l'offre de logements de petite taille.  
Une diversification du parc complexifiée par le coût des terrains et le prix de l'immobilier.

### Logement social et d'urgence

Une implication forte de la collectivité pour la production de logements sociaux.  
Un respect des exigences de la loi SRU en matière d'offre de logements sociaux depuis 2001.  
Une offre de logements spécifiques pour permettre à tous de se loger : aire d'accueil des gens du voyage, logements d'urgence.

Une répartition inégale des logements sociaux sur le territoire.  
Un parc de logement social ancien.  
Une absence d'offre préalable à l'accueil médicalisé pour les personnes âgées.

### Premières orientations stratégiques dégagées par les participants aux ateliers de concertation durant la phase Diagnostic :

Conforter la dynamique de diversification du parc de logement.

Un PLH en révision qui fixe des objectifs de production de logements et de logements sociaux.

Un rattrapage du taux de logements sociaux engagé à travers plusieurs opérations à court et moyen terme.

Un projet d'extension sur le site de Ferrié Palarin support de mixité sociale.

Un PLU en révision, une opportunité pour fixer des règles de mixité urbaine.

Pour en savoir plus...  
[www.insee.fr](http://www.insee.fr)







Axe 3 Garantir la cohésion sociale, l'accès à la ville pour tous, intégrer les habitants et améliorer la qualité de vie

# Culture, sports et loisirs



## Enjeux du développement durable

**Favoriser l'accès pour tous à la culture, au sport et aux loisirs**

**Proposer une offre diversifiée**

**Faire de la culture et du sport un facteur d'intégration sociale, de vitalité et d'attractivité du territoire**

**Intégrer dans la ville des espaces de loisirs et de rencontres**

**Proposer des modes de consommation durables**

### Les questions à se poser :

- Les équipements sportifs et culturels sont-ils judicieusement répartis sur le territoire et accessibles pour tous ?
- L'offre est-elle suffisamment diversifiée et dynamique ?
- Quels sont les moyens mis en œuvre pour favoriser l'accès à la culture, aux pratiques sportives et aux loisirs à tous ?

## CHIFFRES CLÉS

### Équipements culturels à Portet-sur-Garonne :

- 1 Salle polyvalente : salle du Confluent de 600 places assises
- 1 Médiathèque : 4 postes informatique, 25 000 documents, 3 200 inscrits
- 1 Centre d'Animation Culturelle (CAC) : 246 inscrits aux ateliers culturels en 2012, 94 inscrits à la danse.
- 1 Musée de la mémoire
- 1 Maison des Associations
- 1 Maison des Arts Plastiques

### 20 Associations culturelles et de loisirs à Portet-sur-Garonne

Source : Ville de Portet-sur-Garonne

Atelier danse



Des difficultés ont cependant été pointées par les participants aux ateliers de concertation en matière de culture :

- *Le manque de salles de réunion pour les associations à la Maison du temps libre et à la Maison des Associations,*
- *Une dispersion des ateliers culturels dans les différents équipements communaux qui pose des problèmes de gestion,*
- *Le manque de salles pour la création d'ateliers culturels supplémentaires souhaités par la municipalité (ateliers artistiques),*
- *L'absence d'équipement culturel majeur : salle de spectacle, école d'arts, salle de musique avec auditorium, salle pluridisciplinaire de cinéma et de ludothèque,*
- *Des inconvénients acoustiques salle du Confluent,*
- *L'inaccessibilité aux spectacles proposés sous chapiteaux pour les personnes à mobilité réduite,*
- *La perte d'attractivité du musée de la mémoire.*



# Culture

### Une offre culturelle variée et accessible

- Plusieurs équipements culturels également répartis sur l'ensemble du territoire (centre ancien, Hôtel de Ville et Récébédou-Tardines).
- Une offre culturelle accessible le plus souvent gratuitement pour tous y compris pour les adultes (spectacles, animations et expositions)
- Une offre culturelle qui se diversifie progressivement depuis quelques années.
- Le Centre d'Animation Culturelle (CAC), un lieu de culture où sont favorisés les moments d'échanges entre le public et les artistes. Situé dans le centre ancien, cet équipement de rayonnement communal et supra-communal, dispose d'une salle de conférence et accueille de nombreuses expositions.

### De nombreuses activités et événements culturels organisés par la collectivité en partenariat avec les associations et les acteurs locaux (écoles, collège, associations...)

- Des visites culturelles organisées en lien avec les écoles (au CAC, dans les musées..) avec comme objectif que chaque enfant puisse assister gratuitement à un spectacle et/ou rencontrer un artiste par an.
- Des ateliers culturels pour favoriser la créativité des enfants et l'apprentissage de la citoyenneté : ouverts aux 6-17 ans, ces ateliers proposent des activités culturelles et éducatives gratuites ou payantes dans divers domaines.
- Des ateliers de culture pour les adultes autour du théâtre et de la danse à la maison des associations et dans les gymnases ; des ateliers de formation à l'informatique et à la vidéo à la Médiathèque.
- Une école de musique intercommunale (l'école du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) animée par des professeurs de musique et qui participe à la vie culturelle des communes adhérentes ;
  - Des expositions d'art au CAC.
  - Des conférences-débat thématiques (ex : l'eau, « les sardines », les saveurs d'Argentine) ou sur des sujets démocratiques (police, crise industrielle...).
  - L'organisation et la participation à plusieurs festivals (MéditerranéeO, Occitania...).
  - Un cinéma de plein air ou en salle.
  - Une soirée théâtre tous les 2 mois (comédies, théâtre musical...).

### Des projets et réflexions sont en cours d'étude par la municipalité pour améliorer l'offre culturelle de la commune

- L'agrandissement de la Médiathèque,
- Une réflexion sur la création d'un équipement culturel majeur sur le site de Ferrié Palarin.

## CHIFFRES CLÉS

### Équipements sportifs à Portet-sur-Garonne :

- 1 Stade municipal, ses terrains de sports et son centre d'entraînement
- 1 Stade au Récébédou
- 1 Salle Omnisport
- 1 Maison des Sports et sa salle de gymnastique
- 1 Complexe de jeux de raquettes
- 2 Gymnases, au collège Jules Vallès et près de l'hôtel de Ville
- 2 boulodromes, au Récébédou (extérieur) et à Clairfont (couvert et extérieur)
- 1 piscine couverte communautaire
- 2 city-stades, en libre accès, au gymnase Jules Vallès et Chemin du Roussimort
- 1 Dojo à la maison des associations

### 29 Associations sportives à Portet-sur-Garonne

Source : Ville de Portet-sur-Garonne

**Cette offre est perçue comme très favorable à la mixité par les participants aux ateliers de concertation**

**Une belle vie associative**

Salle omnisport Blancone



**Ces activités gratuites et facilement accessible aux jeunes Portésiens, grâce aux navettes municipales, sont très appréciées par la population.**

**Même si les licences sportives sont en augmentation constante et représentent un coût important pour les familles, le sport reste très accessible à Portet-sur-Garonne pour les jeunes et beaucoup moins cher que sur les autres communes.**

# Sports et loisirs

### Une offre sportive particulièrement dynamique et qui irrigue l'ensemble des politiques publiques

- Les habitants de Portet-sur-Garonne disposent d'un grand nombre d'équipements dévolus à la pratique d'activités sportives et répartis dans l'ensemble des quartiers.
- De grands espaces existent pour la pratique de sports, de loisirs et l'organisation de manifestations :
  - Le parc du Ramier (pour l'organisation des Journées Nature, du festival MéditerranéO'...)
  - Le Parc du Confluent,
  - Des parcours et promenades le long du fleuve : un réseau vert en rive gauche de la Garonne, un réseau de pistes cyclables et des cheminements piédestres.
- Des installations sportives de qualité et adaptées à toutes les pratiques.
- Des activités gratuites pour tous les jeunes Portésiens.
- Une offre d'équipements de rayonnement métropolitain notamment avec la salle Omnisport Blancone et la maison des sports pour l'hébergement de sportifs de haut niveau.

### Une offre d'activités complétée par de nombreuses associations et par la municipalité

- Un tissu associatif important et dynamique qui couvre la majorité des besoins de la population et s'adresse à toutes les générations.
- Un forum annuel des associations rassemblant le tissu associatif local autour de stands interactifs.
- Un service des sports très actif auprès du jeune public, mais qui ne s'occupe pas des activités des adultes et des séniors.
- Des activités pour les adultes et les séniors sous la responsabilité des clubs et associations sportives.
- Une relation étroite entre les associations et clubs sportifs et le service des sports : des activités transversales peuvent être organisées lors de manifestations comme les Journées Nature (manifestation écoresponsable alliant sport de plein air, ateliers ludiques et animations pédagogiques autour d'un thème majeur « le respect de l'environnement »).

### Des activités sportives et de loisirs proposées par la municipalité pour les jeunes tout au long de l'année

- Les écoles municipales de sports offrent des activités sportives variées aux jeunes Portésiens de 5 à 16 ans. Ces écoles sont également ouvertes aux enfants en situation de handicap et sont encadrées par du personnel communal. En 2012, la commune comptait 1 200 inscriptions.
- Les écoles municipales de sports proposent également des stages sportifs et organisent notamment des challenges internationaux de Rugby.
- La mission jeunesse propose et organise, en lien avec le service des sports, des actions éducatives et ludiques et des séjours sportifs pour les jeunes Portésiens de 12-17 ans.

### Plusieurs réflexions et projets d'équipements sportifs en cours d'étude par la municipalité

- Création d'un skate parc,
- Création de terrains synthétiques,
- Création d'une piste d'athlétisme,
- Création d'équipements de plein air de fitness à proximité du Ramier ou à Ferrié-Palarin ,
- Renforcer l'activité de canoë-kayak.

# Synthèse

## Atouts

## Faiblesses

### Sport et loisirs

Une offre sportive diversifiée et dynamique accessible pour tous et favorable à la mixité.

Des équipements sportifs de qualité adaptés aux pratiques, à vocation communale et supra-communale.

Des activités gratuites et complètes en direction des jeunes et ouvertes aux personnes en situation de handicap.

Des liens étroits avec les écoles et les associations sportives.

Une mise à disposition par la commune de nombreux éducateurs sportifs.

Des espaces verts propices à la pratique sportive et aux loisirs.

Un tissu associatif adapté aux besoins des Portésiens. Une aide importante de la commune aux associations.

Des projets communaux pour compléter l'offre et conserver cette influence dans ce domaine.

Certains équipements qui vieillissent (Gymnases du collège et de l'Hôtel de Ville).

### Culture

Une offre culturelle variée et gratuite et qui se diversifie progressivement.

Un festival permettant un accès à la culture pour tous, des manifestations phare comme les Journées Nature et la Fête locale.

Des activités culturelles en direction des plus jeunes.

Une recherche constante de nouveaux publics.

Des associations culturelles dynamiques qui participent à l'animation de la vie culturelle.

Un manque de locaux pour développer la culture.

**Premières orientations stratégiques dégagées par les participants aux ateliers de concertation durant la phase Diagnostic :**

**<<** Profiter de la révision du PLU pour permettre la création ou l'extension des équipements sportifs et culturels.

Anticiper les besoins d'équipements sportifs et culturels sur le site d'urbanisation future de Ferrié Pallarin.

Réfléchir sur le devenir du Musée de la mémoire.

Réaménager le centre Jacques Brel.

Développer les liens intergénérationnels à travers la culture et le sport.

**Pour en savoir plus...**  
[www.portetgaronne.fr](http://www.portetgaronne.fr)





# Sécurité et prévention des incivilités



## Enjeux du développement durable

Favoriser la prévention des actes délinquants, la solidarité et la responsabilisation des acteurs

Aider les populations en difficulté

Assurer à tous des conditions satisfaisantes de sécurité

Améliorer la prévention auprès des populations vulnérables et l'aide aux victimes

### Les questions à se poser :

- Quelle est la situation de la commune en matière de sécurité ?
- Existe-t-il des quartiers sensibles en termes de sécurité ?
- Quelle est la nature des infractions commises sur le territoire ?
- Quelle est la politique communale en matière de sécurité ?

### Les missions régulières et occasionnelles assurées par le service de police municipale :

- application des arrêtés municipaux,
- surveillance de la circulation et du stationnement,
- surveillance des opérations funéraires,
- suivi des problèmes de voisinage,
- enquêtes administratives,
- régie des droits de place,
- objets trouvés,
- présence lors des fêtes et cérémonies, des marchés, déballages et marchands ambulants,
- patrouilles de soirée, tournées nocturnes.

« Les quartiers sont agréables, il faut travailler sur les incivilités »

### Une commune touchée par quelques délits, une vigilance et une mobilisation constante de la collectivité pour lutter contre la délinquance

- Une commune très réactive qui porte une attention constante à la sécurité de façon à ne pas banaliser les atteintes aux personnes et aux biens.
- Un coût important des dégradations chaque année pour la collectivité.
- Une sécurité assurée par le service de police municipale et la gendarmerie nationale qui travaillent en étroite collaboration.
- Un service de police municipale à Portet-sur-Garonne composé de 7 agents et une gendarmerie localisée sur le territoire communal au niveau de l'ancienne route Impériale.
- La police municipale propose aux Portésiens, en collaboration avec la gendarmerie et en période de vacances, d'effectuer une surveillance régulière de leur habitation (Opération « Tranquillité vacances »).

« Leur présence sur le terrain et leur efficacité semblent globalement être bien perçues par les participants aux ateliers de concertation. La plupart d'entre eux souhaiteraient d'ailleurs une plus forte visibilité des agents de police sur le territoire communal. »

Même si Portet-sur-Garonne ne fait pas partie des communes les plus touchées par la délinquance et que la population ne perçoit pas d'insécurité majeure et durable dans le temps, des délits et incivilités sont toutefois relevés par les participants aux ateliers de concertation :

- Des problèmes de sécurité routière au niveau de la RD 120 et du quartier du Récébédou,
- Des incivilités autour des écoles sont également relevées (sécurité routière et non-respect des places de stationnement et notamment celles réservées aux personnes handicapées),
- Une dégradation de l'espace public par périodes (détériorations, nuisances sonores, dépôts de déchets sauvages, tags, publicité sauvage...) sur l'ensemble des quartiers de la commune.

D'après les participants aux ateliers de concertation, ce sentiment d'insécurité est très variable dans le temps et dans l'espace ; il ne porte pas exclusivement sur un secteur géographique.

Le manque d'éclairage public dans certains quartiers augmente également le sentiment d'insécurité (avenue de Palarin par exemple).



### Une action communale axée sur la prévention depuis plusieurs années

- Une prévention à travers les nombreuses activités proposées gratuitement à tous les Portésiens par les services Culture, Sport et Jeunesse.
- Des missions de sécurité routière dans les écoles assurées par la police municipale.
- L'organisation du village de la sécurité routière tous les 2 ans.
- Une réflexion et un audit lancés par la commune sur la surveillance des équipements et espaces publics en partenariat avec la gendarmerie.

### Une action communale relayée par l'action intercommunale

- Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD), animé par la Communauté d'Agglomération du Muretain (CAM), constitue une instance d'organisation commune entre les personnes publiques, les acteurs de la vie économique et du secteur social. Il organise une concertation entre tous les acteurs de la sécurité, définit des besoins en matière de prévention et de sécurité à l'échelle intercommunale, mobilise les moyens et évalue les actions à mettre en place.

# Synthèse

## Atouts

### Sécurité et incivilités

- Une commune pas plus touchée par la délinquance que les autres communes de l'agglomération.
- Pas de problème d'insécurité majeur et durable sur la commune.
- Une commune très active et qui porte une attention constante à la sécurité de manière à ne pas banaliser les atteintes aux personnes et aux biens.
- Des équipes qui se renforcent et un travail collaboratif permanent avec la gendarmerie et la CAM.
- Une action communale axée sur la prévention depuis plusieurs années.

## Faiblesses

- Un individualisme et des incivilités nécessitant un travail de prévention et un travail de fond pour modifier les comportements.
- Un coût important des dégradations pour la collectivité.
- Un manque de visibilité des agents responsables du maintien de l'ordre sur le territoire.

### Premières orientations stratégiques dégagées par les participants aux ateliers de concertation durant la phase Diagnostic :

Conforter les actions déjà engagées en matière de prévention et de sensibilisation.

S'appuyer sur les structures déjà existantes.

Favoriser la médiation et la communication dans les quartiers et auprès de la population pour limiter la délinquance et les incivilités.

Engager des réflexions sur les procédures à suivre en cas de contestations et d'incivilités sur les agents de la collectivité.



# Enseignement, éducation et sensibilisation au développement durable



## Enjeux du développement durable

Assurer l'accès à tous à l'éducation et à la formation

Faire reculer l'analphabétisme

Favoriser la structuration individuelle, l'intégration sociale et la vie collective

Favoriser l'éducation à l'environnement et au développement durable

Permettre à tous d'accéder à la connaissance et à une information diversifiée

### Les questions à se poser :

- Quels sont les équipements scolaires présents sur le territoire communal ?
- Quelles sont les actions menées par la commune visant à améliorer les conditions de scolarisation ?
- Quelle est la politique en matière d'éducation à l'environnement et au développement durable ?
- Quels sont les partenaires en la matière ?

## CHIFFRES CLÉS

## Etablissements scolaires à Portet-sur-Garonne :

7 établissements d'enseignement primaire :

- 4 écoles maternelles, 368 élèves en 2012 /2013
- 3 écoles élémentaires, 583 élèves en 2012/2013

1 établissement d'enseignement secondaire :

- 1 collège, 489 élèves en 2012/2013

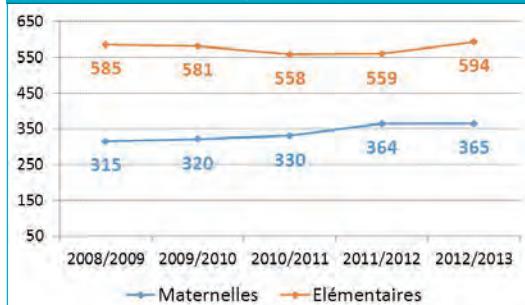
2 crèches :

- 1 crèche familiale à Clairfont, capacité de 35 enfants
- 1 relais assistantes maternelles au centre-ville (lieu d'information pour les familles et les professionnels et lieu d'éveil et de rencontre pour les enfants)

1 site multi-accueil à Clairfont, capacité 50 enfants

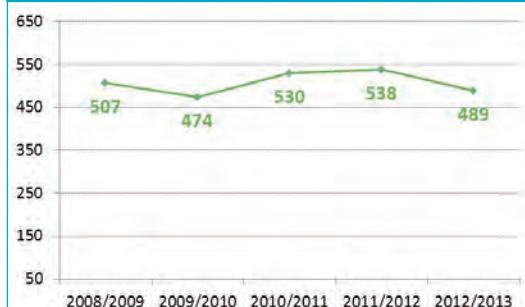
Source : Ville de Portet-sur-Garonne

## Evolution des effectifs du primaire



Source : Ville de Portet-sur-Garonne

## Evolution des effectifs du secondaire



Source : Ville de Portet-sur-Garonne

# Équipements scolaires

## Une répartition équilibrée des équipements scolaires du primaire

- Des équipements qui assurent un service de proximité au sein de différents quartiers, notamment les plus dynamiques d'un point de vue démographique (Centre, Clairfont et Récébédou-Tardines).
- Une offre complète d'écoles élémentaires et maternelles :
  - 4 écoles maternelles réparties dans différents quartiers : Jacques Prévert au centre-ville, Clairfont en limite du quartier de Clairfont, George Sand au sud-ouest de la ville (seule école maternelle « éloignée » d'une école élémentaire) et Jean Jaurès au Récébédou.
  - 3 écoles élémentaires : Marguerite Picart au centre-ville, Clairfont en limite du quartier de Clairfont et Pierre et Marie Curie dans le quartier du Récébédou.
- La commune prévoit la possibilité de scolariser les enfants de l'aire d'accueil des gens du voyage en cours d'année.

## Une légère hausse des effectifs sur les sept groupes scolaires du primaire depuis dix ans

- Une hausse constatée dans les écoles élémentaires comme maternelles.
- Des effectifs dans le primaire qui sont passés de 919 élèves durant l'année scolaire 2000-2001 à 951 élèves pour l'année 2012-2013
- Les écoles maternelles ont vu leurs effectifs progresser depuis 2000. A compléter avec le graphique...
- Les prévisions pour la rentrée 2013/2014 font apparaître une moyenne au-dessus de 29 enfants par classe de maternelle.
- Une mutation importante de la population rend difficile les prévisions d'effectifs scolaires.
- Des classes dans le quartier « vieillissant » du Récébédou de plus en plus complétées par des enfants issus d'autres quartiers.
- La Classe d'Inclusion Scolaire (CLIS) vient d'ajouter aux effectifs de l'école Marguerite Picart en accueillant au maximum 12 élèves chaque année. La CLIS permet l'accueil dans une école primaire ordinaire d'un petit groupe d'enfants présentant le même type de handicap.

## Un établissement du secondaire présent à Portet-sur-Garonne

- Un seul établissement scolaire de second degré recensé à Portet-sur-Garonne : le collège Jules Vallès.
- Les effectifs ces dernières années témoignent d'une certaine stabilité, ils oscillent entre 507 élèves en 2008 et 489 élèves en 2012.

# Services et actions éducatives péri-scolaires

## Des services périscolaires

- Un service de restauration scolaire est présent dans chaque école maternelle et élémentaire. Les repas sont fournis par la cuisine centrale d'Eaunes gérée par la Communauté d'Agglomération du Muretain (CAM).
- En ce qui concerne le transport scolaire, pour se rendre dans les différents établissements du primaire et du secondaire, la commune de Portet-sur-Garonne, ville pilote du Conseil Général, a mis en place en partenariat avec le Conseil Général 8 à 10 circuits (vers les écoles primaires, collège de Portet-sur-Garonne, lycées de Cugnaux, Muret, et Tournefeuille) pour rationaliser les arrêts et les sécuriser (Fiche n°3 – « Mobilité et transports »).
- En ce qui concerne le transport périscolaire, une navette communale emmène les enfants sur les lieux d'activités sportives et culturelles gratuitement le soir après la classe.

## Une offre d'activité périscolaire complète

- Les Accueils de Loisirs Associés à l'Ecole (ALAE, anciens CLAE) gérés par la CAM proposent des activités pendant les jours de classe. Ils proposent de nombreux projets pédagogiques sur les thèmes du recyclage et du jardinage (en lien avec le service espaces verts de la commune ou la Mission Jeunesse). La fréquentation des ALAE est en progression régulière.
- L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) propose des activités pendant les jours de vacances scolaires.
- La Mission Jeunesse coordonne le dispositif de Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) sous l'égide du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), en lien avec le collège Jules Vallès.
- L'Accueil de Loisirs Associés au Collège (ALAC) propose des ateliers de loisirs éducatifs et pédagogiques à destination des élèves.
- Un « Dispositif Alternance » qui propose un accompagnement des élèves de 3<sup>e</sup> durant leurs stages en entreprises, animé par la Mission Jeunesse.
- Des actions périscolaires portées par les services : activités sportives et de loisirs en direction des jeunes proposées tout au long de l'année (Fiche n° 10 « Culture, sports et loisirs »), aide au passage du permis de conduire en lien avec la mission locale, suivi dans l'emploi ou la formation (Fiche n° 16 « Positionnement économique et emploi ») et nombreuses activités et évènements culturels organisés par la collectivité en partenariat avec les associations et les établissements scolaires (Fiche n° 10 « Culture, sports et loisirs »).

# Éducation et sensibilisation au développement durable

## Des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable à destination des jeunes

- Une volonté de sensibilisation des jeunes dans des domaines très variés : culture, environnement, prévention routière...
- Des actions suivies par les services de la commune, en partenariat avec les enseignants, les structures d'accueil périscolaires et différents organismes partenaires :
  - Exemples d'actions en matière de déchets : tri sélectif dans toutes les écoles élémentaires et maternelles, récupération des piles dans les écoles et à la Mairie, apprentissage du compostage par l'intermédiaire de la mission jeunesse, intervention d'embassadeurs du tri (en partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Muretain) (Fiche n°18 « Gestion des déchets »).
  - Exemples d'actions en matière de jardinage : création d'un jardin pédagogique par le service espaces verts et la Mission Jeunesse permettant d'accompagner sur le long terme un groupe de jeunes Portésiens et de les sensibiliser aux pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement (Fiche n°7 « Activité agricole »), émergences de jardins potagers dans plusieurs écoles (Georges Sand, Clairfont, Marguerite Picart, Jean Jaurès et Pierre et Marie Curie) et grâce aux Accueils de Loisirs Associés à l'École, mise en place de bacs de terre, de composteurs et de récupérateurs d'eau de pluie.
- Ces actions se limitent aujourd'hui aux thématiques « déchets » et « jardinage » et pourraient être étendues à d'autres thèmes (énergie, alimentation/nutrition-santé, bio-diversité/espaces naturels...)

## Des adultes et personnels de la collectivité peu sensibilisés à l'environnement et au développement durable.

- Des actions ponctuelles de sensibilisation au développement durable menées par la collectivité auprès des habitants (Fiche n° 17 « Gestion responsable ») mais qui ne touchent pas toutes les thématiques de l'environnement et du développement durable.
- Une absence de service chargé d'initier de nouveaux comportements plus responsables (Fiche n° 17 « Gestion responsable ») et des supports de communication et d'information peu propices à la diffusion d'information sur cette thématique (Fiche n° 15 « Participation citoyenne et solidarité »).

**« Les participants aux ateliers de concertation regrettent qu'il n'y ait pas assez de visites pédagogiques dans le Parc du Confluent (Fiche n° 5 « Biodiversité et espaces naturels »).**

# Synthèse

## Atouts

### Equipements scolaires

- Une offre d'équipements scolaires complète et bien répartie géographiquement qui assure un service de proximité.
- Des possibilités de scolarité en cours d'année pour les enfants de l'aire d'accueil des gens du voyage.
- Des services scolaires et périscolaires complets et dynamiques.
- Une éducation qui ne s'arrête pas aux portes de l'école.

### Education au développement durable

- Des jeunes touchés par des actions d'éducation au développement durable.
- Une volonté de sensibilisation des jeunes dans des domaines très variés.
- Des actions ponctuelles de sensibilisation lors de grandes manifestations, dans les écoles et le collège par l'intermédiaire de différents services (mission jeunesse, service espaces verts, CAM...).

## Faiblesses

- Des hausses d'effectifs hétérogènes entre les groupes scolaires.
- Des classes non remplies dans les quartiers « vieillissants » accueillants les enfants d'autres quartiers.
- Une évolution importante de la population qui rend difficile les prévisions d'effectifs scolaires.

- Des publics moins touchés par les actions de sensibilisation : adultes, agents.

- Des actions de sensibilisation qui ne touchent pas toutes les thématiques du développement durable.
- Une absence de service dédié à l'éducation à l'environnement et au développement durable et un manque de partenariats extérieurs.
- Des supports de communication peu adaptés.

### Premières orientations stratégiques dégagées par les participants aux ateliers de concertation durant la phase Diagnostic :

*Favoriser les actions en faveur de l'éducation au développement durable en s'appuyant sur des partenaires extérieurs et sur la volonté et la motivation du personnel municipal.*

*Créer des outils facilitant l'accès à l'information et la diffusion d'information sur les thématiques du développement durable et de l'environnement.*



# Santé publique et cadre de vie



## Enjeux du développement durable

**Réduire les inégalités concernant les conditions de vie, l'accès aux soins et la santé**

**Offrir un cadre de vie agréable et sain à tous**

**Permettre à chacun d'avoir accès au minimum vital (logement, santé, sécurité, emploi, éducation et formation)**

**Favoriser la solidarité et la responsabilité des acteurs**

**Assurer la satisfaction des besoins sanitaires de base**

**Améliorer la connaissance et l'information**

**Réduire les risques pour la santé**

### Les questions à se poser :

- Les services et équipements du territoire en matière de santé sont-ils accessibles à tous ?
- Quelle est la politique de la Ville en matière de prévention pour la santé ?
- Comment les habitants apprécient-ils la qualité de vie sur le territoire ?
- La commune bénéficie-t-elle d'un cadre de vie agréable profitable à tous ?

# Santé publique

## CHIFFRES CLÉS

### Offre médicale à Portet-sur-Garonne en 2013 :

- 15 médecins généralistes
- 10 médecins spécialistes (pédiatres, dermatologues, ophtalmologues, radiologues...)
- 7 masseurs-kinésithérapeutes
- 10 infirmiers
- 3 ostéopathes

### Offre de repas en 2012

- 1 134 462 repas fabriqués dont :
  - 83 % pour les scolaires ;
  - 8 % pour le Centres de Loisirs ;
  - 6 % pour les adultes ;
  - 4 % pour la Petite Enfance.
- Évolution de la production de repas depuis 2009 : + 13,5 %

Source : Ville de Portet-sur-Garonne, CAM

### Une offre médicale complète qui se situe dans la moyenne nationale mais inégalement répartie sur le territoire

- une offre médicale essentiellement concentrée dans le centre-ville et le secteur de l'ancienne route Impériale : un seul médecin généraliste et un seul cabinet d'infirmier pour le quartier Récébédou-Tardines.
- Une maison de retraite médicalisée privée dans le centre de Portet-sur-Garonne, mais coûteuse pour les personnes âgées disposant de faibles revenus.
- Des services et interventions proposés par le CCAS de la ville de Portet-sur-Garonne auprès des personnes âgées, handicapées et à mobilité réduite favorables à la prévention en matière de santé (Fiche 14 « Action sociale »).
- Des Portésiens qui bénéficient en outre des services d'une grande agglomération.
- Des services d'urgences, hôpitaux et cliniques sur la commune de Toulouse facilement accessibles pour les Portésiens mais mal desservis par les transports en commun.

### Une restauration collective assurée par la CAM qui tend vers des pratiques plus responsables et plus saines

- Une restauration collective assurée en liaison froide par la cuisine centrale de la CAM d'Eaunes.
- Une production de repas essentiellement pour les scolaires.
- Une attention portée à la provenance des produits, en privilégiant les produits locaux issus d'une agriculture raisonnée.
- Un objectif de 20 % de repas « Bio » dans la restauration collective d'ici 2012 fixé par l'État d'ici la fin 2012, difficilement atteignable en raison des surcuts. La CAM s'est tout de même fixé comme objectif à travers son Agenda 21 de « poursuivre l'optimisation de l'offre des menus comprenant des produits issus de l'agriculture biologique, de l'agriculture raisonnée, de label, de produits régionaux » et de « favoriser la structuration de filière de proximité, avec des circuits d'achat courts ».
- Mise en place d'un règlement de restauration scolaire d'inscription des enfants, visant à limiter le gaspillage alimentaire et optimiser la logistique de la restauration.
- Une analyse de la quantité de déchets sur le restaurant scolaire : les déchets organiques (restes de repas) et industriels. Ces initiatives devraient se poursuivre grâce à des actions transversales de sensibilisation (CLAE, diététique).
- Dans le cadre de son agenda 21, la CAM prévoit également de poursuivre sa politique en matière d'éducation (sensibilisation au goût), de santé, d'économie, d'environnement et d'achats responsables.



Une ville sympa

Des espaces de verdure en bord de Garonne paisibles et calmes qui invitent à la balade et au repos

Une ville coupée en deux

Comment rassembler la ville malgré les contraintes physiques ?



# Cadre de vie

## Un cadre de vie agréable, favorable au bien être des Portésiens

- Des secteurs d'habitat relativement préservés des nuisances sonores terrestres malgré une forte circulation sur les grands axes de communication (Fiche n°6 « Risques et nuisances »).
- Des espaces verts de qualité en bord de Garonne, favorables à la détente et aux loisirs, accessible pour tous.
- Des espaces publics de qualité ouverts et accessibles, facteurs de lien social dans le centre-ville et dans les quartiers du Récébédou-Tardines et Clairfont (city-stades, aires de jeux, jardins et parcs...).
- Des liaisons douces en développement sur l'ensemble du territoire concourant largement au bien-être et à la santé des populations (Fiche n°3 « Mobilité et transports »).
- Des équipements de proximité et des activités importantes proposés sur l'ensemble du territoire accessibles pour tous (Fiche n°10 « Culture, sports et Loisirs » et Fiche n°14 « Action sociale »).
- Un projet de Transport en Commun en Site Propre (TCSP) le long de la RD 120 favorable au cadre de vie des Portésiens : amélioration de l'accessibilité vers le centre de Toulouse, création de continuités piétonnes et cycles entre le Nord et le Sud de la commune, sécurisation des espaces publics (Fiche n°3 « Mobilité et transports »).

## Un cadre de vie moins qualitatif pour certains quartiers

- Un cadre de vie plus industriel et commercial pour les habitants des secteurs Récébédou, Tardines, La Ville, Saguens et Saint Jacques.
- Des formes urbaines et des coupures physiques (anthropiques ou naturelles : réseaux routier et ferré, Garonne...) qui isolent les quartiers et favorisent les déplacements motorisés.
- Des nuisances sonores aériennes supplémentaires liées à la reprise de l'activité aéronautique à Francazal pour du tourisme d'affaire qui tendra à faire évoluer le cadre de vie des Portésiens situés sous les courbes de bruit de l'aéroport (Fiche n° 6 « Risques et nuisances»).

« Les participants sont très satisfaits de la qualité des équipements et des aménagements proposés depuis quelques années sur la commune et plus particulièrement le long de la Garonne qui renvoient un sentiment de sérénité et de bien-être.

Les participants relèvent un manque de lieux ouverts pour les jeunes en soirée et de lieux conviviaux pour favoriser l'activité économique et dynamiser le centre-ville. Plusieurs manifestations et espaces de qualité sont tout de même pointés : repas de quartiers sur certains secteurs, parcs et jardins conviviaux dans le centre-ville, dans le quartier de Clairfont et au Récébédou. »

# Synthèse

## Atouts

### Santé publique

Une offre médicale complète et de qualité.  
Des services proposés par la municipalité pour faciliter l'accès aux soins et développer la prévention.  
Une offre médicale importante et de qualité, localisée dans la région toulousaine à proximité des Portésiens.

## Faiblesses

Une offre médicale inégalement répartie sur le territoire.  
Une absence d'offre médicale de proximité dans certains quartiers.  
Des établissements médicaux en dehors de Portet-sur-Garonne difficilement accessibles en transports en commun.

### Cadre de vie

Une commune offrant de grandes zones de calme et un cadre de vie agréable.  
Une offre d'équipements importante favorisant l'activité sportive et la détente.  
Une amélioration du cadre de vie depuis quelques années liée à la qualité des espaces publics.

Peu de lieux conviviaux pour les jeunes en soirée.  
Des quartiers encore isolés et marqués par un cadre de vie industriel et commercial.

**Premières orientations stratégiques dégagées par les participants aux ateliers de concertation durant la phase Diagnostic :**

*Faciliter l'installation des médecins dans les quartiers.  
Développer l'accès aux soins pour tous sur l'ensemble du territoire.  
Généraliser les points d'eau et fontaines dans tous les espaces publics.  
Maintenir une vie de quartier en s'appuyant sur les espaces publics de qualité ou la création d'évènements conviviaux.  
Poursuivre le développement des espaces verts comme celui des Jardins du Récébédou.  
Promouvoir un urbanisme durable et des formes urbaines favorables à un cadre de vie agréable et à l'existence de zones de calme (dans les futurs quartiers comme Ferrié Palarin, Francazal).  
Développer le projet de TCSP qui améliorera l'accès aux équipements médicaux de Toulouse et la qualité de vie des Portésiens.  
Impact de la reprise de l'activité aéronautique sur le site de Francazal sur le cadre de vie des Portésiens.*

# Action sociale



## Enjeux du développement durable

**Faire reculer la pauvreté et rompre avec la précarité**

**Aider les plus défavorisés et veiller à l'efficacité des systèmes de solidarité**

**Favoriser la cohésion sociale sur des valeurs partagées**

**Améliorer les conditions de vie**

**Soutenir la création de liens sociaux, d'échanges et de solidarité interculturels, entre générations et entre territoires**

**Favoriser l'accès à l'emploi**

**Les questions à se poser :**

- Quels sont les programmes d'actions de lutte contre l'exclusion ?
- Comment s'organisent les services sociaux sur la commune ?
- Quel est le programme communal de développement social ?
- Quelles sont les structures d'information de la population ?
- Quels sont les partenariats de la commune ?

# Équipements sociaux



**Des équipements sociaux et des services importants bien répartis sur l'ensemble du territoire communal**

• **Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**

Un établissement public administratif qui met en œuvre la politique d'action sociale de la commune grâce à des actions de prévention, d'animation et de développement social local. Son budget est en hausse depuis plusieurs années. Situé dans le secteur Centre de Portet-sur-Garonne il assure plusieurs prestations :

- Accueil, orientation et accompagnement des Portésiens vers les services compétents,
- Aide à la rédaction des courriers administratifs,
- Accueil et organisation des permanences de différentes institutions et partenaires (CPAM, CRAM...),
- Accès aux droits,
- Service d'aide à domicile,
- Service de portage de repas à domicile,
- Service de transport à domicile,
- Accompagnement social et activités collectives,
- Gestion des logements d'urgence,
- Service Emploi,
- Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité.

• **L'antenne sociale**

Centre social situé dans le quartier du Récébédou et géré par le CCAS, qui propose différentes prestations :

- des conseils en économie sociale et familiale (gestion du budget, alimentation, accès aux soins...),
- des ateliers d'activités collectives ouverts aux Portésiens : arts plastiques, ateliers diététiques, fabrication d'objets en matériaux recyclés...

Un projet de nouveau centre social en remplacement de cette structure est à l'étude.



**< Un centre social triste, peu accueillant et difficilement accessible pour les personnes à mobilité réduite et les poussettes.**



# Offre sociale

## Des ménages allocataires sur le territoire communal

- 40 % des ménages disposent d'Allocations Familiales,
- 67 % des familles avec enfants sont allocataires,
- 1 allocataire sur 10 dépend à 100% des allocations de la CAF.

## Logement et hébergement

- Des demandes de logements sociaux suivies par la mairie.
- Un CCAS qui accompagne au montage de dossier pour les demandes de logement social.
- Une gestion par la commune de 3 logements d'urgence (un T1 bis et deux studios), la taille de la commune ne permettant pas de disposer d'hébergement collectif.
- Une volonté communale de développer des solutions de logement adaptées aux besoins des populations et notamment des personnes âgées dans le centre de la commune, sur le secteur de l'ancienne route Impériale et dans le quartier du Récébédou :
  - des projets de renouvellement urbain dans le centre et dans le quartier du Récébédou et de reconstruction de logements et de commerces pour répondre aux besoins des personnes âgées,
  - des projets de logements sociaux en location dans le centre, sur le secteur autour de l'ancienne route Impériale et le quartier du Récébédou,
  - une opération de logements sociaux à plus long terme dans le futur quartier de Ferrié Palarin

(Fiche n°9 « Logements et démographie »).

## Emploi

- Un service Emploi, basé au sein de la Maison Commune Emploi Formation, créé par la commune pour accompagner les demandeurs d'emploi et faciliter l'accès à l'emploi par la mise en relation avec les entreprises.
- Un secteur de l'insertion socioprofessionnelle qui fait l'objet d'une activité importante sur la commune du fait de la présence de la Maison Commune Emploi Formation (MCEF) (Fiche n° 16 « Positionnement économique et emploi »). La MCEF a pour objectif de réunir dans un même lieu les différents acteurs intervenants dans le domaine, d'améliorer la communication entre les acteurs et de coordonner les actions avec les dispositifs existants.

## CHIFFRES CLÉS

### Prestations sociales

- 230 ménages concernés par le RSA, soit 6 % des ménages de moins de 60 ans
- 90 allocataires bénéficient de l'Allocations aux Adultes Handicapés
  - 270 ménages sont en situation fragile et dépendent à 50 % des prestations sociales pour vivre

Source : CAF 2010

### Petite enfance (0-6 ans)

- Une offre relativement diversifiée en matière de petite enfance du fait de la présence de nombreux équipements gérés par la CAM sur la commune de Portet-sur-Garonne : un site multiaccueil, une crèche familiale et un Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) qui regroupe 55 assistantes maternelles exerçant sur la commune.

### Jeune public

- Des services plus « traditionnels » pour les tranches d'âge supérieures : accueil périscolaire et Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).
- Une insertion socioprofessionnelle du jeune public très dynamique et forte grâce à l'implication du binôme « Mission jeunesse / CCAS » : aide au passage du permis de conduire avec la mission locale, suivi dans l'emploi ou la formation... (Fiche n° 16 « Positionnement économique et emploi »).
- Un dispositif d'accompagnement à la scolarité dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (CLAS), piloté par le binôme CCAS, porteur de projet et financeur et Mission jeunesse, coordinateur.

EHPAD



Villa Florida



### Personnes âgées

- Une absence d'offre préalable à l'accueil médicalisé du type foyer logement mais une réflexion en cours sur un projet de création d'établissement d'accueil pour les personnes âgées.
- Une seule offre d'hébergement privée dans le centre en bord de Garonne, la Résidence l'Autra. Maison de Retraite Médicalisée privée mais trop coûteuse pour les personnes âgées disposant de faibles revenus. Capacité d'accueil limitée à 85 lits et pour des séjours temporaires ou permanents.
- Des services de maintien à domicile proposés par la commune et gérés par le CCAS : aide et accompagnement à domicile, transport à domicile, portage des repas.
- Des services qui s'adressent à toute personne en perte d'autonomie, âgée et/ou handicapée, momentanément ou durablement, quel que soit son âge et la durée de l'intervention sollicitée sur le territoire de la commune.
- Autres actions d'animation en faveur des personnes âgées directement portées par la commune : service de portage de livres, repas de noël des aînés, aide à la mobilité via la gratuité des transports, animations au Club du troisième Age situé dans la villa Florida dans le centre en bord de Garonne (loto, sorties...).

### Personnes à mobilité réduite

- Un service de transport à la demande et de navettes gérées par la CAM et TISSEO.
- Un service de télésignalisation gratuit proposé par le Conseil Général.
- Une association Handi-Portet présente sur le territoire.

### L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) : un observatoire social du territoire à venir

- Outil d'aide à la décision pour les politiques sociales communales,
- Outil privilégié pour le CCAS en matière d'observation, de prospective, d'analyse et de réponse aux besoins sociaux des populations.

# Synthèse

## Atouts

## Faiblesses

### Équipements sociaux

Des équipements diversifiés et bien répartis sur le territoire et dans les quartiers.

Un CCAS très présent qui assure de nombreuses prestations en partenariat avec les services de la collectivité, la CAM.

Un budget du CCAS en hausse.

Une antenne sociale délocalisée et de proximité dans le quartier du Récébédou.

Une absence d'hébergement préalable à l'accueil médicalisé pour les personnes âgées.

Une maison de retraite privée coûteuse pour les personnes âgées disposant de faibles revenus.

### Offre sociale

Une politique sociale qui prend en compte toute la population notamment à travers l'aide à l'accès à l'emploi et au logement.

Une insertion socioprofessionnelle du jeune public à Portet-sur-Garonne très dynamique et forte compte tenu de la taille de la commune.

De nombreuses actions portées par les services orientées vers les loisirs et l'insertion professionnelle.

Des services de maintien à domicile des personnes âgées et des personnes en situation de handicap favorables au lien social.

Un tissu associatif très développé et dynamique.

Des actions culturelles, sportives et de loisirs et des manifestations importantes et variées facteurs de lien social.

Des espaces publics de qualité facteurs de lien social.

Des actions intergénérationnelles occasionnelles.

*Premières orientations stratégiques dégagées par les participants aux ateliers de concertation durant la phase Diagnostic :*

*Renforcer les initiatives, activités et liens intergénérationnels de proximité.*

*Profiter de la démarche Agenda 21 pour alimenter la démarche ABS en cours de réalisation.*



# Information et participation citoyenne



## Enjeux du développement durable

Assurer l'information des citoyens et favoriser la compréhension des politiques

Favoriser la démocratie participative, l'implication des citoyens et des acteurs du territoire

Développer la citoyenneté et la vie démocratique

Préparer les jeunes générations à la vie démocratique

### Les questions à se poser :

- La population fait-elle preuve de citoyenneté active ?
- L'accès à l'information du public et des acteurs est-il rendu possible par la collectivité ?
- Quelles actions sont proposées par la collectivité pour renforcer la participation de la population à la vie démocratique ?
- Existe-t-il des pratiques de débat et de consultation autour des projets et politiques publiques ?
- La collectivité a-t-elle adopté une organisation interne transversale favorable à la participation de tous les acteurs ?

# Outil de l'information

**Une information principalement assurée par le Service Communication qui sert de relai entre les services de la ville et les Portésiens**

- Le service communication assure plusieurs tâches :
  - la fabrication de tous les documents de communication (prospectus, affiches, agenda, guides...),
  - l'élaboration du magazine municipal "Vivre à Portet" : journal local trimestriel distribué au format papier dans les boîtes à lettres de tous les Portésiens,
  - les relations avec les médias,
  - la mise à jour et l'animation du site Internet de la ville (la démarche Agenda 21 fait l'objet d'une rubrique spécifique sur le site Internet de la commune).

**Les participants aux ateliers ne jugent pas suffisants les outils et supports de communication entre la commune et les habitants et souhaiteraient que l'information à la population soit renforcée :**

- une communication et information de la population qui ne peut se limiter au journal local trimestriel,
- un site Internet à développer,
- un manque de supports de communication du type « feuille de chou » mensuelle, panneau d'affichage...

*Un manque de moyens et d'outils de communication pour faciliter les échanges entre Portésiens (panneaux d'affichage pour les associations...).*

*Un manque d'information sur les activités et les actions publiques engagées auprès des jeunes, des aînés et des trentenaires.*



CCAS

RECHERCHER OK

Accèsibilité | Accessibilité

Discover le Portet en continuant

Le Musée de la mémoire

Une ville pour tous... Sa nature, son patrimoine...

L'actualité

Fête locale de Portet

Découvrez les associations portésiennes !

Inscriptions aux activités municipales 2013/2014

L'Agenda culturel en ligne !

Agence

Mediatheque

Fora aux questions

Publications en ligne

Plan de Ville

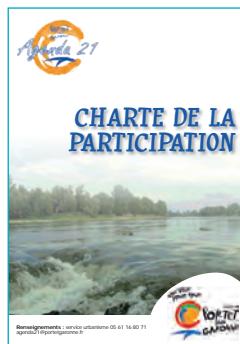
Service emploi

Plan AIC Centre d'Information et d'Accompagnement à l'Insertion

# Participation citoyenne

## Une consultation des Portésiens qui va plus loin que la simple obligation réglementaire

- Organisation de nombreuses réunions publiques dans les quartiers ouvertes à tous, tout au long de l'année, sur des sujets variés (compte rendu de mandat, état d'avancement des démarches de PLU et d'Agenda 21...) ;
- Mise en place de permanences d'élus et de Monsieur le Maire à l'Hôtel de ville, ouvertes à tous et permettant de rapprocher les élus de leurs administrés ;
- Concertation et mise en débat autour des projets d'aménagement et de construction avec les habitants et les utilisateurs concernés (ex : Récébédou, Ferrié Palarin...) ;
- Organisation de réunions publiques à thèmes : avenir de Francazal, privatisation de la poste, avenir de la santé publique... ;
- Information spécifique des habitants sur les grands travaux réalisés dans leurs quartiers, par courriers et panneaux d'information ;
- Organisation des activités, des travaux et planification des achats dans les bâtiments et équipements municipaux (clubs, associations, écoles...) en concertation avec les acteurs concernés ;
- Mise en place d'« Ateliers de concertation » avec la société civile, les agents et les élus de la collectivité pour l'élaboration et la co-construction de l'Agenda 21 : à travers cette démarche, la municipalité souhaite renforcer le dialogue et les partenariats avec tous les citoyens. Ce projet repose sur de nouvelles méthodes de travail, l'émergence d'une nouvelle culture de la concertation et la mobilisation de tous les acteurs du territoire dans une logique de transversalité. Les outils et modalités de la participation sont récapitulés dans la Charte de la Participation de l'Agenda 21 disponible sur le site Internet de la Commune.
- Organisation des Journées Citoyennes lors des Journées Nature de la Région sur des thèmes comme l'entretien des berges de la Garonne.
- Animation du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) : composé de dix élèves, élus au collège Jules Vallès, réunis en commissions. Ils travaillent sur des projets tels que les Journées Nature, le Festival MéditerranéO' ou le Tremplin sur Garonne. Ils participent également à la sortie culturelle inter-générationnelle avec le Centre Social, à des ateliers citoyens durant les vacances scolaires et se rendent à Paris pour visiter l'Assemblée Nationale ;
- Installation de nouveaux panneaux d'affichage municipal dans les bâtiments publics de chaque quartier et devant les écoles, où les habitants peuvent trouver des informations locales ;
- Installation de panneaux d'expression libre en différents points de la commune.



Une réelle participation des habitants à la vie publique mais qui regroupe souvent les mêmes personnes, principalement à travers la vie associative et qui ne touche pas tous les publics.

Une difficulté à mobiliser les actifs et le jeune public en dehors de la vie associative et des activités culturelles et sportives proposées par la commune.

Une belle vie associative

Un manque de communication d'après les participants aux ateliers de concertation, notamment en ce qui concerne :

- les dates de Conseils Municipaux,
- les projets et travaux engagés sur la commune,
- la vision stratégique de l'aménagement du territoire dans sa globalité.



# Synthèse

## Atouts

### Outils de l'information

Un service communication véritable relais entre les services de la collectivité et les habitants.

Des outils qui permettent de suivre le développement et l'activité de la commune.

### Participation citoyenne

Une bonne implication des citoyens à la vie publique à travers le tissu associatif, les écoles et le débat public.

De nouvelles pratiques engagées par la collectivité pour aller au-delà de la simple réglementation, favorables à la participation des citoyens.

Un Conseil Municipal des jeunes dynamique et investi sur de nombreux projets.

## Faiblesses

Des supports de communication « traditionnels » insuffisants.

Une implication qui touche souvent les mêmes citoyens à travers le tissu associatif.

Une représentation partielle des habitants à la vie de la commune.

Des outils, des actions de communication et une participation des Portésiens insuffisants.

### *Premières orientations stratégiques dégagées par les participants aux ateliers de concertation durant la phase Diagnostic :*

*Renforcer les outils de l'information entre la commune et les Portésiens et entre les Portésiens.*

*S'appuyer sur les outils existants et les nouvelles technologies de l'information et de la communication.*

*Profiter des supports de communication existants pour développer l'information et la sensibilisation au développement durable.*

*Profiter de la révision du PLU pour afficher la stratégie d'aménagement du territoire de la commune.*

**Pour en savoir plus...**  
[www.portetgaronne.fr](http://www.portetgaronne.fr)

# Axe 4 Favoriser des modes de production et de consommation responsables, assurer la complémentarité entre territoires

Les impacts des énergies fossiles sur le changement climatique, la qualité de l'air et la santé publique sont aujourd'hui connus. L'utilisation massive de ces ressources pose la question de la sécurité d'approvisionnement qui pourrait ne plus être assurée au-delà des 40 prochaines années.

Les effets se font déjà sentir avec la volatilité du prix du gaz et du pétrole, induisant des difficultés sociales et économiques.

L'approvisionnement en énergie électrique connaît lui-aussi ses propres limites. L'extension du réseau et des capacités de production, rendues nécessaires par l'accroissement des besoins, s'avèrent coûteuses et de plus en plus délicates. Les projets d'implantation sont en effet sources de conflits en termes d'occupation de l'espace, de sensibilité environnementale et d'acceptation sociale.

La maîtrise des consommations d'énergie et la diversification des sources d'approvisionnement, notamment à travers le développement des énergies renouvelables, sont les deux orientations qui se dessinent pour répondre à ces enjeux.

Les solutions qui émergent sont le plus souvent territoriales et relèvent en grande partie des choix d'aménagement du territoire.

## Thématiques traitées dans l'Axe 4 :

### **Fiche 16 - Positionnement économique et emploi**

**Mots-clefs** / Pôle d'emplois, tissu économique, maison de l'emploi...

### **Fiche 17 - Gestion responsable**

**Mots-clefs** / Ecoresponsabilité, achats responsables, écolabels, certification environnementale, économie solidaire...

### **Fiche 18 - Gestion des déchets**

**Mots-clefs** / Consommation, tri, recyclage, valorisation...

### **Fiche 19 - Coopération intercommunale et solidarité entre territoires**

**Mots-clefs** / Coopération intercommunale, solidarité internationale...





# Positionnement économique et emploi



## Enjeux du développement durable

**Favoriser le développement et la pérennité du tissu économique (croissance durable)**

**Faciliter l'accès à l'emploi notamment pour les jeunes et publics en difficulté, le développement des compétences et de la formation sur les territoires**

**Faciliter la participation des acteurs économiques à la vie du territoire**

**Prendre en compte l'insertion environnementale dans les projets de zone d'activité**

**Encourager le dialogue social à l'échelle du bassin d'emploi**

**Conjuguer économie de marché, économie publique et économie sociale et solidaire**

**Les questions à se poser :**

- Quelle est la situation locale de l'emploi ?
- Quelles sont les politiques d'adaptation des emplois face aux évolutions à venir sur le territoire ?
- Quelles sont les caractéristiques des secteurs d'activité du territoire ?
- Quel rôle joue le pôle commercial majeur sur le territoire ?
- Existe-t-il des politiques d'aide à l'emploi ?

# Tissus économique, emploi

## CHIFFRES CLÉS

### Population active à Portet-sur-Garonne (population de 15 à 64 ans source - Insee) :

- 73,1 % en 2009 (soit 6 070 actifs)
- 68,8 % en 1999 (soit 5 720 actifs)

### Actifs de Portet-sur-Garonne ayant un emploi (source - Insee) :

- 64 % en 2009
- 59,3 % en 1999

### Nombre d'emplois (source - Insee) :

- 8 882 en 2009
- 7 445 en 1999

### Taux de chômage (source - Insee) :

- 12,5 % en 2009
- 13,5 % en 1999

### Un dynamisme économique très important sur le territoire

- Une forte concentration d'emploi (plus du double de Muret) qui place la commune au rang des « cités d'activités économiques », loin des communes dortoirs :
  - Un rapport de 1 actif pour 1,5 emploi à Portet-sur-Garonne,
  - Des emplois salariés privés très sensibles aux fluctuations économiques et qui représentent 80 % des emplois totaux.
- Un pôle économique reconnu attractif : 90 % des emplois sont occupés par des salariés résidant en dehors de la commune.
- Une vocation commerciale prépondérante :
  - 63 % des emplois sont portés par le commerce, les services et les transports.
  - 70 % des établissements sont des commerces.

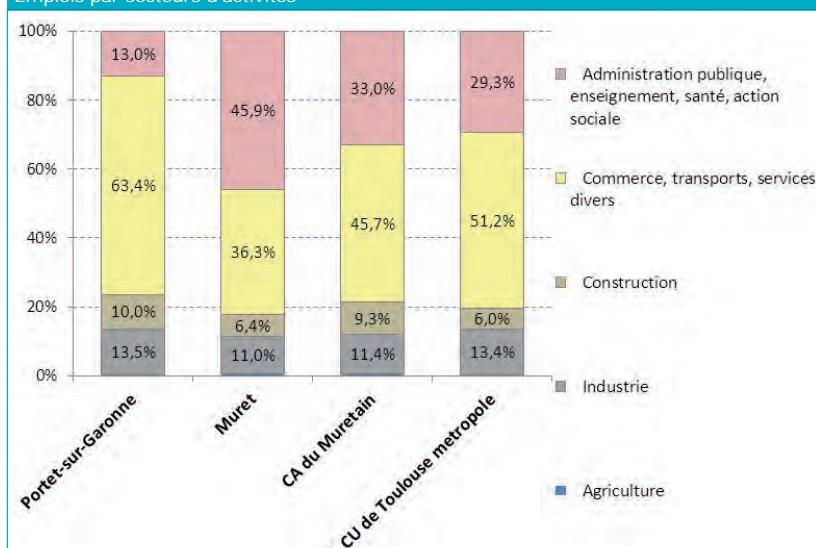
### Des métiers essentiellement tournés vers les fonctions de :

- distribution en lien avec le commerce (2 000 emplois en 2009),
- gestion en lien avec la gestion d'entreprise, l'assurance et les banques (1 000 emplois en 2009),
- fabrication et de BTP (respectivement 750 et 700 emplois en 2009).

### Une obsolescence et une perte de vitalité de certains secteurs d'activités observées depuis quelques années

- Une activité commerciale qui peine à conserver ses emplois depuis 2007 (moins 600 emplois) tout comme les activités industrielles (moins 200 emplois)...
- Mais des services bancaires et activités spécialisées scientifiques et techniques favorables à l'emploi depuis 2007 (plus 200 emplois).

Emplois par secteurs d'activités



Source : Insee 2009

Les participants regrettent l'absence d'activité touristique sur le territoire communal.

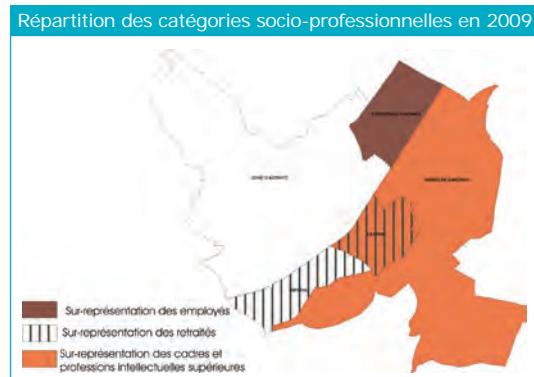
# Accès à l'emploi

## Un dynamisme économique et une offre d'emplois très importants, mais qui ne profitent pas assez aux Portésiens

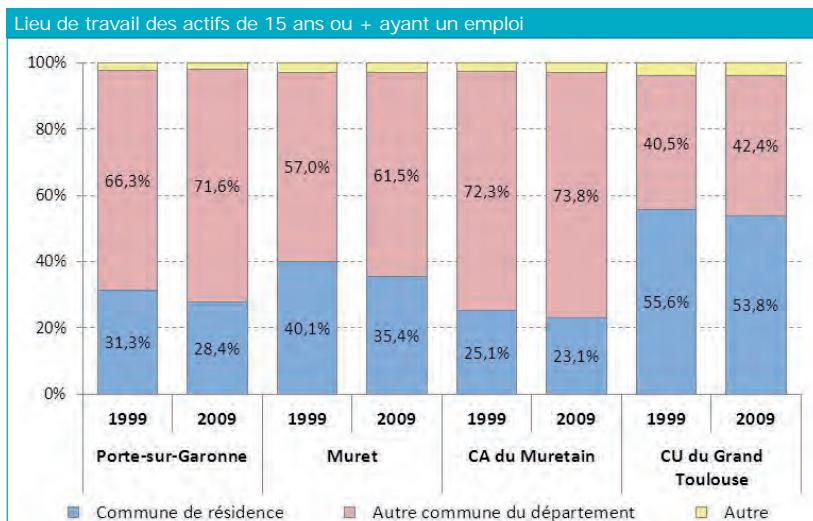
- 60 % des actifs de Portet-sur-Garonne travaillent dans une autre commune.
- 90 % des emplois de la commune sont occupés par des salariés résidant en dehors de la commune (notamment par des salariés venant de Toulouse, 27 % des entrées, de Muret, 6 % des entrées ou de Cugnaux, 3,5 % des entrées).
- Des migrations pendulaires domicile-travail qui s'accentuent depuis 1999.
- Une diminution des actifs de Portet-sur-Garonne travaillant sur la commune depuis 1999.

## Une évolution des Catégories Socio-Professionnelles (CSP) depuis 1999

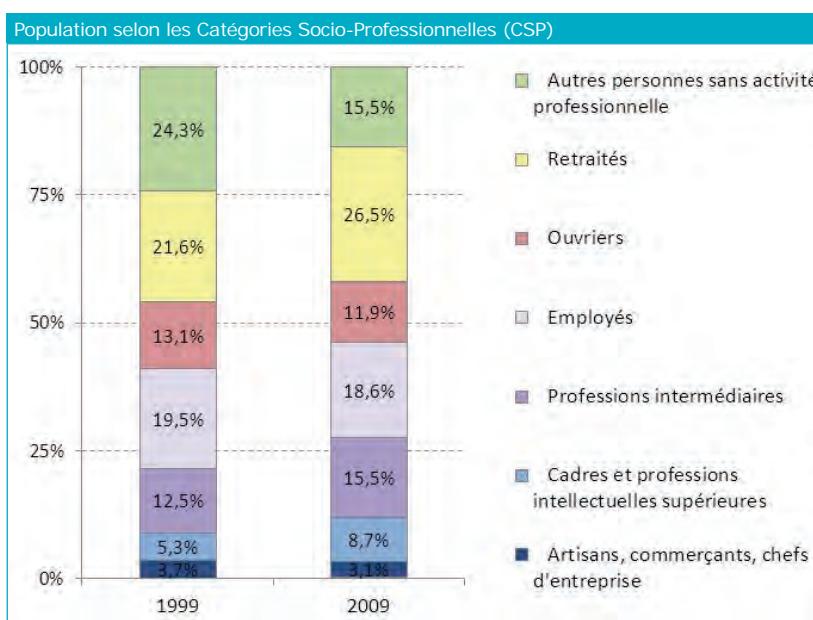
- Une augmentation des retraités, des cadres et professions intellectuelles supérieures et intermédiaires depuis 1999.
- Des retraités qui représentent en 2009  $\frac{1}{4}$  des Portésiens, essentiellement implantés sur le centre et autour de l'ancienne route Impériale.
- Des cadres et professions intellectuelles plus implantés sur les secteurs Bord de Garonne, Centre et Coteaux :  $\frac{1}{4}$  de la population active du secteur centre sont des cadres et professions intellectuelles supérieures.



Source : Insee 2009



Source : Insee 1999-2009



Source : Insee 1999-2009

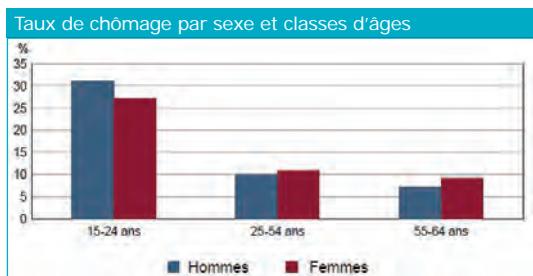
## CHIFFRES CLÉS

### Chômage à Portet-sur-Garonne (source INSEE 2009) :

- 552 chômeurs
- 12,5 % de taux de chômage

### Une diminution du taux de chômage depuis 1999

- Un taux de chômage plus important que sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Muretain (12,5% à Portet-sur-Garonne, contre 9,9% pour la CAM en 2009).
- Un taux de chômage qui touche autant les femmes que les hommes.
- Une plus forte proportion de chômeurs dans les quartiers du Récébédou et Bord de Garonne (respectivement 38% et 23% des chômeurs).



Source : Insee, RP 2009 exploitation commerciale

## CHIFFRES CLÉS

### Le Service emploi :

- Réseau de 580 employeurs,
- Plus de 1 000 personnes accompagnées (depuis 2009),
- Plus de 660 offres d'emploi par an

Source : Ville de Portet-sur-Garonne 2013

**Même si la compétence en matière de développement économique est déléguée à la CAM, la commune contribue au développement local en apportant des réponses aux besoins de formation et de recrutement des entreprises au bénéfice des Portésiens.**

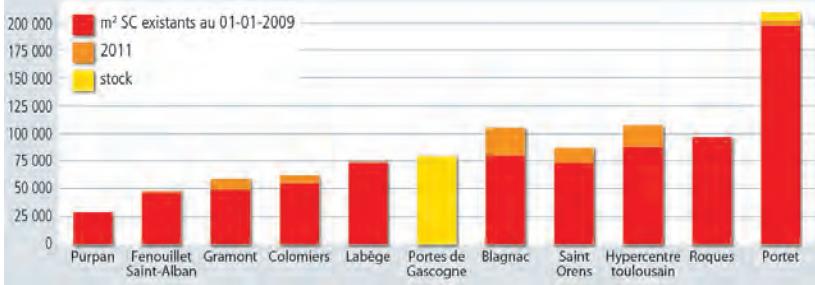
- La commune a souhaité créer son propre Service Emploi en 2009. Ce service aide, accompagne et facilite l'accès à l'emploi et à la formation par la mise en relation des entreprises avec la ville de Portet-sur-Garonne.
- La commune travaille également en partenariat avec la CAM et le Pôle Emploi et accueille sur son territoire la Maison Commune Emploi Formation. Cette structure permet de faciliter l'accès à l'emploi, à la formation et à la création d'entreprises pour tous publics.
- La commune participe également à l'animation du territoire au travers du Club des Entreprises du Muretain qui regroupe plus de 225 entreprises et 10 000 salariés. Chaque mois des commissions thématiques sont organisées par la CAM autour des problématiques de l'emploi, de l'aménagement et de la communication pour favoriser les échanges entre adhérents.
- En partenariat avec la CAM, la commune organise également sur son territoire et participe au Forum de l'Emploi qui attire chaque année de plus en plus d'entreprises et de visiteurs (en 2012 : 82 entreprises inscrites et 920 visiteurs).

# Commerces

## Portet-sur-Garonne, un pôle commercial majeur, de loin le plus important pôle à l'échelle de l'agglomération

- 3 hypermarchés moteurs d'une dynamique commerciale qui rassemble de très nombreux commerces.
- Plus de la moitié de la surface de vente du pôle est dédiée à « l'équipement de la maison », en augmentation entre 2009 et 2011.
- Une tendance à la baisse pour le commerce alimentaire entre 2009 et 2011.

Les surfaces commerciales existantes sur les pôles majeurs de l'Aire Urbaine



Source : auat 2011

## Une spécialisation commerciale fragilisée par plusieurs facteurs

- Des difficultés d'organisation et de fonctionnement autour de l'hypermarché constituant le cœur de la zone commerciale,
- Des difficultés d'accès et de desserte,
- La diminution de la fréquentation liée aux nouveaux modes de consommer,
- Un phénomène de vieillissement du bâti et des façades orientées vers la RD 120 qui tournent le dos à la centralité historique de la ville.

## Une identité communale liée à l'image apportée par le pôle commercial

- Une spécialisation qui fait de la RD 120 un véritable « axe du meuble » sur 3 kilomètres.
- Un paysage urbain d'entrée de ville caractéristique du pôle commercial.

## Un paysage d'entrée de ville dégradé du fait de plusieurs facteurs

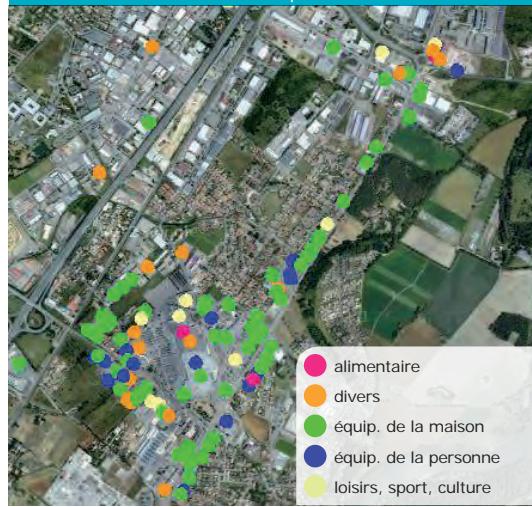
- D'un manque de visibilité et de repère des bâtiments et de voies de desserte publiques et d'approvisionnement,
- De la présence d'espaces en friches peu qualitatifs,
- D'une absence d'espace public au profit d'aménagements opportunistes,
- De l'absence de franchissement de la RD120 pour les piétons et les cycles,
- D'une organisation spatiale qui oblige aux déplacements motorisés,
- D'un affichage publicitaire important et désorganisé.

## Une action communale qui porte sur la pérennisation du tissu de commerces et de services de proximité à travers différentes actions

- Des rencontres organisées entre la mairie et les commerçants,
- Une politique volontariste orientant, dans la mesure du possible, la destination des locaux en quête de repreneurs et ceux nouvellement mis sur le marché dans un souci de conserver un cœur de ville dynamique,
- Une amélioration du stationnement pour les commerces et services de proximité.

## La commune travaille actuellement avec divers partenaires (Communauté d'Agglomération du Muretain, Conseil Général de la Haute-Garonne, partenariats privés) à la restructuration du Boulevard de l'Europe pour améliorer la qualité de l'espace public et l'accessibilité du territoire.

Les surfaces commerciales de plus de 300 m²



Source : atlas commercial auat 2012

Une zone commerciale perçue par les participants aux ateliers de concertation comme une source de revenus et d'emplois pour la commune encore très attractive, mais peu qualitative, qui participe à la dégradation du paysage urbain d'entrée de ville et pose de nombreuses difficultés d'accessibilité et de sécurité pour les habitants.

Mettre un holà au développement des grands commerces

Les participants aux ateliers de concertation sont très favorables au maintien des commerces de proximité dans le centre-ville et à leur développement dans les différents quartiers et font remarquer :

- Le manque de diversité dans les commerces de proximité et leur inégale répartition sur le territoire,
- La surreprésentation des banques en centre-ville,
- Les horaires d'ouverture des commerces de proximité non adaptés aux Portésiens,
- Le manque de points de vente de produits locaux comme Midi Cueillette, Lydie et le manque de commerçants au marché,
- L'absence d'association de commerçants en centre-ville notamment.



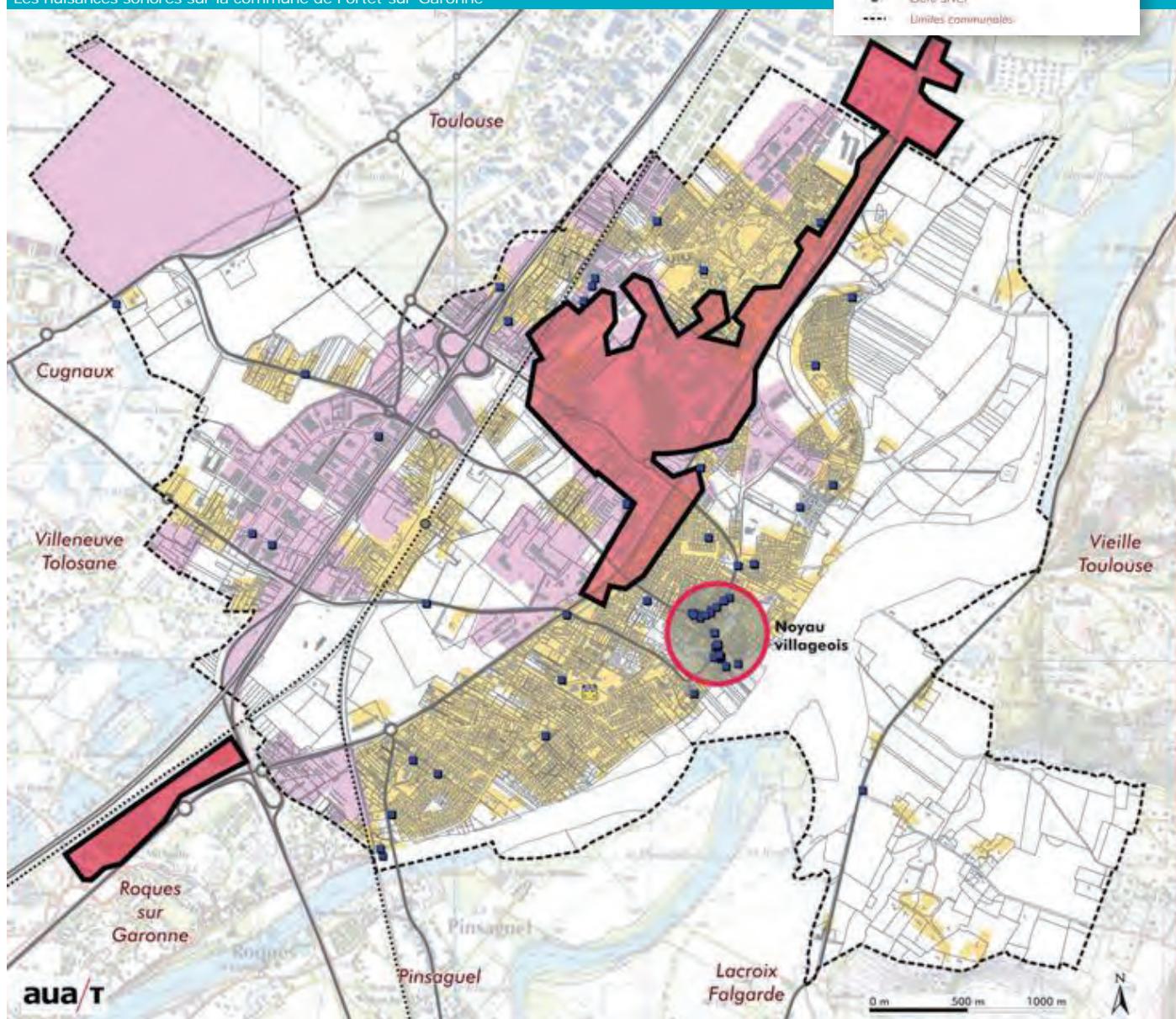
### Structuration du territoire par le commerce

- Pôles commerciaux majeurs**  
335 commerces  
dont 97 de + de 300 m<sup>2</sup>
  - Pôle commercial de proximité**  
30 commerces de moins de 300 m<sup>2</sup>
  - Petits commerces 2009**
- **Vocation des territoires desservis**
- Dominante habitat (Spot théma)
  - Dominante activité (Spot théma)

#### ► Eléments de repère :

- Véline autoroutière
- Véline primaire
- ... Réseau ferré
- Cours d'eau
- Mairie
- Gare SNCF
- Limites communales

Les nuisances sonores sur la commune de Portet-sur-Garonne



# Synthèse

## Atouts

## Faiblesses

### Tissu économique Emploi

Un dynamisme économique important.  
Un pôle économique attractif à vocation commerciale.  
Une forte concentration d'emploi sur la commune.  
Une augmentation des services bancaires et activités scientifiques et techniques.  
Une compétence déléguée à la CAM, mais un accompagnement des entreprises locales et des services à la population favorables à l'emploi et à la formation et un soutien à l'économie sociale et solidaire.

Une obsolescence et une perte de vitalité depuis quelques années du pôle commercial.  
Une baisse d'activité commerciale.  
Des emplois qui ne profitent pas aux Portésiens.  
Des emplois peu adaptés aux Portésiens par rapport aux niveaux de formation et catégories socio-professionnelles et leurs évolutions constatées depuis 1999.

### Commerce

Le pôle commercial, une composante majeure du territoire en termes de rayonnement et d'identité.  
Des actions portant sur la pérennisation du tissu commercial et des services de proximité engagées par la collectivité.  
Des commerces de proximité présents au Centre Ville.

Une tendance à la baisse pour le commerce alimentaire.  
Une spécialisation commerciale fragilisée par des difficultés d'organisation et d'accessibilité.  
Un paysage urbain d'entrée de ville dégradé.  
Une concentration des commerces dans le pôle majeur qui rend difficile l'implantation de commerces sur le reste de la commune.  
Un manque de commerces de proximité dans certains quartiers d'habitat.  
Un remplacement progressif des commerces de proximité par des services (banques, agences immobilières...).

### Premières orientations stratégiques dégagées par les participants aux ateliers de concertation durant la phase Diagnostic :

*Développer l'activité touristique et l'économie sociale et solidaire.*

*Améliorer l'attractivité de la zone commerciale :*

- Utiliser l'espace public pour apporter de la qualité urbaine au pôle commercial,
- Profiter de l'arrivée du TSCP,
- Requalifier le Boulevard de l'Europe.

*Une évolution et un renouvellement du pôle commercial à venir dont l'emprise constitue un levier important pour la recomposition urbaine en profondeur du secteur central de la commune.*

*Des possibilités de développer l'activité économique sur la commune.*

*Développer les circuits courts et la vente de produits locaux.*

*Améliorer le marché de plein vent.*

*Faciliter l'installation de commerces et services de proximité.*

*Renforcer les liens entre la municipalité et les commerçants*

### Pour en savoir plus...

- [www.auat-toulouse.org/atlasdaglo/atlasdagloNv/Atlas/AtlasCommerce/](http://www.auat-toulouse.org/atlasdaglo/atlasdagloNv/Atlas/AtlasCommerce/)



# Gestion responsable



## Enjeux du développement durable

**Initier des nouveaux comportements plus responsables**

**Développer des partenariats intégrant les finalités du développement durable**

**Concevoir et gérer le patrimoine de la collectivité de manière responsable**

Les questions à se poser :

- Qu'est-ce qu'une commune éco-responsable ?
- Quel est le niveau de mobilisation des acteurs de la collectivité vers des pratiques éco-responsables ?
- Quels sont les outils mis à leur disposition ?

# L'éco-responsabilité

## CHIFFRES CLÉS

### En moyenne chaque année, en France :

- Un agent produit 80 kg de papier, dont 17 % seulement sont recyclés ;
- Les émissions de CO<sub>2</sub> des collectivités locales pour le fonctionnement des bâtiments, l'éclairage et le parc automobile représentent plus de 2 millions de tonnes ;
- La commande publique (État et collectivités confondus) représente 10 % du PIB.

Source : ADEME 2009

Les participants relèvent une insuffisance de réflexions et de projets sur :

- L'amélioration et la gestion des déplacements internes à la collectivité,
- La gestion quantitative de la ressource en eau potable (absence de suivi des consommations d'eau dans les bâtiments communaux),
- La limitation de l'imperméabilisation des sols,
- La sensibilisation et la formation au développement durable des agents et des Portésiens,
- La mise en place de clauses sociales et environnementales dans les marchés publics,
- Les achats éco-responsables.

Des habitants très attentifs à l'exemplarité de la collectivité qui demandent davantage de communication sur les pratiques internes à la collectivité.

**Compte tenu de l'étendue de leurs activités et de leur patrimoine, les collectivités peuvent avoir une influence significative sur l'environnement en adoptant des pratiques éco-responsables**

- L'éco-responsabilité, une démarche qui consiste pour les collectivités à être exemplaires dans leur fonctionnement interne, à travers :
  - une politique d'achats favorisant les éco-produits,
  - la réduction de leurs consommations d'eau, d'énergie, de papier,
  - l'amélioration de la gestion de leur patrimoine bâti et non bâti,
  - l'amélioration de la gestion de leurs déplacements,
  - la sensibilisation et la formation au développement durable de leurs personnels.
- Des collectivités qui doivent montrer l'exemple dans leurs actions, en privilégiant :
  - la concertation et la transversalité,
  - l'anticipation des impacts environnementaux, économiques et sociaux de leurs projets,
  - l'évaluation systématique de leurs actions,
  - l'amélioration continue.

**Le Plan national d'actions pour les achats publics durables, un document stratégique diffusé aux acheteurs publics**

- Deuxième plan national initié en 2013, à la suite du premier 2007-2010, il fixe les objectifs suivants :
  - Élargir le suivi et la promotion de l'achat public durable en développant la collaboration entre l'État, les collectivités territoriales et le secteur hospitalier ;
  - Développer la prise en compte en amont du projet de l'ensemble des volets de l'achat durable, par tous les pouvoirs publics français ;
  - En partant du principe qu'un achat public doit d'abord répondre aux besoins des administrations, déterminer les axes de développement prioritaires de l'achat public durable et fixer des objectifs clairs ;
  - Mobiliser les décideurs en faveur de l'achat public durable ;
  - Identifier les obstacles au développement de l'achat public durable et trouver collectivement des solutions juridiques, opérationnelles ou d'organisation administrative ;
  - Simplifier l'information donnée aux acheteurs.
- Plan d'actions élaboré par un comité de pilotage présidé par le Délégué interministériel au développement durable, il sera diffusé aux acheteurs publics en 2014 et un suivi régulier et pérenne des actions sera mis en place.

## A Portet-sur-Garonne, des initiatives éco-responsables non généralisées et qui ne couvrent pas tous les champs de l'action communale

- Les questions de l'éco-responsabilité ne sont pas clairement identifiées et formalisées mais entrent peu à peu dans les pratiques des services.
- Des risques d'essoufflement des bonnes pratiques et bonnes volontés en l'absence de portage à plus grande échelle.
- Cependant, des actions éco-responsables sont engagées sur le territoire et doivent être pérennisées et renforcées :
  - Déchets : mise en place du tri sélectif par les services dans les bâtiments communaux (Fiche n°18 « Gestion des déchets »).
  - Gestion des espaces verts : de nombreuses initiatives lancées par les services de la collectivité pour limiter l'utilisation de produits phytosanitaires, limiter l'arrosage... et entretenir les espaces verts grâce à une gestion différenciée (Fiche n°5 « Biodiversité et espaces naturels »).
  - Maîtrise des consommations énergétiques : prise en compte de l'énergie dans les nouveaux bâtiments communaux et les nouveaux quartiers et mise en place d'un suivi des consommations énergétiques des bâtiments communaux et de l'éclairage public (Fiche n°2 « Énergie et climat »).
- Des réflexions sont également engagées par la collectivité sur le futur quartier de Ferrié Palarin pour y inclure des exigences environnementales sur le plan énergétique, la préservation des ressources naturelles et l'intégration paysagère.

## Des outils inter-services qui existent déjà, favorables à la communication et à la transversalité entre les services mais qui restent à améliorer

- Réunions interservices,
- Réunions mensuelles pour certains services (services techniques, service urbanisme, service ERP) ou avec le SIVOM de la Saadrune,
- Revues de presse,
- Journal interne pour les ressources humaines principalement,
- Mise en réseau informatique dans de nombreux services.

## Un étalement géographique des services sur l'ensemble du territoire communal peu favorable aux échanges et à la communication inter-services.

 Pour faciliter la transversalité et renforcer les échanges entre les agents qui ne se connaissent pas forcément, les participants aux ateliers de concertation sont favorables et souhaitent voir se développer des démarches ou projets inter-services. 

# Synthèse

## Atouts Faiblesses

### Eco-responsabilité

Des pratiques éco-responsables en émergence (énergie, déchets, espaces verts, urbanisme durable).

Des initiatives favorables à la transversalité interne à la collectivité.

Des outils qui se développent, favorables à la communication et à l'information.

Des habitants très attentifs à l'exemplarité de la collectivité.

Des pratiques non généralisées à l'ensemble de la collectivité et qui ne couvrent pas tous les champs de l'action communale.

Un manque de vision globale.

Un éloignement géographique des services peu favorable aux échanges et à la communication inter-services.

### Premières orientations stratégiques dégagées par les participants aux ateliers de concertation durant la phase Diagnostic :

« Développer et renforcer les initiatives engagées par les services. »

« Renforcer la communication et la sensibilisation interne à la collectivité et auprès des habitants. »

« Engager la collectivité dans une démarche éco-responsable claire. »

« S'entourer d'un réseau de partenaires sur lequel s'appuyer pour progresser dans le sens du développement durable (ARPE, ADEME ...). »

« Mettre en œuvre des solutions simples et peu couteuses en interne pour limiter la consommation des ressources (eau, papier, énergie ...) et mieux gérer les déchets. »

« Limiter l'imperméabilisation des sols en commençant par les parkings et la zone commerciale. »

Pour en savoir plus...  
[www.ecoresponsabilite.ademe.fr](http://www.ecoresponsabilite.ademe.fr)

# Gestion des déchets



## Enjeux du développement durable

**Réduire les déchets à la source et les valoriser**

**Favoriser la responsabilité des acteurs**

**Assurer la collecte et le traitement des rejets**

**Assurer la formation et l'information**

**Respecter les engagements nationaux**

Les questions à se poser :

- Quelles sont les caractéristiques et typologies de déchets sur le territoire ?
- Comment est organisée la gestion des déchets sur le territoire ?
- Quelles sont les politiques et actions en matière de prévention et réduction des déchets à la source ?
- Comment la population et les agents de la collectivité sont impliqués dans la gestion des déchets ?
- Quelles sont les difficultés et points noirs rencontrés sur le territoire en termes de gestion des déchets ?

**Une gestion des flux de déchets confiée à la Communauté d'Agglomération du Muretain (CAM) pour :**

- La collecte et le traitement des ordures ménagères,
- L'organisation du tri et la collecte sélective,
- La gestion des déchetteries.

**CHIFFRES CLÉS**

**Collecte des déchets ménagers à l'échelle de la Communauté d'Agglomération du Muretain :**

**41 705 tonnes de déchets en 2011 :**

- 20 155 tonnes de déchets résiduels
- 16 222 tonnes d'apports en déchetterie (déchets verts et encombrants inclus)
- 5 328 tonnes de déchets recyclables (verre inclus)

**569 Kg/hab/an en 2011**  
(moyenne nationale 594 Kg/hab/an)

Source : Communauté d'Agglomération du Muretain

**Les participants aux ateliers de concertation regrettent toutefois le changement de déchetteries depuis l'adhésion de la commune de Portet-sur-Garonne à la CAM. La déchetterie de Roques-sur-Garonne, plus éloignée que l'ancienne déchetterie de la Saadrune, nécessite des déplacements motorisés plus importants pour les Portésiens.**

**Déchetterie**

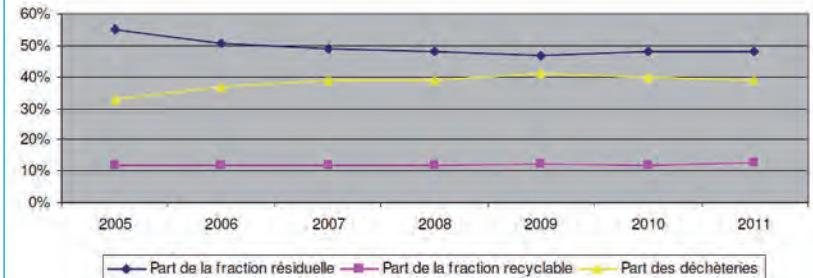


# Collecte et tri

**La collecte des déchets ménagers**

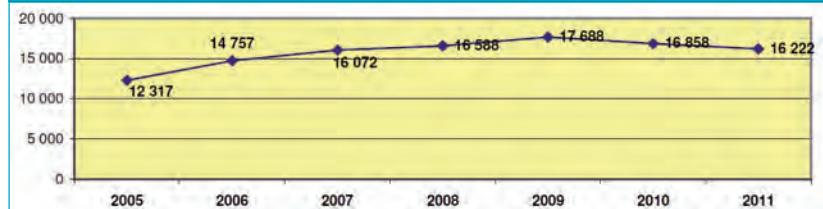
- Une collecte des déchets ménagers assurée en porte-à-porte pour les 14 communes de l'agglomération 2 fois par semaine.
- Une collecte sélective en porte-à-porte 1 fois par semaine.
- Une moyenne de tonnage collecté plus faible que la moyenne nationale et départementale.
- Depuis 2010, diminution du tonnage total collecté (-1.5%) liée à plusieurs facteurs :
  - diminution des déchets résiduels (-1%) : malgré une forte augmentation de la population, les flux d'ordures résiduelles diminuent de façon continue et encourageante depuis 4 ans,
  - augmentation des déchets recyclables (+ 2 %),
- Une baisse des tonnages des déchetteries (- 4 %). Cette diminution des tonnages est due essentiellement à une baisse significative des apports de déchets verts (cartons, papiers). La mise en place d'un contrôle d'accès par reconnaissance des plaques minéralogiques tend en effet à dissuader les professionnels « déguisés » à déposer des déchets d'activités dans les déchetteries du territoire. Entre 2010 et 2011 la progression de la collecte des piles (+67%) est également très encourageante.
- Une déchetterie à Roques-sur-Garonne, chemin des Carreaux, accessible aux habitants de Portet-sur-Garonne, Pinsaguel et Roquettes.

Évolution 2005-2011 de la répartition des principaux gisements de déchets



Source : Communauté d'Agglomération du Muretain

Évolution des tonnages du pôle déchetterie



Source : Communauté d'Agglomération du Muretain

- Une collecte du verre en apport volontaire : en 2011, 1 662 tonnes de verre ont été collectées sur le territoire de la CAM.
  - Une collecte du verre sur le territoire de la CAM (23 kg/hab/an) inférieure à la moyenne nationale (29 kg/hab/an).
  - Pour relancer la collecte du verre, la CAM a densifié le réseau de récupérateurs de verre et élargi ses campagnes de communication.
- Une collecte des encombrants en porte-à-porte : en 2011, 266 tonnes d'encombrants ont été collectées à l'échelle de la CAM.



Des containers trop apparents qui nuisent à la qualité paysagère des quartiers.

## La collecte des déchets non ménagers

- Une collecte des cartons des commerçants en porte-à-porte :
  - Service hebdomadaire depuis 2006, le jeudi matin. Les cartons doivent être pliés sur le trottoir ou dans des bacs.
  - Le tonnage en 2011 était égal à 133 tonnes (donnée similaire à 2010).
- Une collecte des conserves alimentaires de la cuisine centrale communautaire :
  - Les conserves sont déposées dans une benne et collectées tous les mois.
  - Le tonnage en 2011 était égal à 1,67 tonnes (soit -23% par rapport à 2010).

À Portet-sur-Garonne, le ramassage des encombrants s'effectue sur simple appel des habitants, mais « la collecte peut parfois prendre plusieurs semaines du fait des nombreuses inscriptions. L'organisation du ramassage des encombrants jugée compliquée, ne semble pas tout à fait convenir aux Portésiens : un ramassage uniquement sur demande et sur liste d'inscription, un ramassage des encombrants limité à certaines catégories de déchets...

Malgré la collecte des déchets par la CAM, le nettoyage régulier de l'espace public par les services de la ville, et la présence d'une déchetterie à Roques, des dépôts sauvages sont toujours signalés et nuisent à la qualité des espaces publics.

Des initiatives sur certains bâtiments communaux ont été engagées de façon autonome par les différents services de la collectivité. Ces initiatives non généralisées à l'ensemble des services et des équipements manquent cependant d'organisation et de suivi.

La collecte sélective et le tri ne sont pas systématiquement respectés par tous les Portésiens et tous les agents de la collectivité.

En outre, les participants relèvent également un manque de civisme et d'information en matière de gestion des déchets et un manque de mobilier urbain dédié à la propreté dans les quartiers et sur les ramiers en bord de Garonne (poubelles publiques et ramasses crottes).

# Traitement et valorisation



**Les déchets collectés en porte-à-porte (ordures ménagères et collecte sélective) transitent par le quai de transfert de Muret et sont ensuite envoyés soit à l'incinérateur de Toulouse, soit au centre de tri de Bruguières**

- À l'incinérateur de Toulouse, l'énergie libérée par la combustion des déchets est récupérée par des chaudières qui permettent de produire de l'énergie thermique ou électrique. Cette énergie alimente des réseaux de chauffage urbain et l'électricité produite est revendue à EDF. Les fumées de l'incinérateur sont filtrées avant rejet dans l'atmosphère et les résidus solides sont recyclés ou envoyés dans des installations de stockage de déchets dangereux.
- Au centre de tri de PAPREC à Bruguières, réhabilité en 2012, les déchets issus de la collecte sélective (papiers, cartons, déchets industriels banals...) sont traités et triés.



« La collecte des déchets verts « à la demande » génère cependant quelques désagréments (poches volantes).

**La commune de Portet-sur-Garonne favorise également la valorisation des déchets verts sur place comme le compostage et le paillage**

- Elle est une des rares communes à proposer aux habitants un ramassage des déchets verts, à raison d'un passage en porte-à-porte par semaine dans toutes les rues de la ville.
- Le service de la ville accepte uniquement les déchets verts de petite taille (l'herbe de tonte, les feuilles, les branchages s'ils sont attachés en fagot de 1m). Si les volumes sont plus importants, ils doivent être amenés à la déchetterie de Roques.
- Des locations de bennes pour le transport des déchets verts sont proposées aux habitants.
- En outre, le service Espaces Verts de la ville a acheté en 2009 un broyeur de branches afin de récupérer les déchets d'élagages et de les recycler en copeaux pour le paillage des massifs végétalisés.

**La CAM met à disposition des habitants des composteurs domestiques en bois**

- Depuis 2008, plus de 4 000 foyers sur la CAM ont acquis un composteur individuel à prix réduit, soit 20 % de l'habitat pavillonnaire.

**Autres actions engagées par la collectivité pour réduire les déchets à la source et optimiser la gestion des déchets**

- Actions de sensibilisation et d'information dans les écoles (apprentissage du compostage) et par l'intermédiaire de la mission jeunesse.
- Sensibilisation et information sur la gestion des déchets lors des Journées Nature.
- Utilisation de matériaux recyclés lors des manifestations.

# Synthèse

## Atouts

### Collecte

Une gestion des déchets mutualisée à l'échelle de la CAM.

Une collecte sélective sur la totalité du territoire.

Une diminution continue et encourageante des tonnages collectés depuis quelques années.

Des contrôles d'accès dans les déchetteries pour une meilleure gestion des déchets sur le territoire.

Des initiatives lancées pour la collecte et le tri sélectif dans les bâtiments communaux.

### Tri

Des actions favorables à la valorisation des déchets sur place : compostage, paillage ...

Une commune volontaire pour développer des actions de sensibilisation.

Des actions engagées ponctuellement par la collectivité pour réduire la quantité de déchets à la source et les valoriser dans les écoles et des services de la collectivité.

## Faiblesses

Une déchetterie à Roques moins accessible et nécessitant des déplacements motorisés plus importants.

Une organisation du ramassage des encombrants difficile.

Des dépôts sauvages encore fréquents.

Des initiatives de gestion responsable des déchets (tri) non généralisées à l'ensemble des services

**Premières orientations stratégiques dégagées par les participants aux ateliers de concertation durant la phase Diagnostic :**

*Renforcer les actions de sensibilisation.*

*Favoriser l'installation de composteurs.*

*Renforcer les pratiques éco-responsables dans les services de la collectivité et dans les écoles (consommation de papier, tri sélectif, compostage ...).*

*Lancer une réflexion sur l'opportunité de la collecte en porte-à-porte des déchets verts et sur la fréquence de la collecte des ordures ménagères et du tri avec la CAM.*

**Pour en savoir plus...**

• [www.agglo-muretain.fr](http://www.agglo-muretain.fr)



# Coopération intercommunale et solidarité entre territoires



## Enjeux du développement durable

Favoriser les coopérations décentralisées au service du développement durable, équitable et solidaire des territoires

Favoriser une véritable réciprocité Sud-Nord, basée sur des échanges commerciaux de produits, de services, de partage de connaissances et de valeurs

Améliorer les conditions de vie des populations par un appui au développement local

Contribuer au développement durable par des coopérations décentralisées

Assurer une gestion responsable du territoire par une coopération intercommunale

### Les questions à se poser :

- La solidarité entre les territoires est-elle favorisée ?
- Le contexte intercommunal est-il favorable au concept de développement durable ?
- La stratégie de coopération a-t-elle un impact direct sur l'amélioration des conditions de vie des populations ?
- Quelles sont les actions de solidarité internationale engagées par la collectivité ?

# Contexte intercommunal et partenariat

## Un contexte de coopération intercommunale fort

- Un engagement de la commune de Portet-sur-Garonne au côté de 13 autres communes pour constituer la Communauté d'Agglomération du Muretain (CAM) dans le but de :
  - continuer à faire bénéficier les Portésiens d'un niveau de service optimal tout en faisant des économies d'échelle,
  - faire valoir et préserver l'identité portésienne aux portes de Toulouse,
  - être acteur dans la mise en place d'un véritable projet de territoire au service de la population et d'un bassin de vie cohérent.
- En termes de gestion de projet cette coopération intercommunale permet de mutualiser les moyens pour des services plus efficaces et moins onéreux pour la population.
- Une multiplication des structures qui peut complexifier la lisibilité de l'action publique pour les Portésiens.
- Des partenariats avec diverses collectivités territoriales sont également proposés dans plusieurs domaines tels que l'action sociale, les transports, les travaux divers....

## CHIFFRES CLÉS

### L'agglomération du Muretain :

- 14 communes
- 71 047 habitants en 2009
- 5 100 entreprises
- 18 178 hectares
- + 10 000 habitants en 10 ans
- 1 030 agents

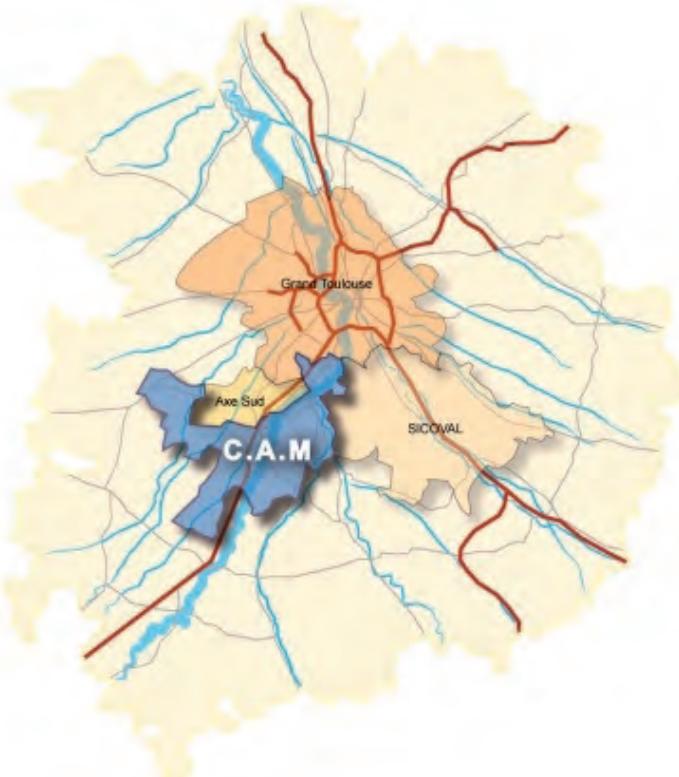
Source : Communauté d'Agglomération du Muretain



Peut-on envisager de quitter la CAM ?



## Contexte intercommunal



Les structures intercommunales qui agissent sur le territoire de Portet-sur-Garonne :

Structure	Exemples de missions confiées
<b>Communauté d'Agglomération du Muretain (CAM)</b>	<p>Aménagement du territoire (ZAC, SCoT, Agenda 21 communautaire)</p> <p>Développement économique et transport (navettes, maison commune de l'emploi, ...)</p> <p>Politique de la ville et cohésion sociale (aire d'accueil des gens du voyage, logement social ...)</p> <p>Équilibre social de l'habitat (PLH),</p> <p>Voirie (création, réfection, entretien)</p> <p>Environnement (collecte des déchets, gestion des déchetteries),</p> <p>Patrimoine (gestion et entretien des bâtiments de la communauté)</p> <p>Piscine (création et gestion)</p> <p>Enfance et petite enfance (accueil, animation crèches, ALAE, ALSH)</p> <p>Restauration scolaire (gestion)</p> <p>ATSEM - Entretien ménager (bâtiments scolaires, extra scolaires, crèches, gymnases, culturels et associatifs)</p>
<b>Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) de la Saudrune</b>	<p>Aménagement et gestion des ruisseaux de la Saudrune et du Roussimort et de leurs berges</p> <p>Production et distribution de l'eau potable</p>
<b>Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) de Musique</b>	Enseignement de la musique
<b>Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTT Tisséo)</b>	Conception et mise en œuvre de la politique des transports en commun sur l'Agglomération Toulousaine
<b>Syndicat Mixte pour l'Étude et la Protection de l'Environnement (SMEPE)</b>	Protection de l'Environnement
<b>Syndicat Départemental de l'Électricité de la Haute Garonne (SDEHG)</b>	Gestion du réseau et distribution de l'électricité
<b>Conseil Général</b>	Subvention pour des acquisitions et les projets d'aménagement
<b>Conseil Régional</b>	<p>Desserte en train (cadencement au ¼ d'heure)</p> <p>Développement économique</p> <p>Transports (modes doux)</p>

# Échanges internationaux



## Des actions d'échanges internationaux ont été engagées depuis de nombreuses années par la commune

- La commune de Portet-sur-Garonne est jumelée avec la ville de Binefar en Espagne (province de Huesca) depuis 1985 : des échanges culturels et économiques sont organisés, en lien notamment avec le conseil culturel de Binefar (exposition, concours de peintures, visites autour du musée de la mémoire, lieu de refuge pour de nombreux Espagnols) et la mission jeunesse. Même si de nombreuses actions ont eu lieu depuis plus de 30 ans, une nouvelle dynamique mériterait d'être impulsée avec des échanges plus forts sur d'autres thématiques.
- Des échanges ont récemment été organisés avec la Région Wallonne en Belgique. Ils se sont articulés autour du thème de l'eau : nouvelles technologies, création d'énergie propre...

# Synthèse

## Atouts

## Faiblesses

### Coopération intercommunale et partenariat

Un contexte intercommunal fort.  
Des partenariats intercommunaux qui se renforcent dans différents domaines.  
Des pratiques et moyens mutualisés par des structures intercommunales.

Une multiplication des structures qui complexifie l'action publique et lui fait parfois perdre de la lisibilité.

### Echanges internationaux

Des échanges internationaux ont été engagés depuis de nombreuses années par la commune de Portet-sur-Garonne.

Des actions de jumelage avec la commune de Binéfar qui se sont essoufflées au fil du temps.

### Pour en savoir plus...

- [www.agglo-muretain.fr](http://www.agglo-muretain.fr)
- [www.tisseo.fr](http://www.tisseo.fr)
- [www.environnement-haute-garonne.fr](http://www.environnement-haute-garonne.fr)
- [www.sdehg.fr](http://www.sdehg.fr)
- [www.haute-garonne.fr](http://www.haute-garonne.fr)
- [www.midipyrenees.fr](http://www.midipyrenees.fr)
- [www.binefar.es](http://www.binefar.es)

